

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
88 RUE ALLARD,
VAL-D'OR (QUÉBEC)

LE 24 AOÛT 2018

VOLUME 128

Karine Bédard, s.o.
Ann Montpetit

Sténographe officielle
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me ÉDITH-FARAH ELASSAL

Me PAUL CRÉPEAU

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me RAINBOW MILLER, pour Femmes
autochtones du Québec

Me ANDRÉ FAUTEUX, pour la Procureure
générale du Québec

Me MAXIME LAGANIÈRE, pour le Directeur
des poursuites criminelles et pénales

Me DAVID CODERRE, pour l'Association des
policières et policiers provinciaux du
Québec

Me JEAN-NICOLAS LOISELLE, pour le Service
de police de la ville de Montréal

Me FRANÇOIS DANDONNEAU, pour le Grand
Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et le
Gouvernement de la Nation crie

Me LUCIE JONCAS, pour le Grand Conseil
des Cris (Eeyou Istchee) et le
Gouvernement de la Nation crie

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées..... 4

Préliminaires..... 5

Me Louis-Philippe Mercier..... 9

M. Nicolas Bédard..... 78

M. Gilbert W. Whiteduck..... 119

M. Jerry Anichinapéo..... 107

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-764	Tableau informatif sur les centres de thérapie pour traitement des dépendances pour personnes autochtones.....	10
P-765	MTESS, Directive 05.01.03.50 PS - Frais de séjour.....	10
P-766	DPCP, Directive TOX-1, Ressources en dépendances - Certification des organismes privés ou communautaires intervenant en toxicomanie et offrant de l'hébergement.....	10
P-767	Demande de renseignements de la CERP du cinq (5) juillet deux mille dix-huit (2018).....	10
P-768	Réponse du MSSS du vingt (20) juillet deux mille dix-huit (2018) à la demande de la CERP..	10
P-769	Réponse du MTESS du vingt-deux (22) août deux mille dix-huit (2018) à la demande de la CERP..	10
P-770	PowerPoint.....	203

1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2

LA GREFFIÈRE :

3

La Commission d'enquête sur les relations entre les

4

Autochtones et certains services publics au Québec

5

présidée par l'honorable Jacques Viens est

6

maintenant ouverte.

7

L'HONORABLE JUGE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :

8

Alors bonjour. Bienvenue en cette dernière journée

9

de nos audiences à Val-d'Or pour cette partie. Nous

10

allons nous transporter à Québec au début septembre,

11

à compter du quatre (4), la semaine du... qui

12

commence le quatre (4) septembre, le trois (3) étant

13

la fête du Travail. Alors du quatre (4)... la

14

semaine du quatre (4) septembre et la semaine du dix

15

(10) septembre nous allons être au Palais des

16

congrès à Québec.

17

Alors pour commencer ce matin, je vais d'abord

18

demander aux avocats, aux procureurs de s'identifier

19

pour les fins de l'enregistrement.

20

Me ÉDITH-FARAH ELASSAL,

21

PROCUREURE POUR LA COMMISSION :

22

Bonjour, Monsieur le commissaire. Édith-Farah

23

Elassal pour la Commission.

24

LE COMMISSAIRE :

25

Bienvenue, Me Elassal.

1 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

2 Merci.

3 **Me RAINBOW MILLER,**

4 **PROCUREURE POUR FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC :**

5 Bon matin, Monsieur le Commissaire. Me Rainbow

6 Miller pour Femmes autochtones du Québec.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Bienvenue, Me Miller.

9 **Me MAXIME LAGANIÈRE,**

10 **PROCUREUR POUR LE DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET**

11 **PÉNALES :**

12 Oui, bonjour à tous. Maxime Laganière pour le

13 Directeur des poursuites criminelles et pénales.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Bienvenue, Me Laganière.

16 **Me ANDRÉ FAUTEUX,**

17 **PROCUREUR POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC :**

18 Bonjour. André Fauteux pour le Procureur général du

19 Québec.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Bienvenue, Me Fauteux. Alors, Me Elassal, vous

22 allez nous présenter le programme de la journée?

23 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

24 Oui, Monsieur le Commissaire. Donc ce matin, on

25 commence avec trois (3) témoignages qui... on

1 commence en fait avec Me Louis-Philippe Mercier,
2 qui...

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Bonjour, Me Mercier.

5 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

6 ... qui est devant nous. Donc ce matin, on va
7 s'intéresser à la question des centres de thérapie,
8 traitement des dépendances, en fait, pour les
9 membres des Premières Nations.

10 Donc comme je le disais, on commence avec Me
11 Mercier du bureau d'aide juridique de Salaberry-de-
12 Valleyfield, qui va parler de l'admissibilité, là,
13 des Autochtones à ces centres, particulièrement pour
14 les personnes, les prévenus autochtones. Ensuite,
15 nous allons avoir deux (2) témoins, qui sont déjà
16 arrivés, monsieur Nicolas Bédard, qui est le
17 directeur du Centre L'Envolée, et également monsieur
18 Gilbert Whiteduck, qui est au centre Wanaki Center.

19 Donc c'est le programme pour la matinée, puis
20 ensuite, en après-midi on va reprendre, Monsieur le
21 Commissaire, à deux heures (2 h) avec un témoin
22 citoyen, Jerry Anichinapéo, qui va témoigner sur les
23 services de police, services de justice, puis on
24 aura ensuite également des personnes du SPVM qui
25 viendront parler de leurs enquêtes. Donc c'est le

1 programme de la journée.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Ce qui est chargé, et à la fin, il y aura fort
4 probablement une cérémonie de clôture avec des gens
5 la communauté anishinaabe.

6 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

7 Hum. Donc si... bien, si... D'une part, bonjour,
8 Me Mercier.

9 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER :**

10 Bonjour.

11 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

12 Merci d'être avec nous. Peut-être préciser que Me
13 Mercier va témoigner sous son serment d'office.

14 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER :**

15 Absolument.

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Me Louis-Philippe Mercier
2 Avocat à l'aide juridique de Salaberry-de-Valleyfield
3 Serment d'office

4 -----

5 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

6 Oui. Donc Me Mercier a préparé une présentation
7 pour nous. Avant de commencer, je déposerais
8 quelques documents en soutien à son témoignage.

9 Donc, Madame la greffière, sous la cote P-764,
10 on dépose un tableau informatif sur les centres de
11 thérapie financés par le fédéral; sous P-765, la
12 directive 05.01.03.50 PS - Frais de séjour du
13 ministère du Travail, de l'Emploi et de la
14 Solidarité sociale; sous P-766, une directive du
15 DPCP, donc la directive TOX-1, Ressources en
16 dépendances; sous P-767 c'est une demande de
17 renseignements que la Commission a fait parvenir au
18 gouvernement le cinq (5) juillet deux mille dix-huit
19 (2018); sous P-768, la réponse du ministère de la
20 Santé et des Services sociaux acheminée le vingt
21 (20) juillet deux mille dix-huit (2018), et puis
22 enfin, dernière pièce déposée, sous P-769 c'est une
23 seconde réponse cette fois-ci, toujours sur la même
24 demande, de la part ministère du Travail, de
25 l'Emploi et de la Solidarité sociale, qu'on a reçue

1 le vingt-deux (22) août, donc il y a quelques
2 jours.

3 **- PIÈCES DÉPOSÉES P-764 À P-769 -**

4 Donc ce sont les documents, là, en lien avec le
5 présent témoignage, ce qui nous mène à votre
6 présentation, Me Mercier.

7 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

8 Parfait.

9 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

10 Bien, peut-être en commençant, je vous inviterais à
11 vous présenter, un peu parler de votre parcours
12 professionnel.

13 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

14 Absolument. Donc je suis avocat à l'aide juridique,
15 au bureau d'aide juridique de Valleyfield. Je suis
16 là depuis le tout début de ma carrière. J'ai
17 fait... avant ça, j'ai fait un an au bureau d'aide
18 juridique de Joliette.

19 Peut-être pour vous décrire un peu Valleyfield
20 en lien avec les communautés autochtones, nous avons
21 deux (2) communautés autochtones principalement sur
22 notre territoire, soit Kahnawake et... voyons... et
23 Akwasasne, excusez-moi. Donc Akwasasne est
24 directement sur notre district judiciaire, par
25 contre, Kahnawake est dans le district judiciaire de

1 Longueuil, ce qui n'empêche pas qu'on dessert une
2 clientèle au niveau criminel puisque certains des
3 membres de cette communauté-là vont aller dans la
4 ville de Châteauguay, qui est tout près, et certains
5 des membres de cette communauté-là également
6 demeurent à Châteauguay, donc ce qui fait en sorte
7 qu'on se retrouve avec des dossiers dans notre
8 district judiciaire, mais la majorité des dossiers
9 en matière criminelle vont être traités par
10 Longueuil puisqu'ils sont faits sur le territoire de
11 Kahnawake.

12 Donc peut-être avant de débiter mon témoignage,
13 je vais définir les termes que je vais utiliser,
14 juste pour être sûr qu'on se confonde pas. Il y
15 a... quand je vais utiliser le terme "centre de
16 thérapie", je fais référence ici aux centres de
17 thérapie du réseau privé, mais qui sont financés
18 lorsque les gens sont sur l'aide sociale par le
19 MSSS. Donc plus précisément, je vais faire
20 référence aux centres de thérapie qui sont certifiés
21 en dépendances par le MSSS et vous pourrez retrouver
22 cette définition-là dans la directive du DPCP qui
23 vous a été cotée sous P-766. Donc lorsque je ferai
24 référence aux centres de thérapie, je fais référence
25 à ces centres-là.

1 Maintenant, lorsque je ferai référence aux
2 centres de thérapie *fédéraux* ou aux thérapies du
3 programme fédéral, je fais référence aux centres de
4 thérapie du Programme national de lutte contre
5 l'abus de la... contre l'abus de l'alcool et des
6 drogues chez les Autochtones, mieux connu, là, sous
7 son acronyme PNLAADA, donc le "Panla".

8 Au Québec, on a cinq (5) centres. Je vous...
9 je vous les ai inscrits dans le tableau 1 qui a été
10 coté sous le P-764, donc... et pour ce qui concerne
11 ma région, c'est le dernier, celui qui est à
12 Kanesatake, plus précisément à Oka.

13 Donc dans le plan sommaire que j'ai remis à la
14 Commission, je pense qu'il est important de vous
15 dire qu'est-ce qui fait que je me retrouve ici,
16 pourquoi je viens témoigner devant... devant la
17 Commission.

18 En fait, c'est l'histoire d'un client que j'ai
19 eu cet hiver, plus précisément le dix-neuf (19)
20 février deux mille dix... deux mille dix-huit
21 (2018). J'ai comparu au palais de justice de
22 Valleyfield pour ce client-là qui était détenu,
23 accusé de possession de drogue pour fins de trafic.
24 Dès la comparution de mon client, le poursuivant m'a
25 indiqué qu'il consentirait à une remise en liberté

1 dans un centre de thérapie, la problématique de
2 drogue étant claire et connue chez cet individu.

3 Donc le vingt (20) février deux mille dix-huit
4 (2018), le centre de thérapie L'Envolée est venu
5 évaluer mon client et m'a dit qu'il devait le
6 refuser parce qu'il était Autochtone sur territoire
7 autochtone, donc de juridiction fédérale.

8 J'ai fait... et j'ai... je peux vous dire que
9 j'ai été très étonné de cette situation-là, c'était
10 la première fois que ça m'arrivait. Comme je vous
11 l'expliquais, la plupart des... des dossiers en
12 matière criminelle sont traités par Longueuil, donc
13 on fait moins affaire avec cette clientèle-là et
14 le... quand on doit les envoyer en thérapie, c'est
15 une infime partie de nos dossiers aussi. Donc en
16 six (6) ans de pratique à Valleyfield, c'était la
17 première fois que j'étais confronté à cette
18 problématique-là.

19 Donc j'ai fait plusieurs démarches pour trouver
20 un centre de thérapie, notamment de... via le réseau
21 public, et également via le réseau des thérapies
22 fédérales. J'ai vite constaté que pour le réseau
23 public ça fonctionne pas, je vous l'expliquerai un
24 peu plus tard, mais pour les gens détenus, le réseau
25 public est d'aucune aide, et pour les centres

1 fédéraux, plus précisément celui qui est à
2 Kanesatake, on m'indiquait que la... l'admission
3 pouvait uniquement se faire le seize (16) avril deux
4 mille dix-huit (2018) – on se rappelle que mon
5 client a comparu le dix-neuf (19) février deux mille
6 dix-huit (2018) –, ce qui amenait grosso modo un
7 deux (2) mois de délai de détention avant de pouvoir
8 être admis.

9 Je vais également détailler plus... de manière
10 plus précise dans mon témoignage, mais des
11 formulaires d'admission sont nécessaires avant
12 d'être admis et des tests médicaux doivent être
13 faits, tests médicaux qui sont pratiquement
14 impossibles d'être faits en centre carcéral.

15 En bref, si je peux le résumer comme ça, si mon
16 client n'avait pas été Autochtone, il aurait été
17 libéré le vingt (20) février deux mille dix-huit
18 (2018).

19 Nous avons finalement réussi... j'ai discuté
20 avec la procureure de la Couronne, qui était très
21 attentive, soit dit en passant, à la situation
22 injuste, à l'effet discriminatoire de ce problème
23 juridictionnel là. On a discuté longuement. Il
24 était clair qu'on pouvait pas laisser ça comme ça.

25 Donc le six (6) mars deux mille dix-huit

1 (2018), on a libéré mon client en lui imposant comme
2 condition de se rendre, de s'inscrire dans un centre
3 de thérapie et de respecter leurs recommandations.
4 Si c'était une thérapie interne, il devait aller à
5 l'interne, si c'était à l'externe, il devait aller à
6 l'externe. C'était possible parce que mon client
7 avait un réseau familial qui était fort, c'était
8 également possible parce que la famille a réussi à
9 trouver un mille dollars (1 000 \$) de caution qui
10 pouvait être déposé en dépôt, ce qui faisait en
11 sorte que on avait des... des conditions qui
12 permettaient de croire que mon client ne
13 représentait plus un risque de récidive marqué.

14 Il faut comprendre que dans bien d'autres
15 situations la procureure de la Couronne n'aurait pas
16 pu remettre mon client en liberté. Si on avait
17 parlé de violence conjugale par exemple, on n'aurait
18 pas pu retourner mon client dans son milieu, il
19 serait demeuré détenu, on n'aurait pas pu utiliser
20 le moyen qu'on a utilisé pour mon client en mars
21 deux mille dix-huit (2018).

22 Ce qui... ce qui m'amène à constater avec
23 étonnement qu'encore en deux mille dix-huit (2018)
24 il y a des conflits juridictionnels qui préjudicient
25 les membres des Premières Nations, et à mon avis,

1 c'est... c'est inacceptable. C'est d'autant plus
2 inacceptable que lorsque j'ai rencontré mon client
3 pour lui expliquer la situation, il m'a rien dit, il
4 a eu aucune réaction. Je peux vous dire, sa famille
5 également s'est pas objectée à ça, a pas décrié
6 cette situation-là. Et... puis je pense c'est la
7 partie la plus choquante dans cette histoire-là,
8 c'est de voir l'absence de réaction chez les membres
9 des Premières Nations lorsqu'un conflit
10 juridictionnel va amener un effet discriminatoire.

11 Si ç'avait été n'importe quel autre de mes
12 clients que j'aurais dit, "vous restez détenu" pour
13 telle ou telle raison, il se serait objecté et
14 aurait décrié cette situation-là. Ça témoigne à mon
15 avis d'une rupture du lien social avec les
16 communautés autochtones.

17 Par la suite, j'ai fait plusieurs démarches,
18 j'ai contacté plusieurs personnes, j'ai contacté
19 plusieurs avocats, plusieurs organismes. Je vais
20 vous en parler plus tard, mais j'ai eu plusieurs
21 communications avec le directeur général de
22 l'assistance sociale au Québec, monsieur Daniel
23 Jean, et également avec l'avocate Me Racette, qui
24 représente la directrice des programmes autochtones
25 au niveau fédéral, ce qui me permet aujourd'hui de

1 témoigner devant vous non seulement avec une
2 perspective d'avocat de défense qui représente des
3 gens qui... des gens des communautés des Premières
4 Nations qui se retrouvent détenus devant les
5 tribunaux, mais également comme citoyen qui est
6 inquiet du sort qui est réservé aux membres des
7 Premières Nations.

8 J'ai fait une promesse à mon client que je
9 n'abandonnerais pas ce dossier-là tant et aussi
10 longtemps que les Autoch... les membres des
11 Premières Nations n'auront pas un accès égal ou
12 équivalent aux centres de traitement de la
13 dépendance. C'est ce qui m'amène aujourd'hui devant
14 vous.

15 Je vais maintenant passer au deuxième point de
16 mon plan sommaire, soit la description de la
17 problématique, et avant d'entrer dans le coeur du
18 sujet, je vais vous définir les différents réseaux
19 qu'on retrouve au Québec. Je vais les classer en
20 trois (3) grandes catégories, soit catégorie du
21 réseau public, catégorie des centres de thérapie du
22 Québec, et la catégorie du programme fédéral.

23 En ce qui a trait à la catégorie du réseau
24 public, c'est intégré dans les services de santé et
25 de services sociaux. C'est important de dire que

1 les membres des Premières Nations ont un accès égal
2 aux autres... aux autres citoyens du Québec au
3 réseau public. Essentiellement et grossièrement, ça
4 revient à dire c'est comme aller à l'hôpital ou
5 aller au CLSC. Donc c'est vraiment un réseau de
6 traitement de la dépendance qui est public,
7 institutionnalisé.

8 Le fonctionnement, rapidement, de ce réseau-là.
9 Ça marche surtout sur rendez-vous et sur évaluation.
10 Il faut comprendre qu'il y a de l'attente, donc un
11 rendez-vous peut prendre de deux (2) à trois (3)
12 semaines pour un rendez-vous urgent. Par la suite,
13 suite à une évaluation et suite à plusieurs
14 rendez-vous, il y a une référence qui peut être
15 faite à l'externe et à l'interne.

16 Maintenant, en ce qui concerne les centres de
17 thérapie du Québec, c'est des centres de thérapie
18 qui sont privés et certifiés en dépendances par le
19 MSSS. C'est pas tous, tous les centres de thérapie
20 privés qui sont certifiés, cependant, de manière
21 générale et ceux auxquels je fais référence, c'est
22 ceux qui sont certifiés par le MSSS.

23 Il y a différentes longueurs de thérapie, on
24 peut parler de trente (30) jours à l'interne pouvant
25 aller jusqu'à six (6) mois. Ceux auxquels je fais

1 référence et ceux avec quels je fais affaire, c'est
2 beaucoup plus des thérapies de six (6) mois puisque
3 c'est dans un contexte de détention que mes clients
4 y sont référés.

5 Dans ces centres de thérapie et malgré que ça
6 soit des ressources privées, les personnes sur
7 l'aide sociale vont avoir accès à ces centres de
8 thérapie privés gratuitement et vont avoir divers
9 avantages du... provenant de l'aide sociale, dont
10 une allocation de deux cents dollars (200 \$) par
11 mois pour les besoins personnels et une allocation
12 pour la relocalisation. C'est des montants qui sont
13 offerts pour permettre de maintenir le loyer pendant
14 qu'on est en... pendant qu'on est en thérapie.

15 Donc dans ces centres de thérapie, lorsque la
16 personne est sur l'aide sociale, le MTESS, le
17 ministère du Travail, de l'Emploi et de la
18 Solidarité sociale, défraie les frais d'hébergement,
19 soit cinquante-deux dollars (52 \$) par jour. Pour
20 sa part, le MSSS va défrayer les frais de
21 traitement. Ça fonctionne par contrat de quatre (4)
22 ans selon des statistiques et on va octroyer aux
23 maisons de thérapie certains montants.

24 Il faut comprendre que dans le dernier contrat
25 de quatre (4) ans, et peut-être que monsieur Bédard

1 pourra vous en parler davantage, mais dans le
2 dernier contrat de quatre (4) ans, les statistiques
3 n'incluaient pas les Autochtones, ce qui revient à
4 dire que lorsque les maisons de thérapie acceptent
5 une clientèle autochtone, ils acceptent par le fait
6 même que le seul paiement qu'ils reçoivent c'est le
7 cinquante-deux dollars (52 \$) par jour du MTESS, le
8 MSSS, le MSSS ne fournissant aucune somme
9 présentement pour ces gens.

10 Et pour finir avec le centre... les centres de
11 thérapie privés qui sont certifiés en dépendances,
12 évidemment, et dans mon témoignage vous devez
13 comprendre que lorsque je vous indique que les gens
14 des communautés des Premières Nations devraient
15 avoir un accès égal, qu'ils devraient avoir le même
16 accès gratuit, je fais référence ici à un équivalent
17 de personne qui peut bénéficier de l'aide sociale.
18 Évidemment, si une personne a des revenus suffisants
19 pour pouvoir défrayer les frais d'une thérapie,
20 qu'il soit Autochtone ou non-Autochtone, il peut, il
21 doit payer sa thérapie, et selon les maisons de
22 thérapie, ça varie pour une durée de six (6) mois
23 entre dix mille (10 000) et quatorze mille dollars
24 (14 000 \$).

25 Maintenant, pour les... les thérapies du

1 programme fédéral, il faut comprendre que le
2 programme fédéral, vous êtes sûrement au courant, a
3 été créé à la demande des Premières Nations et il
4 est géré par celles-ci.

5 C'est des thérapies où est-ce que les gens sont
6 traités par la communauté selon les méthodes de ces
7 communautés. Au Québec, on en a cinq (5), comme je
8 vous l'ai mentionné précédemment, et vous verrez
9 dans le tableau coté sous P-764 que ces thérapies
10 varient de trois (3) à huit (8) semaines.

11 Et je peux peut-être faire la parenthèse
12 immédiatement, ils ont essayé de faire des thérapies
13 de six (6) mois, cependant ils n'avaient pas une
14 demande assez... assez forte pour les thérapies de
15 six (6) mois. J'y reviendrai plus tard, mais il y a
16 peut-être des raisons qui expliquent pourquoi les
17 thérapies de six (6) mois n'ont pas fonctionné dans
18 le programme fédéral. Il y a peut-être pas assez de
19 population pour recueillir autant de clientèle pour
20 ce genre de programme, et après avoir parlé avec mes
21 collègues, il ne semble pas y avoir eu de diffusion
22 de ce programme-là de six (6) mois dans les palais
23 de justice, et c'est principalement dans les palais
24 de justice où on réfère les gens pour une thérapie
25 de six (6) mois.

1 Également, j'aimerais dire d'emblée qu'il faut
2 pas voir mon témoignage sous un angle où je
3 remettrais en cause le programme fédéral. Ce
4 programme est légitime et il a été créé à la demande
5 des Premières Nations. J'en comprends très bien les
6 bienfaits, c'est-à-dire qu'il vise plus
7 particulièrement le traitement des problèmes de
8 dépendance des membres des Premières Nations à
9 l'intérieur de leurs communautés par des gens de
10 leurs communautés, et c'est important, cependant le
11 programme fédéral est incomplet et ne répond pas à
12 tous les besoins. Il y a une nette différence, à
13 mon avis, entre les services offerts aux membres des
14 Premières Nations et les autres citoyens du Québec.

15 Voici les différences que je crois qui sont
16 importantes de noter et qui vont aider à comprendre
17 la problématique qui... qui s'ensuit avec
18 l'admissibilité des membres des Premières Nations
19 dans les centres de thérapie.

20 Dans un premier temps, la durée de la thérapie
21 peut atteindre dans les centres de thérapie jusqu'à
22 six (6) mois, alors que dans les thérapies fédérales
23 on parle de trois (3) à huit (8) semaines.

24 Il faut comprendre que c'est pas fait pour tout
25 le monde des thérapies de six (6) mois et c'est pas

1 fait pour tout le monde non plus des thérapies de
2 trente (30) jours ou de trois (3) à six (6)
3 semaines. Chaque cas est un cas d'espèce et
4 l'évaluation de l'individu va nous permettre de
5 choisir vers où on oriente la personne.

6 Les thérapies plus longues sont plus
7 importantes pour ceux qui ont des problèmes de
8 dépendance sérieux, surtout lorsqu'on parle de
9 rechute ou de multiples rechutes. Je vais vous le
10 dire un peu plus tard, mais lorsqu'on parle de
11 rechute ou de multiples rechutes, les gens sont
12 refusés dans le programme fédéral, c'est des cas qui
13 sont trop lourds. Donc d'emblée, si on est en
14 situation de rechute dans le programme fédéral, il
15 faut obtenir une autorisation spéciale pour pouvoir
16 retourner dans le centre de thérapie fédéral.

17 Une autre des problématiques c'est le temps
18 d'attente. Quand on parle des centres de thérapie,
19 on parle de quelques jours, que la personne soit
20 détenue ou non détenue. Donc si une personne n'est
21 pas détenue, elle peut appeler, il va y avoir une
22 évaluation, qui se fait soit dit en passant sans
23 formulaire d'admission, ça se fait de vive voix, il
24 y a pas de test médical. Que la personne soit
25 Autochtone ou non-Autochtone, les centres de

1 thérapie du Québec ne demandent pas de tests
2 médicaux.

3 Vous le verrez dans le tableau sous P-764 que
4 les thérapies du programme fédéral c'est un délai de
5 deux (2) à quatre (4) mois. La rapidité de
6 l'admission dans un centre de dépendance est parfois
7 cruciale, la demande d'aide une personne dépendante
8 étant une rare, voire la seule fenêtre d'opportunité
9 pour venir en aide à celle-ci.

10 Donc si je peux résumer ça, lorsqu'une personne
11 lève le drapeau pour dire "j'ai besoin d'aide",
12 souvent il faut l'aider immédiatement, encore plus
13 lorsque les problèmes de dépendance sont sérieux, la
14 demande d'aide va être très passagère, il faut
15 saisir la balle au bond pour pouvoir les aider.

16 Il faut comprendre aussi que l'admission rapide
17 dans un centre de thérapie permet de protéger les
18 proches. Donc lorsqu'une personne est en état de
19 désorganisation à cause de ses problèmes de
20 dépendance, elle devient dangereuse pour les membres
21 de sa communauté. Les travailleurs sociaux des
22 communautés des Premières Nations seraient donc à
23 même de dire qu'une personne devient trop dangereuse
24 et qu'elle doit être amenée dans un centre de
25 thérapie immédiatement.

1 C'est la seule... les centres de thérapie,
2 c'est le seul endroit où est-ce qu'on peut envoyer
3 nos clients qui sont détenus. C'est pratiquement
4 impossible dans les centres *fédéraux*, et si ce
5 l'est, comme je vous l'ai mentionné précédemment,
6 c'est... ça va engendrer une longue détention avant
7 l'admission en thérapie.

8 L'admissibilité également se fait plus
9 facilement dans les centres de thérapie, comme je
10 vous l'ai mentionné, il y a pas de tests médicaux,
11 on parle notamment d'un test pour la tuberculose, et
12 il y a pas de formulaire. La plupart du temps,
13 c'est fait par entrevue.

14 J'ai regardé le formulaire, et j'en parlais
15 avec la procureure de la Commission, même moi comme
16 avocat, ça me prendrait beaucoup de temps, c'est un
17 formulaire qui est compliqué et je ne pense pas que
18 lorsqu'on fait face à des gens qui sont fragilisés,
19 qui sont en désorganisation et en besoin d'aide,
20 qu'on peut leur imposer autant d'obligations.

21 Dans le programme fédéral, on doit également,
22 pour certains centres, avoir des rencontres
23 préalables. On peut... ça peut aller jusqu'à quatre
24 (4) rencontres pour le centre qui dessert Val-d'Or,
25 donc encore une fois, non seulement il y a un délai

1 d'attente, non seulement il y a un formulaire qui
2 est exigeant à remplir, mais il faut participer à
3 des rencontres préalables pour pouvoir participer au
4 programme fédéral.

5 Je trouve ça assez illusoire pour les gens qui
6 ont des problèmes sérieux de consommation de penser
7 qu'ils vont être... se mobiliser pour remplir tous
8 les critères de préadmission dans un centre de
9 thérapie. Alors il y a des avantages clairs pour
10 les membres des Premières Nations de choisir un
11 autre réseau que celui du programme fédéral.

12 Je vois un peu les centres de thérapie du
13 Québec comme un outil supplémentaire pour gérer les
14 problèmes de dépendance. Donc il peut y avoir
15 les... le service de première ligne avec les
16 travailleurs sociaux, dans un deuxième temps, après
17 une évaluation, si on a un problème de dépendance
18 qui est... qui est de faible à modéré, on peut les
19 référer au programme fédéral tout en les soutenant
20 avant leur admission, mais lorsque les problèmes
21 sont sérieux, les centres de thérapie deviennent une
22 voie complémentaire à être utilisée.

23 Ce qui m'amène bientôt à la problématique, mais
24 comme prémisse, je vous dirais ceci : il me semble
25 que les membres des Premières Nations désirant

1 traiter leurs problèmes de dépendance, si tel est
2 leur choix, devraient avoir accès également aux
3 centres de thérapie de la même manière que les
4 autres citoyens bénéficiant de l'aide sociale, et
5 ce, sans distinction relative à leur statut
6 d'Autochtone, évidemment s'ils sont admissibles à
7 l'aide sociale.

8 En bref, je comprends pas pourquoi les
9 Autochtones ont pas un accès égal aux centres de
10 thérapie. Ça me semble évident qu'en deux mille
11 dix-huit (2018), sur un même territoire, tous
12 devraient avoir les mêmes services.

13 Ce qui m'amène à la problématique. Il y a un
14 sérieux problème au Québec pour les Autochtones
15 d'avoir accès aux centres de thérapie.

16 Si je vous résume ça simplement, c'est qu'une
17 personne qui demeure sur un territoire autochtone
18 est de juridiction fédérale, lorsqu'il va dans un
19 centre de thérapie, il n'est plus sur le territoire
20 de juridiction fédérale, ce qui fait qu'il se fait
21 couper son aide sociale fédérale.

22 Il y a une règle et qui est toujours en vigueur
23 sous P-765, et je vais vous la lire. Je suis à la
24 page 5 de six (6) :

25 « Une personne autochtone suivant une cure

1 dans un centre de désintoxication hors
2 réserve vivant habituellement sur la
3 réserve et qui compte y retourner lorsque
4 la cure sera terminée a droit à des
5 allocations de son conseil de bande et
6 doit les exiger. Le fait d'aller suivre
7 une cure dans les centres de
8 désintoxication hors réserve ne fait pas
9 que cette personne... de cette personne un
10 Indien vivant hors réserve car celle-ci
11 demeure... car celle-ci demeure son lieu
12 de résidence habituel. »

13 Donc cette personne n'est pas admissible à
14 l'AFDR ni au remboursement des frais... ses frais de
15 séjour. On explique au paragraphe suivant que
16 certaines communautés ne sont pas visées par cette
17 directive.

18 À la page suivante, le programme de la sécurité
19 du revenu fédéral financé par les Affaires
20 autochtones du Nord Canada ne couvre aucun besoin
21 lié à la santé puisque c'est du ressort de Santé
22 Canada. On explique que Santé Canada a le programme
23 de la PNLAADA puis on décrit les cinq (5) centres.

24 « Si une personne autochtone souhaite
25 suivre une thérapie dans un centre de

1 désintoxication autre que les cinq (5)
2 centres de réadaptation, elle doit se
3 rendre dans un centre de réadaptation du
4 réseau public québécois dont les thérapies
5 sont couvertes par le MSSS.
6 Contrairement aux personnes prestataires
7 de l'aide financière de dernier recours,
8 les personnes autochtones n'a pas accès...
9 la personne autochtone n'a pas accès à des
10 frais de séjour pour payer les services de
11 thérapie dans le réseau privé, Santé
12 Canada contribuant uniquement aux centres
13 de réadaptation fédérale. »

14 Essentiellement, c'est l'exposition dans les
15 directives de l'aide sociale du conflit
16 juridictionnel et c'est de mettre par écrit qu'on...
17 on paiera pas. Le problème, c'est lorsque une
18 personne ne demeure plus sur la réserve, bien, le
19 fédéral, eux, les considèrent plus sur réserve, ce
20 qui a engendré la problématique que la personne
21 autochtone se retrouvait entre deux (2) chaises et
22 que elle était coupée des deux (2) côtés.

23 Il y a eu une sortie médiatique en deux mille
24 dix-sept (2017). Essentiellement, c'est le Centre
25 L'Envolée qui a mené un combat pour les personnes

1 autochtones. Il y a eu une décision qui a... qui a
2 été prise. Cette décision-là ne vient... vient
3 contrecarrer la directive que je viens de vous lire,
4 mais je dois vous dire, la directive que je viens de
5 vous lire, elle est officielle, elle est sur
6 Internet et c'est elle qui est en vigueur. Donc si
7 on veut avoir accès et savoir si une personne
8 autochtone peut aller dans un centre de thérapie, ce
9 qu'on va trouver sur Internet c'est cette
10 directive-ci.

11 Il y a eu une directive transitoire et
12 exceptionnelle qui a été prise par le gouvernement
13 depuis deux mille dix-sept (2017). Cette
14 directive-là, elle est non officielle, si je peux
15 dire ça comme ça. En fait, elle est uniquement
16 accessible aux agents dans leur système d'aide à la
17 décision et ce système d'aide à la décision là
18 indique que lorsqu'un agent est confronté à cette
19 situation-là il doit référer à un... il doit référer
20 à un autre département qui va gérer cette
21 situation-là et qui va établir si les prestations
22 vont être données.

23 C'est important, la décision qui a été prise en
24 deux mille dix-sept (2017), c'est uniquement pour
25 les personnes qui sont détenues et non pour les

1 personnes qui sont en liberté, qui amène à mon avis
2 un peu au résultat ridicule suivant, soit que si une
3 personne autochtone veut avoir accès aux centres de
4 thérapie du Québec, elle doit commettre un acte
5 criminel pour y avoir accès. Alors c'est loin
6 d'assurer la prévention du crime, c'est loin
7 d'assurer la sécurité de la personne en besoin
8 d'aide et c'est loin d'assurer la sécurité des gens
9 qui l'entourent. Et c'est pas pour faire
10 dramatique, là, on peut penser rapidement à des cas
11 où des enfants vont être blessés, rapidement où des
12 familles... des familles vont être brisées parce
13 qu'une personne en besoin d'aide a pas eu une aide
14 immédiate.

15 La mesure transitoire et exceptionnelle vise
16 uniquement le paiement des frais d'hébergement, soit
17 le cinquante-deux dollars (52 \$) que je vous parlais
18 au début payé par le MTESS, ce qui revient à dire
19 que les centres de thérapie doivent assumer les
20 frais de traitement.

21 J'ai fait plusieurs téléphones à des collègues
22 et je vais vous résumer un peu plus tard les... les
23 résumés de ces conversations-là.

24 Je comprends des communications que j'ai eues
25 avec mes collègues de l'aide juridique que la

1 directive exceptionnelle et transitoire n'est pas
2 appliquée dans plusieurs régions du Québec. À mon
3 avis et selon mon analyse, il y a plusieurs raisons
4 qui peuvent expliquer ça. 1) On peut avoir des
5 agents qui sont... qui ont mal compris la directive
6 ou la directive est mal appliquée. Il faut
7 comprendre qu'il y a coexistence d'une directive
8 officielle et d'une directive qui est non
9 officielle. Est-ce qu'elle est connue par
10 l'ensemble des agents de l'État, je l'ignore, mais
11 est-ce que cette confusion-là peut mener à ce que
12 des gens ont pas... aient pas accès aux centres de
13 thérapie, je crois que oui.

14 Est-ce que cette nouvelle directive-là a été
15 transmise à l'ensemble des thérapies, à l'ensemble
16 des intervenants de terrain, je ne pense pas. Les
17 centres de thérapie, notamment près de Val-d'Or,
18 refusent toujours les Autochtones dans leurs
19 centres.

20 Je crois pas non plus qu'on se soit assuré de
21 l'acceptation par les centres de thérapie de cette
22 mesure-là, ce qui est à mon avis essentiel. Si...
23 si on crée une mesure, mais que en fait elle ne peut
24 pas être appliquée parce que ceux qui l'appliquent
25 la refusent, on n'a pas réglé aucun problème.

1 Il faut comprendre que le cinquante-deux
2 dollars (52 \$) par jour couvre pas les frais de
3 traitement, comme je vous l'ai dit, mais couvre pas
4 non plus les frais supplémentaires qui peuvent être
5 engendrés par l'admission des membres des Premières
6 Nations dans les centres de thérapie, notamment
7 lorsque ceux-ci sont anglophones. Donc peut-être
8 que monsieur Bédard pourra vous en parler plus
9 amplement, il y a une partie de son programme qui
10 est anglophone, mais si plusieurs Autochtones
11 anglophones entrent dans son programme, ça va
12 nécessiter plus de personnel anglophone pour
13 exécuter ce programme-là. Donc s'il y a pas de
14 financement, les centres de thérapie peuvent pas
15 accepter plus d'anglophones.

16 Même si une personne est admise en ce moment
17 dans un centre de thérapie, il y a d'autres
18 problèmes. Ces problèmes-là sont liés à la... aux
19 prestataires d'aide. Donc présentement, ils n'ont
20 pas d'allocation de deux cents dollars (200 \$) par
21 mois, ce qui fait une différenciation avec les
22 autres, les autres personnes avec qui il fait cette
23 thérapie. Il faut comprendre ce deux cents dollars
24 (200 \$) par mois là c'est un minimum, c'est pour les
25 besoins personnels, savon, brosse à dents, pâte à

1 dents, et également pour pouvoir bénéficier de
2 permissions de sortie.

3 Le fait de pas avoir cette allocation-là va
4 faire en sorte que les personnes autochtones qui
5 sont admis en centre de thérapie sont mises à
6 l'écart par les autres pensionnaires. C'est les
7 besoins de base, là, on parle de savon, dentifrice,
8 c'est la base, donc c'est difficile de se faire
9 intégrer dans un milieu lorsqu'on n'a pas ce
10 minimum-là. Également, les frais de relocalisation
11 pour le loyer est pas donné présentement aux
12 Autochtones qui sont admis en centre de thérapie.

13 Je vais maintenant aborder la problématique
14 spécifique des personnes détenues qui désirent être
15 remis en liberté pour fins de cautionnement.

16 Peut-être rapidement pour vous expliquer un peu
17 comment qu'on fonctionne au criminel, il y a deux
18 (2) manières de remettre une personne en liberté
19 lorsqu'elle a des problèmes de dépendance. Si ces
20 problèmes de dépendance là sont pas assez sérieux ou
21 sont somme toute bénins, on va pouvoir remettre une
22 personne en liberté dans son milieu de vie en lui
23 demandant d'aller vers des ressources externes de
24 traitement de la dépendance, cependant, et souvent,
25 lorsque les problèmes de dépendance sont sérieux, ça

1 ne permet pas qu'on puisse retourner la personne
2 dans son milieu de vie, parce qu'on est assuré que
3 la consommation va continuer et que cette
4 personne-là va donc constituer un risque marqué de
5 récidive, ce qui permet pas au stade de l'enquête
6 sous cautionnement de remettre une personne en
7 liberté. C'est particulièrement ces cas-ci auxquels
8 je vais faire référence.

9 D'emblée, le réseau public ne répond pas aux...
10 à cette problématique-là. Comme je vous l'ai
11 mentionné précédemment, ça marche par rendez-vous,
12 ça marche par évaluation à l'externe, donc ça
13 impliquerait nécessairement une remise en liberté
14 dans le milieu de vie si on voulait faire affaire
15 avec le réseau public. Le réseau public va
16 uniquement fonctionner pour la première catégorie de
17 détenus dont les problèmes de dépendance sont somme
18 toute bénins.

19 Vu tous les problèmes que je vous ai mentionnés
20 précédemment, les centres de thérapie refusent les
21 Autochtones dans leurs centres. Ils ont abandonné.
22 En fait, je connais un seul centre au Québec, là,
23 c'est le Centre L'Envolée, qui continue de se
24 battre, qui continue d'essayer de... de trouver des
25 solutions.

1 Ça fait à peu près quatre (4) ans, je pense,
2 que le Centre L'Envolée se bat pour ça. Il commence
3 à y avoir un épuisement, commence à devoir dire non
4 à plusieurs personnes, ce qui fait en sorte que les
5 personnes présentement demeurent détenues par manque
6 de ressources.

7 Pourquoi on peut pas utiliser le réseau fédéral
8 pour les personnes détenues qu'on doit remettre
9 immédiatement dans un centre de thérapie? Le temps
10 d'attente est trop long, de deux (2) à quatre (4)
11 mois, alors que pour les centres de thérapie ce
12 n'est que de quelques jours. Ce qui revient à dire
13 que si on réussit à faire le processus d'admission,
14 une personne dans un... devra attendre de quelques
15 semaines à deux (2) mois avant d'être intégrée dans
16 un centre fédéral.

17 C'est pas parce qu'on réussit à libérer une
18 personne dans un centre fédéral qu'on peut crier
19 victoire. La détention d'une journée de plus
20 comparativement à une personne qui n'est pas
21 Autochtone, c'est une journée de trop. La détention
22 d'une semaine à quelques mois, c'est inacceptable.

23 L'arrêt Ipeelee et Gladue de la Cour suprême
24 est clair, on a constaté qu'il y avait trop
25 d'emprisonnement pour les communautés autochtones et

1 ça s'applique aussi à l'enquête sur cautionnement.

2 Je vais me permettre de citer la Cour suprême
3 dans *Toronto Star Newspapers Ltd. c. Canada*, 2010
4 CSC21, paragraphe 51. La Cour suprême parle dans ce
5 paragraphe-là de l'enquête sur remise en liberté.

6 « Le tout premier jour de détention peut
7 se révéler pénible pour un accusé, surtout
8 lorsque les conditions de détention sont
9 insatisfaisantes. Le préjudice potentiel
10 à ce stade ne doit pas être sous-estimé.
11 Dans l'arrêt *R. c. Hall*, le juge Iacobucci
12 s'est exprimé dans les termes suivants :

13 La liberté du citoyen est au coeur
14 d'une société libre et démocratique.
15 La liberté perdue est perdue à jamais
16 et le préjudice qui résulte de cette
17 perte ne peut jamais être entièrement
18 réparé. Par conséquent, dès qu'il
19 existe un risque de perte de liberté,
20 ne serait-ce que pour une seule
21 journée, il nous incombe, en tant que
22 membres d'une société libre et
23 démocratique, de tout faire pour que
24 notre système de justice réduise au
25 minimum le risque de privation

1 de détention et le centre de thérapie.

2 Il faut comprendre que lorsqu'on remet une
3 personne en liberté dans un centre de thérapie, il
4 doit être remis entre les mains d'un représentant du
5 centre de thérapie, c'est-à-dire qu'il ne peut
6 sortir de prison s'il n'est pas avec un centre... un
7 représentant du centre de thérapie. Pourquoi?
8 Parce qu'on s'assure que la personne, il aura pas
9 consommé, on s'assure que la personne va se rendre
10 au centre de thérapie, et tout ça est lié au risque
11 de récidive qui ne doit pas être marqué en matière
12 criminelle pour obtenir un cautionnement. Donc
13 c'est un ensemble de mesures qui nous permet de
14 remettre une personne en liberté.

15 Dans mes recherches et dans les téléphones que
16 j'ai faits pour les centres fédéraux, on va même
17 jusqu'à refuser des gens qui sont en instance
18 criminelle. Plus précisément, au centre... à
19 Sept-Îles, on va refuser une personne qui est en
20 instance criminelle ou en peine d'incarcération. Au
21 centre de Kanesatake, si une personne doit se
22 présenter à la Cour pendant sa thérapie, le centre
23 refuse son admission.

24 Monsieur Bédard pourra vous en parler plus
25 amplement, mais j'aimerais souligner ma grande

1 inquiétude pour les femmes unilingues anglophones
2 des Premières Nations. Il n'y a aucun centre au
3 Québec, aucun centre de thérapie qui peut les
4 admettre, ce qui revient à dire que les femmes
5 autochtones unilingues anglophones des Premières
6 Nations demeurent détenues sur enquête sur
7 cautionnement puisqu'il y a pas de centres de
8 thérapie qui peuvent les intégrer.

9 Je pense que vous pouvez voir facilement tout
10 l'intérêt qu'on peut avoir à joindre la force des
11 deux (2) réseaux qui existent, soit le réseau
12 fédéral et le réseau des centres de thérapie du
13 Québec.

14 Au mois de juin, j'ai communiqué avec plusieurs
15 de mes collègues de l'aide juridique. Je voulais...
16 je voulais voir jusqu'à quel point la problématique
17 elle était sérieuse. Je voulais également voir si
18 j'étais le seul à vivre cette problématique-là.

19 Donc j'ai communiqué avec plusieurs de mes
20 collègues, dans un premier temps avec Me Marie-
21 France Beaulieu, qui était jusqu'à tout récemment la
22 directrice du bureau d'aide juridique de Val-d'Or,
23 qui est aujourd'hui juge de paix et magistrat.
24 Au cours de cette même conversation, j'avais parlé
25 avec Me Julie Lorusso, avocate au bureau d'aide

1 juridique de Val-d'Or. Après quelques minutes
2 seulement, j'ai pu constater le désespoir de ces
3 deux (2) avocates, exténuées par la situation que
4 vivent leurs clients chaque jour, chaque semaine,
5 devant demeurer détenus puisqu'ils n'ont pas accès à
6 des centres de thérapie.

7 Et en fait, il faut comprendre, les
8 personnes... procureurs de la Couronne, les juges
9 sont pas insensibles au sort des Premières Nations
10 qui ont pas accès aux centres de thérapie. Ils
11 connaissent cette problématique-là. Donc dans un
12 premier temps, on va tenter de remettre en liberté
13 la personne dans son milieu avec une interdiction de
14 consommer de l'alcool. C'est... dès la libération,
15 la consommation recommence. On peut pas penser
16 interdire à quelqu'un de consommer de l'alcool en le
17 renvoyant directement dans son milieu où est-ce
18 qu'il a toujours consommé, mais c'est la seule
19 solution que la Cour a. On essaye. Si ça marche,
20 ça marche. Si ça fonctionne pas, ça fonctionne pas.

21 Les deux (2) avocates m'expliquaient que
22 quatre-vingt-dix-huit pour cent (98 %) du temps ça
23 fonctionne pas, quelques jours plus tard la personne
24 revient détenue, et à ce moment-là, cette
25 personne-là n'est pas cautionnable puisqu'elle est

1 incapable de respecter les conditions, ce qui
2 revient à dire que l'inaccès aux centres de thérapie
3 mène à la détention des clients de l'aide juridique
4 à Val-d'Or.

5 J'ai communiqué avec Me Beaulieu dans la
6 semaine du onze (11) juin deux mille dix-huit
7 (2018). La journée de mon appel, elle m'a dit,
8 "tiens, je vais te donner deux (2) exemples juste
9 cette semaine". La veille de mon appel, elle avait
10 reçu un appel d'un centre de thérapie lui indiquant
11 que son client allait être expulsé parce que ni le
12 gouvernement fédéral ni le gouvernement provincial
13 payaient pour les frais de... pour les frais de
14 thérapie.

15 Elle m'a également rapporté que la journée du
16 onze (11) juin un de ses clients autochtones en
17 situation itinérance qui vit sur réserve avait
18 besoin... avait un besoin urgent d'être intégré dans
19 un centre de thérapie, cependant il pouvait pas
20 aller dans les centres de thérapie du Québec. Elle
21 m'a dit que... elle me disait qu'il était illusoire
22 qu'une personne en situation d'itinérance puisse
23 remplir le formulaire, faire les tests médicaux et
24 faire les quatre (4) rencontres préalables à
25 l'admission dans un centre de thérapie fédéral. La

1 conversation avec Me Beaulieu s'est terminée ainsi.

2 La sécurité et la vie de certaines personnes
3 autochtones sont en péril ici, au quotidien, et je
4 pense pas que Me Beaulieu ait exagéré quand qu'elle
5 m'a dit ça. Elle était très sérieuse.

6 J'ai parlé également à Me Éric Raymond, qui est
7 avocat au bureau d'aide juridique de Maniwaki. Pour
8 Me Raymond, ça va un peu mieux. Je peux vous dire,
9 pour lui avoir parlé quelques fois, c'est un avocat
10 qui se dévoue à sa clientèle autochtone, il dessert
11 deux (2) communautés, et Me Raymond fait des pieds
12 et des mains à tous les jours pour que ses clients
13 puissent être admis dans les centres de thérapie.
14 Il faut comprendre que le centre Wanaki Center
15 dessert cette région, cependant les Algonquins de
16 Rapid Lake sont refusés à ce centre-là, le centre
17 étant plutôt désigné pour une autre communauté
18 autochtone.

19 Et je vous en ai pas parlé précédemment, mais
20 chacun des centres du Québec sont plutôt attitrés à
21 un type de communauté autochtone et pour un autre
22 membre des Premières Nations, pour accéder à ces
23 centres de thérapie là, il passe après toutes les
24 autres demandes, ce qui fait en sorte que... et je
25 peux comprendre qu'on ait voulu séparer les centres,

1 mais ce qui fait un double effet discriminatoire à
2 la fin pour les clients qui veulent rentrer dans un
3 centre de thérapie, donc...

4 Il m'a indiqué également que ça prend beaucoup
5 de temps avant qu'ils puissent être intégrés dans le
6 centre de thérapie, que ça soit un centre de
7 thérapie du Québec ou un centre fédéral, ce qui
8 amène à une détention plus longue de ses clients.

9 Me Laurie Harton, de La Tuque, elle m'indiquait
10 qu'il était impossible d'envoyer ses clients en
11 centre de thérapie lorsqu'une admission immédiate
12 est requise aux fins de remise en liberté.

13 Me Constantin Kiryakidis, ancien avocat à
14 l'aide juridique sur le circuit intérieur de la Cour
15 itinérante, m'indique qu'une admission immédiate est
16 impossible et ses clients devaient demeurer détenus
17 plusieurs semaines voire quelques mois avant d'être
18 intégrés dans le programme fédéral.

19 Me Guillaume Tremblay, avocat au bureau d'aide
20 juridique de Montréal, m'indiquait en juin que
21 récemment un de ses clients inuits qu'il
22 représentait est demeuré détenu puisqu'aucun centre
23 de thérapie ne voulait l'admettre.

24 Me Safaa Essakhri, avocate de la région de
25 Montréal, toujours en juin, elle m'indiquait qu'un

1 de ses clients autochtones à la Cour municipale est
2 demeuré détenu puisqu'aucun centre de thérapie ne
3 pouvait l'admettre.

4 Me Gisèle Tremblay, avocate de la région de
5 Montréal, récemment, un de ses clients autochtones
6 est demeuré détenu puisqu'aucun centre de thérapie
7 ne pouvait l'admettre.

8 Me Tonya Perron, avocate à Kahnawake,
9 maintenant chef à Kahnawake, elle a eu, avant le
10 mois de juin, deux (2) cas où des difficultés ont
11 été rencontrées, 1) coupure de paiement par l'aide
12 sociale après que le bureau d'aide sociale se soit
13 rendu compte que son client était Autochtone.

14 Je dois vous dire, la directive non officielle
15 était en vigueur à ce moment-là. On a la preuve
16 qu'un centre local d'emploi a coupé les prestations
17 pour un Autochtone alors qu'il y a une contre-
18 directive à la directive officielle. C'est donc
19 dire que ça participe, je crois, malgré qu'on... les
20 Autochtones devraient y avoir accès suite à la
21 directive non officielle, il y a encore une
22 confusion qui fait en sorte que les Autochtones y
23 ont pas accès. La mesure semble être appliquée de
24 manière différente d'un agent à un autre.

25 Il y a également eu... pour Me Perron, une

1 famille a dû payer le premier mois avant qu'une
2 entente intervienne et qu'un paiement soit fait par
3 le gouvernement. Ça revient à dire... on a réussi
4 dans ce cas-là, mais ça revient à dire, c'est comme
5 pour mon client que la famille a dû déposer mille
6 dollars (1 000 \$) en caution, que les familles qui
7 ont peu d'argent doivent déboursier de l'argent,
8 alors que normalement, s'il n'avait pas été
9 autochtone, ces argents-là n'auraient pas dû être
10 déboursés. Et on parle, là, pour un mois, je pense
11 c'est une somme de deux mille dollars (2 000 \$).
12 Monsieur Bédard pourra vous en informer plus
13 amplement. C'est pas des sommes qui sont
14 négligeables.

15 Tous les avocats à qui j'ai parlé se sont dits
16 indignés par cette situation. En fait, je peux vous
17 dire, mes conversations ont été longues, on a
18 beaucoup discuté de comment ç'a pas d'allure que ça
19 fonctionne comme ça. On s'explique mal qu'en deux
20 mille dix-huit (2018) il y ait un conflit de règles,
21 un conflit juridictionnel qui puisse mener à un
22 résultat aussi absurde que celui-là.

23 En somme, il m'a suffi que de quelques
24 conversations téléphoniques pour arriver au constat
25 suivant : il y a inexistence, rupture ou

1 insuffisance des services liés à l'admission des
2 membres des Premières Nations dans les centres de
3 thérapie. La problématique ne me semble pas
4 résorbée malgré les décisions exceptionnelles et
5 transitoires prises par le gouvernement.

6 J'arrive maintenant à mon point 3, soit la
7 progression des travaux. Il est important d'emblée
8 pour moi de préciser que les communications et le
9 travail que j'ai fait avec le gouvernement
10 provincial via Daniel Jean, le directeur général de
11 l'assistance sociale, également avec le gouvernement
12 fédéral via Me Racette, qui représente Murielle
13 Bruelle, gestionnaire principale d'exécution des
14 programmes, Direction générale de la santé des
15 Premières Nations et des Inuits, que j'ai une bonne
16 collaboration et que je sens un réel désir de
17 changer la situation, et je vais insister
18 particulièrement pour monsieur Daniel Jean. Un
19 directeur général d'assistance sociale qui prend
20 tous les appels d'un avocat qui décide de se saisir
21 d'un dossier, qui répond à toutes ses questions et
22 qui le fait rapidement, je pense que ça doit être
23 souligné, et ça témoigne également d'un...
24 probablement changement de culture au gouvernement.
25 On prend au sérieux les sujets qui touchent les

1 membres des Premières Nations.

2 Vous comprendrez cependant de ce que je viens
3 de vous mentionner, ça va pas assez vite à mon goût.
4 En fait, une personne détenue de plus, c'est une
5 personne de trop. Ça fait depuis plusieurs années
6 que la problématique demeure. J'ai peine à
7 comprendre que des gens continuent de souffrir de
8 cette situation. La détention, c'est la pire chose.
9 La privation de liberté, c'est le moyen ultime que
10 l'État a envers les citoyens. Il faut la limiter au
11 maximum, comme la Cour suprême nous l'indique.

12 J'ai envoyé deux (2) lettres au gouvernement
13 provincial. Une lettre au gouvernement fédéral et
14 une lettre au gouvernement fédéral. La lettre au
15 gouvernement provincial a été adressée à monsieur
16 Jean et la lettre... le treize (13) avril deux mille
17 dix-huit (2018), et la lettre au gouvernement
18 fédéral le vingt (20) juin deux mille dix-huit
19 (2018), à Me Racette. Tout ce que je vous ai
20 mentionné dans mon témoignage, notamment les... ce
21 que les avocats m'avaient rapporté, leur ont été
22 soulignés, c'est à leur connaissance.

23 Je veux pas faire de reproche à personne. Je
24 m'étonne beaucoup qu'encore aujourd'hui aucun des
25 avocats dont j'ai fourni les coordonnées ont eu

1 communication du gouvernement provincial ou du
2 gouvernement fédéral, pourtant la situation est
3 sérieuse.

4 Suite à ma lettre du treize (13) avril, il y a
5 eu une rencontre provincial-fédéral regroupant
6 divers organismes et divers ministères. Le quatorze
7 (14) mai deux mille dix-huit (2018), il y a eu une
8 décision que le fédéral reprend le paiement qui est
9 fait présentement par le gouvernement provincial de
10 manière transitoire et exceptionnelle. C'est pas
11 une mesure additionnelle, c'est juste un changement
12 de poche de qui qui paye. Il y a pas eu plus de
13 diffusion de cette mesure-là, et encore aujourd'hui,
14 elle est incomprise et inappliquée partout au
15 Québec.

16 Également, à mon avis, la décision du quatorze
17 (14) mai deux mille dix-huit (2018) de Services aux
18 Autochtones Canada qui consiste à couvrir les frais
19 de thérapie lorsque celle-ci est ordonnée par les
20 tribunaux aurait dû couvrir les demandeurs d'aide
21 qui ne sont pas judiciairisés, et ce, même s'il...
22 même s'il ne s'agit que d'une décision temporaire.
23 Il va de soi que l'on puisse utiliser la force d'un
24 réseau déjà en place et accessible, et ce, devant le
25 constat que le programme fédéral de gestion de la

1 dépendance ne peut actuellement répondre à tous les
2 besoins.

3 Que l'association avec les centres de thérapie
4 du Québec soit temporaire dans l'attente d'un
5 renforcement du programme fédéral ou permanente par
6 l'association des forces de chacun des réseaux, le
7 résultat doit être clair, que personne ne soit
8 laissé pour compte et que chaque personne ayant un
9 besoin d'aide bénéficie d'un accès égal à toutes les
10 ressources ou à des ressources offrant des services
11 équivalents, et ce, dans le respect des choix
12 individuels qu'ils désirent prendre et en fonction
13 du niveau de besoin d'aide qu'ils requièrent. Au
14 surplus, il serait également important de s'assurer
15 que chaque bénéficiaire a un accès aux mêmes
16 avantages sans distinction relative à leur origine.
17 Je fais référence ici à l'allocation de base
18 mensuelle et aux frais de relocalisation.

19 Suite à ma lettre du... lettre du... suite à ma
20 lettre du vingt (20) juin deux mille dix-huit (2018)
21 où je rapportais les témoignages de divers avocats,
22 la rencontre... il a été convenu qu'une rencontre
23 aurait lieu en septembre avec tous les intervenants,
24 rencontre à laquelle je vais participer suite à
25 l'invitation de Me Racette.

1 J'ai discuté cette semaine avec le directeur
2 général de l'assistance sociale. Il y a du progrès,
3 il y a des gens qui réussissent à intégrer les
4 centres de thérapie. Le directeur général de
5 l'assistance sociale, monsieur Jean, m'indiquait que
6 quinze (15) personnes sont présentement dans des
7 centres de thérapie, quinze (15) personnes
8 autochtones qui viennent d'une réserve. Il y a du
9 progrès, mais c'est très limité.

10 Ce qui m'intéresse, moi, dans les statistiques,
11 c'est qu'est-ce que les statistiques disent pas.
12 Combien de temps ces gens ont dû attendre avant
13 d'intégrer... avant d'être intégrés dans ces centres
14 de thérapie? Est-ce que ces centres de thérapie ont
15 des difficultés d'être payés? Également, ce qui
16 fait pas partie de cette statistique-là, c'est tous
17 les gens qui sont demeurés détenus et qui ont pas eu
18 accès aux centres de thérapie dû au fait qu'ils sont
19 Autochtones.

20 Le progrès, c'est important, mais les
21 conséquences sont tellement graves qu'on peut pas se
22 contenter d'un progrès aussi limité, surtout quand
23 on a accès à un réseau qui peut prendre en charge
24 ces gens-là et que la solution elle est très facile,
25 c'est une question de paiement essentiellement.

1 Ce qui m'amène à mon point 4 : nécessité des
2 mesures transitoires immédiates. Je me suis demandé
3 si je vous citerais la *Charte canadienne des droits*
4 *et libertés* et la *Charte des droits et libertés de*
5 *la personne*. Je me suis demandé si ça serait trop
6 vous citer deux (2) articles, mais en les relisant,
7 j'arrivais à la seule conclusion que c'est
8 exactement ce que ces articles-là disent, qui
9 parlent de la problématique dont je vous parle
10 aujourd'hui.

11 « Chacun a droit à la vie, à la liberté et
12 à la sécurité de sa personne. »

13 Article 7, *Charte canadienne des droits et libertés*.

14 « Tout être humain a droit à la vie ainsi
15 qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la
16 liberté de sa personne. »

17 Article 1, alinéa 1 de la *Charte des droits et*
18 *libertés de la personne*.

19 J'ajouterais à ces deux (2) articles ceci :
20 sans délai. Il devrait pas avoir de délai quand on
21 parle de la liberté d'une personne, il devrait pas
22 avoir de délai quand on parle de la sécurité d'une
23 personne, il devrait pas avoir de délai quand on
24 parle de la sécurité de l'entourage d'une personne,
25 surtout quand il y a une solution immédiate, facile,

1 et qu'on a accès.

2 Je vais vous donner un exemple, puis je l'ai
3 donné à plusieurs intervenants à qui j'ai parlé. Si
4 les communautés autochtones géraient leurs
5 programmes de santé sur leur propre territoire, par
6 contre qu'il n'y aurait pas de traitements de
7 chimiothérapie sur les territoires autochtones, je
8 pense pas qu'on serait rendu à du deux (2) ou trois
9 (3) ans avant de permettre l'accès aux Autochtones
10 aux hôpitaux du Québec pour pouvoir avoir un
11 traitement de chimiothérapie. Et la comparaison
12 avec le cancer, c'est pas une... c'est une
13 comparaison équivalente, je vous soumettrais. Un
14 problème de dépendance, c'est un cancer, et à mon
15 avis, les répercussions des problèmes de dépendance
16 sont beaucoup plus graves que le cancer, parce que
17 ça affecte les gens autour, psychologiquement et
18 physiquement.

19 Je vous l'ai dit dans mon témoignage, j'ai
20 peine à comprendre que des règles, des règlements,
21 des conflits juridictionnels nous ont amenés à ne
22 pas soigner le cancer des gens qui souffrent de la
23 dépendance.

24 À mon avis, des mesures transitoires immédiates
25 doivent être mises en place. Celles-ci doivent

1 assurer l'admission des membres des Premières
2 Nations dans les centres de thérapie sans
3 problématique ou demande spéciale et indépendamment
4 d'une judiciarisation. À cette fin, je suis d'avis
5 qu'il faut que le gouvernement s'assure de
6 l'acceptation des mesures transitoires dans les
7 centres de thérapie. C'est important. Si les
8 mesures sont pas acceptées par les centres de
9 thérapie, tout ce qu'on décide donne rien. Et le
10 gouvernement doit s'assurer d'une défusion,
11 diffusion de ces mesures à l'ensemble des
12 intervenants concernés.

13 Également, je suis d'avis qu'il doit y avoir un
14 protocole de suivi auprès de toutes les communautés
15 autochto... auprès de toutes les communautés des
16 Premières Nations sur le territoire du Québec, et
17 ce, dans l'attente d'une réponse effective, globale,
18 permanente aux besoins de traitement de la
19 dépendance des membres des Premières Nations.

20 Au final, au terme du processus, les
21 communautés et le gouvernement décideront quelle est
22 la voie à prendre pour s'assurer que l'ensemble des
23 problèmes que le programme fédéral a en ce moment
24 soient réglés, mais dans l'intervalle, il faut avoir
25 une solution immédiatement. Je vous l'ai dit plus

1 tôt, chaque personne détenue est une personne de
2 trop.

3 Ce qui m'amène à ma conclusion, les actions qui
4 sont nécessaires.

5 En premier lieu, l'implication du gouvernement
6 provincial dans la gestion de la dépendance des
7 membres des Premières Nations. L'implication est
8 claire, à mon avis, dans les mesures transitoires
9 qui doivent être efficaces, qui doivent avoir comme
10 résultat l'admission des membres des Premières
11 Nations dans les centres de thérapie.

12 Ça prend pas des directives cachées. Les
13 directives cachées, ça mène à une absence de
14 résultat. Ça prend une voie qui est claire, directe
15 et qui peut pas être contestée. Ça prend une
16 volonté d'adhésion aussi des gens qui vont
17 participer à ces mesures transitoires là.

18 Mais aussi, le gouvernement provincial, à mon
19 avis, doit intervenir dans la gestion de la
20 dépendance de manière globale. Je ne pense pas que
21 le gouvernement provincial doit se décharger de
22 cette préoccupation malgré que ça soit du domaine
23 fédéral. Je pense pas qu'on devrait relire une
24 décharge du gouvernement provincial comme on peut
25 lire dans la directive de l'aide sociale. Je pense

1 que ça [n']a plus sa place en deux mille dix-huit
2 (2018).

3 Le gouvernement doit être proactif, doit
4 développer des ressources complémentaires et
5 favoriser l'intégration des services fédéraux dans
6 les services existants pour les autres citoyens du
7 Québec pour que leur complémentarité mène à des
8 services égaux ou équivalents.

9 Également, et je suis au point 2 de ma
10 conclusion, c'est la nécessité d'un programme
11 québécois de type *Jordan* qui s'applique aux adultes
12 des Premières Nations, et je vais... je vais diviser
13 ma réponse... je vais diviser ce point-ci en deux
14 (2).

15 Premièrement, je pense que le programme *Jordan*
16 est bien connu par la Commission et qu'il devrait
17 s'appliquer aux adultes, et on a un exemple parfait,
18 si le programme *Jordan* avait existé ou de type
19 *Jordan* avait existé dans notre cas, jamais des
20 personnes seraient demeurées détenues. On aurait pu
21 cogner à la porte, le programme aurait payé, par la
22 suite il y aurait eu la question de savoir qui doit
23 vraiment payer.

24 Alors un programme *Jordan* pour les adultes,
25 quand on parle d'urgences sociales comme celles-ci,

1 je pense que ç'a sa place, mais aussi, je pense que
2 le programme *Jordan* est important de manière globale
3 puisqu'il donne... redonne aux membres des Premières
4 Nations le pouvoir de s'objecter face à un effet
5 discriminatoire d'un problème juridictionnel.

6 Je vous l'ai mentionné plus tôt, mon client et
7 sa famille ont pas réagi quand je leur ai dit que il
8 demeurerait détenu parce qu'il était Autochtone. Pour
9 moi, c'était choquant. C'est encore plus choquant
10 de voir qu'ils réagissaient pas.

11 Vous savez, on s'attarde souvent aux problèmes
12 qui sont décriés, problèmes qui sont mis sur la
13 table. Quand on parle des membres des Premières
14 Nations, je pense qu'il faut accorder une importance
15 plus particulière à ceux qui ont fait le choix de se
16 taire devant de telles problématiques, puisqu'ils
17 sont les témoins d'une rupture claire du lien
18 social. Le silence est pire que la protestation.

19 Le programme *Jordan* pour les adultes servirait
20 donc à régler... plus qu'à régler quotidiennement
21 des problèmes, il redonne la conviction aux membres
22 des Premières Nations que l'État sera à leurs côtés
23 s'ils vivent une problématique comme celle que je
24 vous... je viens de vous décrire. Je vous sou mets
25 le tout respectueusement. Merci.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Merci beaucoup, Me Mercier. Avez-vous des
3 questions, Me Elassal?

4 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

5 Oui, merci.

6 J'aurais peut-être juste deux (2) petites
7 questions de précision, mais d'une part, merci,
8 merci beaucoup pour votre présentation.

9 Vous avez fait référence au réseau public, on
10 parle de centres de réadaptation en dépendances qui
11 offrent des services externes ou en hébergement.
12 J'aimerais ça vous entendre sur la possibilité pour
13 vous de référer votre clientèle autochtone au réseau
14 public, mais spécifiquement dans... au réseau public
15 pour les centres de réadaptation qui offrent de
16 l'hébergement puis plus particulièrement la question
17 des services à la Cour...

18 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER :**

19 Donc...

20 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

21 ... disponibles ou non, là.

22 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER :**

23 Le réseau public offre pas de services à la Cour, il
24 y a pas d'agent de liaison et... En fait, le réseau
25 public nous sert à tous les jours aussi au criminel,

1 c'est-à-dire lorsqu'on... nos clients sont remis en
2 liberté avec des conditions d'aller à l'externe,
3 donc là, à ce moment-là on peut les référer au
4 réseau public. On peut également les référer, même
5 sans condition, là. Il arrive souvent que mes
6 clients ont des problèmes de consommation, je vais
7 les référer directement à ces ressources-là,
8 cependant, quand on a une personne détenue, qu'on a
9 de besoin d'une admission immédiate, qu'on a besoin
10 d'une évaluation, il y a rien dans le public qui
11 peut nous aider. C'est... Il y a une aucune
12 ressource qui va se déplacer et même qui va accepter
13 de venir chercher un client à la détention. Il y a
14 uniquement les thérapies privées du Québec qui font
15 ça.

16 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

17 Puis ma deuxième question, ça concerne en fait...
18 vous avez fait allusion à la directive du DPCP, la
19 directive, là, sur le répertoire des ressources en
20 dépendances, qui prévoit que le procureur peut
21 consentir ou recommander l'hébergement dans une
22 ressource en dépendances à toutes les étapes de la
23 procédure, notamment lors de l'enquête de mise en
24 liberté provisoire, lors de l'enquête pour la
25 détermination de la peine ou comme mesure pénale.

1 Si cette ressource en dépendances ne se trouve
2 pas au répertoire des ressources, donc autrement
3 dit, selon la directive du DPCP en fait, c'est que
4 la ressource doit figurer, doit être accréditée par
5 le ministère de la Santé et des Services sociaux
6 pour pouvoir... pour qu'un procureur puisse
7 consentir ou recommander à envoyer quelqu'un.

8 Donc je comprends de ce que vous avez dit un
9 petit peu plus tôt au début de votre témoignage,
10 bon, qu'il y a cette directive-là, puis après ça il
11 y a la pratique que vous avez observée dans votre
12 district judiciaire. Vous, vous avez observé que
13 des procureurs recommandaient que des personnes
14 soient envoyées dans des centres de thérapie avec
15 programmes fédéraux, là, dont Akwesasne, je pense,
16 vous avez fait allusion.

17 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

18 Absolument. Donc la manière qu'on va le faire à ce
19 moment-là, c'est qu'on va rédiger la condition de
20 manière générale, soit que la personne doit
21 s'inscrire dans un centre de traitement de la
22 dépendance, on visera pas nécessairement uniquement
23 un centre en particulier.

24 Je dois également souligner que le travail avec
25 mes collègues, notamment à Valleyfield, parce qu'on

1 dessert deux (2) communautés, lorsque on parle d'une
2 clientèle autochtone, il y a une écoute particulière
3 puis il y a toujours la règle du gros bon sens qui
4 s'applique.

5 Vous savez, les directives du DPCP, si elles...
6 elles ont un effet discriminatoire, avec discussion
7 avec le procureur ou avec le procureur en chef
8 adjoint, on peut arriver à des solutions qui mènent
9 à un résultat qui ont du... qui a du gros bon sens.
10 Donc c'est un peu l'exemple que je vous ai donné
11 avec la procureure pour l'enquête sur cautionnement,
12 c'est ce qu'on a fait.

13 Donc il y a une sensibilité des procureurs de
14 la Couronne pour les membres des Premières Nations,
15 et que ça soit au stade de l'enquête sous
16 cautionnement ou dans tout le travail qu'on fait, la
17 directive s'applique pas avec une rigueur qui va
18 nous empêcher de faire le travail qu'on a à faire et
19 de prendre en considération qu'il peut y avoir un
20 effet discriminatoire.

21 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

22 Je comprends qu'après ça, bien, évidemment, vous
23 êtes tributaire des délais observés pour qu'une
24 personne soit acceptée dans un centre fédéral
25 financé?

1 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

2 Absolument.

3 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

4 O.K. Dernière question. Dans un contexte de
5 libération conditionnelle ou d'enquête pour
6 détermination de la peine, au niveau des thérapies
7 vous avez fait allusion qu'à ce niveau-là il y avait
8 pas de problème, est-ce que vous pourriez détailler
9 un peu plus? Je comprends que les thérapies sont
10 alors assumées.

11 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

12 Quand une personne est sur sentence, bizarrement,
13 tout marche, le ministère de la Sécurité publique
14 paye les centres de thérapie. C'est quand même
15 assez absurde de se dire que ça fonctionne dans un
16 ministère puis ça fonctionne pas dans un autre.

17 Donc dans la réflexion que j'ai eue lorsque
18 j'ai eu mon client venait l'idée que s'il était sur
19 sentence, il pourrait aller dans un centre de
20 thérapie, mais c'est pas acceptable. Premièrement,
21 on fait pas plaider un... plaider coupable un client
22 pour qu'il ait accès à une ressource. Deuxièmement,
23 il faut qu'il ait une peine de détention assez
24 longue pour l'envoyer en thérapie. C'est pas...
25 c'est pas une voie à prendre, mais en fait, dans

1 notre système en ce moment, c'est la seule voie qui
2 serait possible pour que l'accès se fasse
3 facilement, mais évidemment, là, c'est... ça prend
4 pas deux secondes (2 s) pour y penser que c'est
5 pas... c'est pas la voie qu'on va prendre.

6 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

7 Merci beaucoup.

8 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

9 Merci.

10 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

11 J'aurai pas d'autres questions.

12 **LE COMMISSAIRE:**

13 Me Miller, avez-vous des questions?

14 **Me RAINBOW MILLER:**

15 J'ai pas de questions. Je voudrais juste remercier
16 Me Mercier pour votre présentation.

17 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

18 Merci.

19 **LE COMMISSAIRE:**

20 Me Laganière?

21 **Me MAXIME LAGANIÈRE:**

22 J'aurais peut-être une seule question...

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 Oui, si vous voulez vous approcher.

25 **Me MAXIME LAGANIÈRE:**

1 ... suite aux questions de précision de ma consoeur.

2 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

3 Alors rebonjour, Me Mercier. Je me représente
4 encore une fois à nouveau par souci de transparence,
5 Maxime Laganière pour le DPCP.

6 Simplement une question suite à une précision
7 de ma consoeur. Lorsqu'on parle de la liste des
8 ressources accréditées qui figure à la directive du
9 DPCP, là, TOX-1, je comprends que cette liste-là
10 n'empêche pas un individu d'aller en thérapie dans
11 un endroit autre que celles-là. Autrement dit, la
12 décision du procureur de consentir ou non n'est pas
13 une impossibilité puisqu'en bout de ligne cette
14 directive-là ne lie pas le Tribunal qui pourrait
15 rendre une décision toute autre. Est-ce que j'ai
16 raison de prétendre ça?

17 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER :**

18 C'est exact, mais majoritairement, lorsqu'on envoie
19 une personne en thérapie, c'est négocié avec un
20 procureur, donc si pour un de mes clients qui est
21 non-Autochtone je veux l'envoyer dans une ressource
22 qui est non certifiée, ça marchera pas. Ça marchera
23 pas. De toute façon, nous, à Valleyfield, on fait
24 affaire uniquement avec deux (2) ressources qui sont
25 certifiées, donc ça règle le problème assez

1 rapidement, mais pour avoir travaillé à Joliette, si
2 je veux l'envoyer dans une ressource qui est non
3 certifiée, ça fonctionnera pas.

4 Ce que j'indiquais par contre dans... il y a
5 pas une rigidité de cette règle-là qui va faire que
6 mais ça fait pas partie de la liste, les thérapies
7 du programme fédéral font pas partie de la liste, on
8 les envoie pas là. Ça se fait naturellement, on
9 n'en discute pas, là, vingt minutes (20 min), là.
10 Donc ça devient clair dans ce cas-ci que le
11 programme fédéral fonctionne malgré la directive.

12 Donc de la manière que je comprends les
13 directives du DPCP dans leur ensemble, il y a
14 toujours une souplesse, il y a toujours des... une
15 possibilité d'aller à l'encontre d'une directive,
16 soit avec l'autorisation du procureur en chef
17 adjoint, et même d'appliquer cette directive-là de
18 manière souple pour éviter des résultats qui sont
19 absurdes.

20 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

21 Mais lorsque vous dites que ça ne fonctionne pas,
22 c'est pas en vertu de la directive, puisque si vous
23 êtes pas d'accord avec la directive, vous pouvez
24 toujours tenir l'enquête sur remise en liberté,
25 proposer une thérapie autre au juge qui la préside,

1 qui pourra prendre la décision de remise en liberté
2 dans ce centre de thérapie là. Est-ce que j'ai
3 raison de prétendre ça? En bout de ligne, la
4 décision finale appartient au Tribunal, qui est pas
5 lié par la directive du DPCP par sa décision de
6 l'objection.

7 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

8 Non non, absolument, mais... mais on n'a pas cette
9 discussion-là. Mais t'sé, peut-être qu'il serait
10 plus facile dans cette directive-là qu'on y ajoute
11 aussi les centres de thérapie du programme fédéral
12 puis ça réglerait la question, mais on n'a pas ce
13 genre de discussion là. En tout cas, moi, je l'ai
14 pas eu. Je l'ai pas eu avec la procureure dans mon
15 cas puis ça se fait naturellement, on comprend tout
16 de suite que le programme fédéral est pas inclus
17 dans votre directive, mais que c'est un programme
18 qui est fédéral pour des gens qui sont sur
19 territoire autochtone. La question se pose pas,
20 c'est le gros bon sens.

21 **Me MAXIME LAGANIÈRE:**

22 O.K.

23 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

24 Mais ça serait facile d'ajouter, là, je pense...

25 **Me MAXIME LAGANIÈRE:**

1 Oui, mais...

2 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

3 ... un bout de phrase...

4 **Me MAXIME LAGANIÈRE:**

5 En fait...

6 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

7 ... à cette directive-là qui... Peut-être c'est
8 quelque chose à laquelle on n'avait pas réfléchi,
9 là, mais c'est pas... je pense c'est pas une entrave
10 majeure ou c'est pas... c'est pas quelque chose qui
11 nous empêche de faire notre travail.

12 **LE COMMISSAIRE:**

13 Mais est-ce que je comprends bien si je pense que
14 c'est pas au niveau du DPCP que vous avez le
15 principal problème?

16 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

17 Non. Non non, absolument pas.

18 **LE COMMISSAIRE:**

19 C'est pas là le...

20 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

21 Non non.

22 **LE COMMISSAIRE:**

23 C'est ce que vous vouliez établir, Me Laganière?

24 **Me MAXIME LAGANIÈRE:**

25 Exact.

1 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

2 Bien, je sais pas si j'ai...

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 C'est simple.

5 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

6 Je sais pas si j'ai dit quelque chose dans ce
7 sens-là. C'est tout le contraire, là.

8 **VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

9 Non non.

10 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

11 Le travail avec les procureurs est facile et très
12 adapté à la situation autochtone, et suivant les
13 jugements de la Cour suprême, là, je pense je l'ai
14 dit, mais je veux être clair, j'ai eu aucune entrave
15 de mes collègues de la Couronne.

16 **LE COMMISSAIRE:**

17 Puis est-ce que je comprends bien aussi si je...
18 j'ai la perception que les procureurs comme vous à
19 l'aide juridique ou d'autres procureurs, il y a pas
20 seulement l'aide juridique qui traite ces
21 dossiers-là, vont chercher régulièrement avec le
22 procureur du DPCP une solution...

23 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

24 Absolument.

25 **LE COMMISSAIRE:**

1 ... afin d'arriver à quelque chose?

2 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

3 Absolument. On...

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 T'sé, vous vous butez pas au DPCP, si j'ai bien
6 compris.

7 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

8 Non, absolument pas, puis au contraire, c'est un
9 travail d'équipe et encore plus un travail d'équipe
10 dans les dossiers autochtones.

11 **LE COMMISSAIRE:**

12 Et au DPCP comme chez vous à l'aide juridique...

13 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

14 Absolument.

15 **LE COMMISSAIRE:**

16 ... si vous aviez d'autres dispositions, ça ferait
17 votre bonheur?

18 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

19 Absolument.

20 **LE COMMISSAIRE:**

21 Bon. Je pense que j'ai bien compris.

22 **Me MAXIME LAGANIÈRE:**

23 Je vous remercie.

24 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

25 Merci.

1 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

2 Je vous remercie de votre présentation.

3 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER :**

4 Merci.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Merci, Me... Me Fauteux, avez-vous des questions?

7 **Me ANDRÉ FAUTEUX :**

8 Monsieur le Commissaire, j'aurais pas de questions,
9 mais j'aurais peut-être une suggestion. Compte tenu
10 que Me Fournier a mentionné qu'il devait y avoir une
11 rencontre dans les prochaines semaines...

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Oui oui, je vais... Il va avoir une rencontre en
14 septembre, si j'ai bien compris?

15 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER :**

16 Oui, absolument.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Oui.

19 **Me ANDRÉ FAUTEUX :**

20 Alors ce serait peut-être profitable qu'il y ait un
21 suivi auprès de la Commission, parce que je
22 comprends que tout le monde est engagé vers la
23 recherche d'une solution.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Faites-vous-en pas, Me Fauteux, j'allais lui en

1 parler quand je le remercierai.

2 **Me ANDRÉ FAUTEUX:**

3 D'accord. D'accord. Merci.

4 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

5 Merci.

6 **LE COMMISSAIRE:**

7 Est-ce que... est-ce qu'il y a autre chose?

8 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

9 Non.

10 **LE COMMISSAIRE:**

11 Non.

12 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

13 C'est bon pour moi, Monsieur le Commissaire.

14 **LE COMMISSAIRE:**

15 Est-ce qu'il y a autre chose que vous aimeriez
16 ajouter, Me Mercier?

17 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

18 Ça complète pour moi, je vous remercie.

19 **LE COMMISSAIRE:**

20 Oui. Bon, bien effectivement, je vous remercie
21 beaucoup. C'est... Je vous félicite pour le
22 travail que vous avez effectué.

23 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

24 Merci.

25 **LE COMMISSAIRE:**

1 Parce que dans le fond, on constate que vous avez
2 dépensé quand même pas mal d'énergie, là, contacté
3 des gens, vous avez vérifié le problème, vérifié
4 toutes les issues, communiqué avec d'autres
5 procureurs dans les diverses régions de la province
6 pour voir comment ça se passe. Vous avez eu des
7 réponses, ça progresse, et si je vous ai bien
8 entendu, vous dites, "bien, moi, j'ai promis à mon
9 client que je travaillerais ce dossier-là tant qu'on
10 n'aura pas une solution".

11 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

12 Absolument.

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 Si j'ai bien entendu. Alors je vous en félicite, je
15 vous remercie, puis on voit que c'est un travail
16 sérieux et vous exposez le problème.

17 Quand vous arrivez dans vos conclusions et que
18 vous abordez la question de l'arrêt *Jordan*, puis
19 évidemment, ici on parle pas de *Jordan* en délai
20 de... d'audience...

21 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

22 Oui.

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 ... des procédures, mais plutôt... mais on voit que
25 dans ce cas-ci *Jordan* pourrait s'appliquer pour

1 réduire certains délais.

2 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

3 Absolument.

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 Oui. Pas des délais d'audience, mais des délais de
6 détention. Puis d'ailleurs, vous êtes pas le
7 premier à nous suggérer que l'arrêt *Jordan* pourrait
8 servir à des adultes, pas seulement en ce qui
9 concerne les enfants, et c'est une question qu'on
10 regarde. Évidemment, c'est pas nous qui avons le
11 pouvoir de décision, hein, nos pouvoirs se limitent
12 aux recommandations.

13 J'espère que les... des gens qui... en autorité
14 ont entendu ce que vous nous dites aujourd'hui.
15 J'ai compris que vous avez une belle coopération, de
16 monsieur Jean entre autres, Me Racette, des gens des
17 divers ministères, et que vous avez regroupé des
18 gens qui vont se réunir pour tenter d'arriver à des
19 solutions. Et pour faire suite à ce que Me Fauteux
20 disait, qui me devançait, c'est évident que suite à
21 votre réunion du mois de septembre, on aimerait bien
22 peut-être si vous communiquiez avec Me Elassal ou...
23 parce que c'est votre contact, là, c'est avec elle
24 que vous travaillez. Peut-être que j'aimerais être
25 informé de ce qui avance. On sait que des fois ça

1 bouge pas vite puis on est dans une période où
2 peut-être qu'il va avoir un ralentissement des
3 décisions. J'espère que non.

4 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

5 O.K.

6 **LE COMMISSAIRE:**

7 C'est à souhaiter que ça progresse puis je vous
8 invite à continuer vos démarches. Un jour, ça va
9 donner fruit. Ça prend du temps des fois, mais les
10 gens de bonne volonté finissent par bouger puis
11 faire quelque chose. T'sé, on le sait, hein, au
12 gouvernement, il y a un paquet d'affaires qui
13 dépendent d'un paquet d'autres, puis à un moment
14 donné, bien, quand des gens mettent l'énergie comme
15 vous faites, on finit par réussir à arrimer
16 l'ensemble puis avoir un résultat.

17 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

18 Merci.

19 **LE COMMISSAIRE:**

20 C'est ce que je vous souhaite puis que je souhaite à
21 tous vos clients puis aux clients éventuels.

22 Malheureusement, les dépendances, c'est pas
23 demain, même si j'aurais une baguette magique, je
24 mettrais fin aux dépendances, mais j'ai pas ce
25 pouvoir-là puis vous non plus. Alors on le sait et

1 vous l'avez exposé, ç'a des répercussions pas
2 seulement sur la personne qui a les dépendances,
3 mais sur son entourage.

4 T'sé, quand vous faites des comparaisons avec
5 les cancers, les traitements, ces choses-là,
6 évidemment ç'a un symbole qui... qui frappe, la
7 répercussion sur la famille. C'est sûr que les gens
8 atteints d'un cancer, ç'a affecte leur entourage
9 aussi, mais les gens qui sont affectés de
10 dépendances, ça affecte aussi, parce qu'on sait que
11 ç'a des conséquences parfois de violence puis il y a
12 des gens qui subissent des séquelles qui sont pas
13 seulement des... des peines ou des appréhensions ou
14 de la tristesse, mais des fois il y a des... il y a
15 d'autres genres de séquelles. Alors je vous
16 souhaite de continuer.

17 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

18 Merci.

19 **LE COMMISSAIRE:**

20 Bonne chance. Merci beaucoup.

21 **Me LOUIS-PHILIPPE MERCIER:**

22 Merci (inaudible).

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 Alors est-ce qu'on suspend quelques minutes...

25 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

1 Oui.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 ... avant de passer au témoin suivant?

4 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

5 Peut-être quelques minutes, le temps de...

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Ce sera monsieur Bédard.

8 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

9 Oui.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Monsieur Bédard qui est avec nous, qu'il nous fera
12 plaisir d'accueillir, et ensuite monsieur Whiteduck
13 qui sera... Alors on suspend quelques minutes et on
14 reprend.

15 SUSPENSION

16 -----

17 REPRISE

18 **LA GREFFIÈRE :**

19 La Commission reprend.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Oui, alors rebonjour. Alors, Me Elassal, vous allez
22 présenter notre prochain témoin?

23 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

24 Oui. Monsieur le Commissaire, on est avec monsieur
25 Nicolas Bédard, qui est directeur du centre de

1 thérapie L'Envolée. Donc on poursuit encore, comme
2 vous voyez, sur le thème des thérapies. Monsieur
3 Bédard a aussi une présentation, quelques points,
4 là, qu'il aimerait aborder lors de son témoignage.

5 Donc peut-être, Madame la greffière, on
6 pourrait assermenter le témoin, s'il vous plaît.

7 -----

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Nicolas Bédard
2 Directeur général, centre l'Envolée
3 Assermenté

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bonjour, Monsieur Bédard. Ça fait plaisir de vous
7 accueillir à la Commission.

8 **M. NICOLAS BÉDARD :**

9 Merci, Monsieur le Commissaire. Donc en premier,
10 j'aimerais présenter notre organisme. Le Centre
11 L'Envolée a été fondé il y a plus de vingt (20) ans.
12 C'est un centre qui reçoit la clientèle masculine
13 dix-huit (18) ans et plus et qui offre un programme
14 dans les deux (2) langues, anglais et français. Le
15 Centre L'Envolée est certifié par le ministère de la
16 Santé et également reconnu par le ministère de la
17 Sécurité publique.

18 Dans le fond, on est ici, Monsieur le
19 Commissaire, pour une problématique qui est
20 relativement nouvelle, dans le sens où est-ce que
21 avant deux mille seize (2016), les Autochtones qui
22 étaient envoyés en cure, il y avait pas de problèmes
23 d'accessibilité ni de paiement et puis on n'avait
24 jamais fait face à des refus de la part du
25 ministère... du gouvernement provincial et les

1 premiers cas sont apparus en septembre deux mille
2 seize (2016).

3 En septembre deux mille seize (2016), on avait
4 reçu deux (2)... deux (2) personnes en provenance
5 de Gaspésie sous ordre du Tribunal et puis on a
6 essuyé un premier refus du ministère de l'Emploi et
7 de la Solidarité sociale quant aux frais de séjour
8 qui devaient nous être remboursés. On a fait le
9 saut, parce qu'on n'était pas habitué à ça. On en
10 avait eu... on avait eu plusieurs Autochtones
11 provenant de communautés de plusieurs coins du
12 Québec depuis les vingt (20) dernières années.

13 Donc on s'est tourné vers le gouvernement
14 fédéral en leur disant, "écoutez, on a deux (2)
15 cas, pour une première fois les frais ne semblent
16 pas être assumés par le gouvernement provincial" et
17 le gouvernement fédéral nous a répondu que
18 malheureusement il ne pouvait pas intervenir parce
19 que l'engagement - l'engagement c'est le document
20 officiel qui est signé quand ils sont remis en
21 liberté - l'engagement établissait leur adresse au
22 lieu... à l'adresse de notre organisme.

23 Donc le gouvernement fédéral s'est retiré en
24 disant, "ils ne sont plus sur réserve, ils sont
25 chez vous, ils relèvent du provincial", et le

1 provincial avait sensiblement la même réponse en
2 disant, "avant leur admission à votre
3 établissement, ils demeuraient sur réserve, alors
4 ils sont de responsabilité fédérale".

5 C'est les deux (2) premiers cas qui sont
6 apparus puis on a réussi quand même... on a réussi
7 quand même à faire payer les frais par le
8 gouvernement provincial en argumentant et en disant
9 que l'ordre de cour établissait leur lieu de
10 résidence pour une durée supérieure à trente (30)
11 jours, donc c'était leur lieu de résidence
12 permanent pour l'instant.

13 Quand on est arrivé au mois de janvier, on a
14 eu d'autres admissions en provenance d'autres
15 communautés et à ce moment-là la stratégie initiale
16 ne fonctionnait plus. On a fait... on a vraiment
17 fait le saut parce qu'on... je pense qu'on en avait
18 trois (3) à l'époque qui avaient été admis assez
19 rapidement et puis là on s'est retrouvé devant...
20 devant une situation où est-ce que personne ne
21 voulait assumer les frais. Alors on avait une
22 décision à prendre, soit on les garde gratuitement
23 ou soit on les retourne en détention, mais
24 retourner des gens en détention, c'est jamais
25 quelque chose qui est facile et qui est... et qui

1 est recommandable de toute façon, puis la mission
2 du Centre L'Envolée c'est justement d'aider les
3 gens à prendre leur vie en main et à s'en sortir et
4 non pas à dire, "bien, t'as pas les sous
5 nécessaires, bien tu retournes en prison".

6 Donc on les a gardés et on a commencé à
7 médiatiser... médiatiser la situation, à faire
8 appel aux journalistes et à la télévision afin de
9 dénoncer les mesures discriminatoires auxquelles
10 ils faisaient face. Et on a eu par la suite... je
11 crois qu'on arrive au mois de mars où est-ce qu'on
12 a un cas qui est présentement détenu et puis on...
13 avec l'avocat et avec le client, on lui explique la
14 situation, que on a quand même atteint un plateau,
15 là, de... de gens à l'intérieur de notre
16 établissement pour lesquels on n'est pas payé et
17 puis que on lui demande s'il veut faire une
18 entrevue, faire une entrevue aux journalistes afin
19 justement de mettre un peu de pression sur un ou
20 l'autre des deux (2) paliers afin de régler la
21 situation, puis ç'a fonctionné.

22 Je crois que les... à partir de ce moment-là,
23 la vision du ministère du Travail, de l'Emploi et
24 de la Solidarité sociale a changé et je pense
25 qu'ils ont pris la balle au bond. Le ministre

1 François Blais, en chambre à l'Assemblée nationale,
2 sur une question de l'opposition, a d'ailleurs...
3 s'est levé et a d'ailleurs dit que le gouvernement
4 provincial allait payer et ne plus les laisser en
5 détention.

6 Je crois que la vision... la vision du
7 gouvernement provincial, elle est nette, elle est
8 claire, il y a une mesure discriminatoire, c'est
9 intolérable, et ils ont pris la décision de payer
10 les frais de cure finalement.

11 Donc c'est un peu l'historique... c'est un peu
12 l'historique de la situation pour laquelle on est
13 ici aujourd'hui, puis ce qui est important, on
14 n'est pas ici pour revendiquer quelque financement
15 que ce soit. Dans le fond, on est ici pour dire il
16 faut trouver une solution, il faut trouver une voie
17 de passage pour les gens qui sont... qui vivent sur
18 communauté puis qui sont détenus et qui ont pas
19 accès aux soins. C'est pour ça qu'on est ici
20 aujourd'hui et puis je pense que c'est important.
21 Je pense qu'on avance, on fait des progrès. La
22 problématique... les mesures temporaires qui sont
23 mises en place présentement semblent porter fruit.

24 Tantôt j'ai écouté le témoignage de Me Mercier
25 et puis quand il a dit qu'il y avait quinze (15)

1 personnes qui étaient présentement en cure au
2 Québec, je vous rassure, ils sont pas tous chez
3 moi. Donc ça... ça prouve en quelque sorte qu'il y
4 a d'autres centres qui ont fini par mettre l'épaule
5 à la roue et puis qui ont compris que effectivement
6 le gouvernement provincial allait défrayer les
7 frais dans une mesure temporaire.

8 C'est pas tous les centres qui participent, il
9 y a encore des centres qui ont des problèmes. Je
10 crois que la grande... la grande... Je pense que
11 c'est un manque d'information, parce que comme...
12 comme on le sait, les centres *locals* d'emploi sont
13 *régionaux*, donc il y a probablement certaines
14 régions qui sont pas habituées avec la directive,
15 qui est une directive exceptionnelle. Donc si
16 on... si on tient pas notre bout puis on pousse pas
17 un peu puis on se fait dire un premier "non", bien
18 c'est sûr que on sera pas payé, mais moi, j'ai eu
19 un cas tout récemment où est-ce qu'on a reçu un
20 refus et on a pris la lettre de refus avec une
21 petite note, note explicative, que j'ai envoyée au
22 central, à monsieur Jean, et le lendemain j'ai reçu
23 une confirmation, une réponse que tout était
24 correct et que ça allait être payé.

25 Donc on... la mesure temporaire, elle est

1 efficace présentement, par contre, ce qu'on
2 déplore, c'est l'inaction du gouvernement fédéral
3 qui, depuis septembre deux mille seize (2016), est
4 au courant de la situation, et le mois prochain ça
5 va faire deux (2) ans, deux (2) ans qu'ils sont au
6 courant, deux (2) ans qu'on... qu'on les informe,
7 qu'on leur soumet des cas précis, et deux (2) ans
8 pour lesquels on nous dit qu'on travaille sur le
9 dossier.

10 Je crois que c'est beaucoup trop long et je
11 crois que sans l'apport du gouvernement provincial
12 il y aurait eu beaucoup plus d'injustices qui
13 auraient été... qui auraient été créées, par
14 contre, lors d'une dernière discussion ou échange
15 courriel, là, je [ne] me souviens plus exactement,
16 là, lequel des deux (2) moyens avait été utilisé,
17 on leur a fait part qu'on était quand même
18 impatient que... de trouver une solution permanente
19 au financement et que le mois de septembre serait
20 probablement une date limite, et on nous a répondu
21 qu'on était loin d'un dénouement au mois de
22 septembre.

23 Donc est-ce que depuis ce temps-là les choses
24 ont bougé, on le sait pas, on est... on sait pas
25 exactement où les choses s'en vont. De toute

1 façon, ça nuit pas pour l'instant à l'accessibilité
2 des gens qui souhaitent... qui souhaitent
3 admettre... qui souhaitent être reçus dans un
4 organisme en dépendances.

5 On a eu également un cas il y a à peu près
6 trois (3) mois où on était encore un peu dans les
7 problématiques de j'accepte, j'accepte pas, ils
8 payent, ils payent pas, et pour la première fois,
9 un membre vivant sur communauté a pu bénéficier de
10 l'arrêt *Jordan* pour être envoyé au Centre
11 L'Envolée.

12 C'est la première fois que le gouvernement
13 fédéral versait une aide pour un Autochtone vivant
14 en communauté, et puis nous, c'était la première
15 fois qu'on... qu'on faisait affaire avec le
16 gouvernement fédéral, envoi de factures, la
17 réception des paiements, puis on est très
18 satisfaits. Fait qu'on souhaite que dans un futur
19 pas très loin que ce mode-là soit mis en place,
20 soit via l'arrêt *Jordan* ou soit via un autre
21 mécanisme, mais on a au moins un cas où est-ce que
22 le fédéral a décidé de payer.

23 Leur critère d'admissibilité pour ce cas-là
24 nous est un peu flou parce qu'on n'est pas très
25 familiarisés avec le principe, mais il semblerait

1 qu'étant donné que l'individu était... je pense
2 qu'il avait... il a une vingtaine d'années et il
3 avait toujours une inscription à l'école, il y
4 avait certains critères qui faisaient en sorte
5 qu'il était éligible, donc ça s'est fait, et le
6 gouvernement fédéral ne tenait pas vraiment à ce
7 qu'on médiatise le tout, donc on l'a pas médiatisé,
8 mais aujourd'hui on vous en fait part.

9 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

10 Est-ce que je peux vous demander, si vous me
11 permettez, sur ça, est-ce que ç'a été facile la
12 gestion, ce qu'il fallait faire auprès du fédéral,
13 l'obtention du remboursement? Est-ce que c'est des
14 démarches pour votre centre qui ont été...

15 **M. NICOLAS BÉDARD:**

16 Bien...

17 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

18 ... faciles à réaliser?

19 **M. NICOLAS BÉDARD:**

20 C'est relativement facile et puis on a envoyé un
21 spécimen de chèque, on a rempli un formulaire avec
22 les informations, les numéros d'entreprise et tout
23 ça, là, avec un spécimen de chèque, et ils le font
24 par virements, tout se dépose dans le compte
25 automatiquement. Fait qu'on n'a pas de gestion de

1 chèques. La facture est envoyée une fois par mois,
2 ils paient ce qu'on leur a demandé, ce qui était
3 pas le cas... ce qui est... en tout cas, ce qui est
4 pas encore le cas sur la formule que le fédéral
5 souhaite implanter, mais présentement, les
6 revendications qu'on avait faites depuis les deux
7 (2) dernières années, ils l'ont appliqué dans
8 l'arrêt *Jordan*, soit de verser un montant de deux
9 mille deux cents dollars (2 200 \$) par mois.

10 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

11 O.K.

12 **M. NICOLAS BÉDARD:**

13 Fait que nous, on est excessivement contents et on
14 souhaite que cette formule-là soit maintenue.

15 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

16 Puis je comprends que dans ce cas bien précis vous
17 avez obtenu le remboursement directement du
18 fédéral, donc le provincial n'a pas appliqué dans
19 ce cas-là...

20 **M. NICOLAS BÉDARD:**

21 Absolument pas.

22 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

23 ... la mesure transitoire?

24 **M. NICOLAS BÉDARD:**

25 Et c'est un des cas que Me Mercier faisait allusion

1 tantôt où est-ce que la famille avait dû... avait
2 dû déboursier un dépôt de deux mille dollars
3 (2 000 \$) pour être admis. Quand l'arrêt *Jordan*
4 s'est appliqué, dès réception du premier mois on a
5 remboursé la famille. Donc la famille était
6 contente, tout le monde était heureux, fait que on
7 souhaite... on souhaite que ça continue.

8 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

9 O.K. Merci.

10 **M. NICOLAS BÉDARD:**

11 J'arrive à un point. Au cours des dernières
12 années, on a... nous, le Centre L'Envolée, on ne
13 fait que les hommes, c'est seulement les hommes qui
14 sont envoyés en cure, et puis à un moment donné on
15 s'est dit, "où vont les femmes, où vont les femmes
16 autochtones au Québec?", puis la réponse... poser
17 la question c'est un peu y répondre. Je ne crois
18 pas que présentement il y ait une accessibilité
19 pour les femmes autochtones d'aller en cure.

20 Nous, les centres de traitement des
21 dépendances, on se rencontre, les directeurs puis
22 les directions, on se rencontre quelques fois par
23 année, et j'ai une collègue dans un centre pour
24 femmes uniquement francophones qui m'a dit recevoir
25 plusieurs demandes annuellement, qu'elle ne peut

1 offrir le service parce que son programme est
2 uniquement dans la langue française.

3 Je crois qu'il y a une accessibilité pour les
4 femmes anglophones, euh, excusez, pour les femmes
5 autochtones francophones, mais pour les femmes
6 autochtones anglophones, je crois qu'il y a pas de
7 service qui est offert présentement. Donc je sais
8 pas si il va avoir des démarches qui vont être
9 entreprises par le gouvernement fédéral afin de
10 pallier ce vide-là, mais je pense que c'est une
11 situation qu'il faut... qu'il faut décréter.

12 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

13 Est-ce que vous faites allusion aux ressources
14 privées ou communautaires accréditées, certifiées
15 par le Ministère quand vous dites qu'il y a pas de
16 ressources?

17 **M. NICOLAS BÉDARD:**

18 Absolument.

19 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

20 O.K.

21 **M. NICOLAS BÉDARD:**

22 Au niveau... au niveau... On pourrait faire une
23 distinction, là, concernant les centres de
24 réadaptation en dépendances qui sont catégorisés
25 comme des centres publics. Il y en a deux (2)

1 catégories. Il y a les centres qui sont à cent
2 pour cent (100 %) un centre public, donc souvent
3 communément appelés "Centre de réadaptation de
4 Montréal" ou "Centre de réadaptation de
5 Sherbrooke", etc., dépendamment des régions, et il
6 existe également le centre de réadaptation le
7 Portage, qui est un centre de réadaptation privé et
8 qui accepte la clientèle autochtone. La
9 particularité, c'est qu'il n'accepte pas les
10 prévenus, donc les gens qui sont en attente de
11 sentence ne peuvent pas être admises, par contre
12 les gens en libération conditionnelle peuvent être
13 admises, puis je crois qu'ils ont un programme
14 anglophone et un programme francophone pour une
15 clientèle mixte. Mais si on a une femme qui est en
16 attente de sentence anglophone, présentement, il y
17 a pas de... il y a pas de voie d'accès pour elle.

18 Au cours des dernières années, des deux (2)
19 dernières années, mis à part les problématiques de
20 financement, on a dû faire face également à une
21 problématique d'accès aux médicaments puis on s'est
22 rendu compte qu'il faudrait effectivement trouver
23 ou arrimer les services puis les paiements entre le
24 gouvernement fédéral puis le gouvernement
25 provincial.

1 Ça peut aller quand quelqu'un a besoin
2 d'antibiotiques ou d'antidépresseurs, une journée,
3 ça peut toujours aller là, mais quand on parle de
4 traitement de substitution, de méthadone ou de
5 suboxone, il est impensable que le client ne puisse
6 pas avoir sa médication. Un client qui peut pas
7 avoir sa médication doit être hospitalisé
8 immédiatement. Et certaines problématiques... on a
9 vécu une problématique de ce genre où on a dû se
10 battre pour que la personne obtienne sa méthadone,
11 et le pharmacien, de son propre chef, a payé, a
12 payé la médication, et encore là, il a fallu faire
13 une sortie médiatique pour dire au gouvernement
14 fédéral "bougez, faites quelque chose".

15 On dirait qu'il faut toujours... il faut
16 toujours s'adresser aux... Avant de s'adresser aux
17 médias, souvent on va communiquer avec eux, on va
18 leur envoyer des courriels, on va les appeler, puis
19 quand ça bouge pas puis le dernier ressort c'est
20 les médias, ça vient... ça vient lourd, ça vient
21 lourd et puis à un moment donné on vient... on
22 vient à se désintéresser puis à dire, "bon, est-ce
23 que... est-ce que j'ai pas d'autres choses à faire,
24 d'autres combats à mener?", puis on dirait que il y
25 a un épuisement aussi qui arrive et puis des fois,

1 bien on baisse un peu les bras, puis quand on a un
2 regain d'énergie, bien on repart puis on retourne
3 au front.

4 On est content quand même d'arriver au point
5 où est-ce qu'on est aujourd'hui puis on sent
6 qu'éventuellement ça va déboucher, mais le chemin a
7 été... a été difficile, a été difficile pour nous
8 et puis je peux imaginer comment et ô combien il a
9 pu être difficile et il est toujours difficile pour
10 les personnes qui sont en détention.

11 L'accès aux soins, c'est quelque chose...
12 c'est quelque chose de primordial puis c'est
13 quelque chose qui... qu'on... qui devrait pas être
14 restreint dépendamment d'où tu viens et de qui tu
15 es, et encore aujourd'hui, on sait que dans
16 certaines régions il y a des gens qui sont toujours
17 détenus, pas parce que personne refuse de payer,
18 mais parce que l'information n'est pas relayée,
19 parce que les gens ne savent pas que ce
20 traitement-là est offert.

21 Dans la région de Montréal, ça va bien, parce
22 que les communautés autochtones ont des
23 travailleurs sociaux qui parcourent les différents
24 palais de justice, donc quand il y a une demande,
25 quand il y a un besoin, ces travailleurs sociaux là

1 connaissent les ressources du milieu et réfèrent.
2 Dans d'autres endroits au Québec, c'est pas le cas,
3 puis on est persuadé... quinze (15) personnes
4 présentement en cure, c'est sûrement pas
5 représentatif du nombre de personnes qui sont
6 présentement détenues qui pourraient intégrer des
7 centres pour traiter leurs problèmes de dépendance.

8 Le problème, c'est l'information, c'est la
9 nouveauité du traitement, c'est les nouvelles
10 possibilités qui leur sont offertes et puis je ne
11 crois pas que les centres privés communautaires
12 comme L'Envolée soient les gens qui doivent relayer
13 cette information-là.

14 Je crois profondément que ces... toutes ces
15 informations-là, toute la communication devrait
16 être gérée et assumée par les centres des Premières
17 Nations sur chaque territoire. Je crois qu'un
18 arrimage doit se faire entre eux et nous, et tout
19 au long des deux (2) années, jamais il y a eu de
20 discussion et... et c'est un peu compréhensible qu'il
21 y ait pas eu de discussion entre les deux (2), mais
22 les paliers de gouvernement auraient dû créer une
23 table, une table de concertation pour qu'on puisse
24 s'asseoir et essayer d'arrimer quelque chose. Il y
25 a tellement de possibilités.

1 On pourrait facilement, sur une période de six
2 (6) mois, que ces gens-là soient dans un premier
3 temps évalués par les centres pour Premières
4 Nations, on pourrait facilement combiner les durées
5 et les délais, les gens pourraient soit commencer
6 là et finir dans nos centres ou vice versa.

7 Je crois aussi que les centres de Premières
8 Nations, s'il y avait un arrimage qui se ferait,
9 ils pourraient... ils pourraient véhiculer
10 l'information et offrir un plus large éventail de
11 traitements. C'est la responsabilité du
12 gouvernement fédéral de créer les ponts entre
13 les... entre les deux (2) afin que on travaille de
14 concert et non pas chacun de son côté.

15 Nous, quand on... quand on s'est joints...
16 quand on a décidé d'accepter ces gens-là, c'est
17 parce qu'ils avaient pas d'endroit à aller et non
18 pas parce qu'on avait besoin de clients, puis ça,
19 ça crée un problème, parce qu'on est l'un des seuls
20 centres qui acceptent la clientèle anglophone en
21 provenance des palais de justice, et
22 malheureusement, on est souvent plein, donc quand
23 on est plein, on refuse et on réfère, mais comme il
24 en existe pas d'autres, bien on peut pas référer,
25 donc ces gens-là demeurent encore détenus ou

1 arrivent sur une liste d'attente et vont demeurer
2 en détention une semaine, deux (2) semaines, trois
3 (3) semaines de plus en attendant qu'un lit se
4 libère.

5 Bon, dans certains cas ça fait partie du
6 processus judiciaire où est-ce qu'il y a une
7 entente entre la Défense et la Couronne en disant,
8 "bien, trois (3) semaines de prison de plus, ça va
9 compter dans la sentence finale, après on l'envoie
10 en thérapie", mais dans certains cas, la personne
11 pourrait intégrer immédiatement le centre, et faute
12 de place, elle doit rester détenue.

13 Donc un arrimage avec les centres de Premières
14 Nations pourrait pallier cette problématique-là et
15 puis je suis convaincu qu'il y a plus que quinze
16 (15) personnes qui ont besoin de soins présentement
17 dans les centres de détention, et si... si ces
18 centres-là, si ces intervenants-là qui connaissent
19 leur milieu avaient également un accès à d'autres
20 ressources, à d'autres endroits pour les référer,
21 bien je pense que ça serait... ça serait vraiment
22 bien.

23 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

24 Je pourrais vous demander, vous, au Centre
25 L'Envolée...

1 **M. NICOLAS BÉDARD:**

2 Oui.

3 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

4 ... combien de personnes, on parle de quinze (15)
5 personnes, une statistique, là, de quinze (15)
6 personnes qui ont pu bénéficier de la mesure
7 transitoire, vous en accueillez combien sur ces
8 quinze (15)-là?

9 **M. NICOLAS BÉDARD:**

10 Bien, je crois qu'au moment des statistiques on
11 était à sept (7).

12 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

13 Actuellement?

14 **M. NICOLAS BÉDARD:**

15 Oui.

16 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

17 O.K.

18 **M. NICOLAS BÉDARD:**

19 Puis on a toujours entre cinq (5) et dix (10)
20 personnes provenant de communautés autochtones.

21 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

22 Sur combien de places?

23 **M. NICOLAS BÉDARD:**

24 Cent vingt (120).

25 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

1 Cent vingt (120). Donc le reste des personnes que
2 vous accueillez sont... sont Allochtones,
3 non-Autochtones. O.K.

4 Est-ce que... à votre connaissance, est-ce que
5 les centres de thérapie accrédités sont au courant
6 de façon générale, là, de la mesure transitoire
7 exceptionnelle actuellement en vigueur?

8 **M. NICOLAS BÉDARD:**

9 Oui. Oui, je pense que les... la plupart des
10 centres le sont. De toute façon, dans notre
11 association, on a fait... on a fait le tour. Il y
12 a trois (3) associations au Québec, dont il y a
13 deux (2) associations qui sont parfaitement au
14 courant de la situation, par contre, le problème
15 c'est qu'il y a certains centres *locals* d'emploi
16 qui, pour une raison ou une autre, vont refuser un
17 dossier puis peut-être que les gens vont sauter en
18 disant, "bien, ils le refusent parce qu'il est
19 Autochtone", mais parfois il y a des refus qui sont
20 des raisons autres, raisons financières ou des
21 avoirs. Si quelqu'un a trop d'argent ou a trop de
22 biens, bien à ce moment-là il est pas éligible à
23 l'aide sociale, puis ça, c'est pour tout le monde,
24 par contre, même dans la mesure transitoire, ces
25 gens-là en bénéficient.

1 Je pense qu'il faut juste pas baisser les bras
2 sur le premier refus puis le mot d'ordre c'est que
3 s'il y a un... s'il y a un problème, on s'adresse
4 au central, tout le monde a le courriel de monsieur
5 Jean, puis monsieur Jean, comme monsieur Mercier
6 disait, il répond puis il est efficace.

7 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

8 Puis vous parlez des centres locaux d'emploi,
9 est-ce que... quand ça chemine vers les centres de
10 thérapie, est-ce que c'est possible qu'à un certain
11 moment du processus ça puisse bloquer là, puis si
12 oui, pour quelle raison à votre avis?

13 **M. NICOLAS BÉDARD:**

14 Bien, je pense que l'un des problèmes c'est qu'il y
15 a... bon, il y a plusieurs centres *locals* d'emploi
16 au Québec et dans chaque centre local d'emploi il y
17 a plusieurs agents, donc il y a des agents qui ont
18 jamais vu des dossiers, puis eux autres, leur
19 habitude c'est de suivre la procédure, donc si la
20 procédure qui est inscrite c'est que si tu vis sur
21 réserve t'as pas le droit, il y en a qui vont être
22 refusés encore pour ce motif-là, parce que bon, ils
23 ont pas eu la directive ou ils en ont pas pris
24 connaissance. Et il peut aussi y avoir... il
25 commence à avoir des cas... je veux pas rentrer

1 vraiment dans les détails pour perdre la... pour
2 m'égarer, là, mais les gens, présentement, là, la
3 procédure est supposée d'être comme ça, les
4 Autochtones vivant sur communauté qui sont envoyés
5 en cure ont le droit à un montant d'aide sociale
6 fédérale, O.K., ça, c'est... c'est ça qui est
7 supposé d'être présentement, et le MTESS défraie
8 cinquante-deux dollars (52 \$) par jour pour les
9 frais d'hébergement dans nos ressources.

10 On n'est pas capable d'obtenir la première
11 partie, la partie du fédéral, parce que encore là,
12 l'information se rend pas et les bureaux qui sont
13 situés sur les communautés ont tendance à dire,
14 "bien, t'es plus sur la communauté, on te le donne
15 pas".

16 Fait qu'on a des problématiques comme ça, puis
17 ce que ça fait en sorte, c'est qu'on... on va se
18 concentrer à faire accepter la personne du côté
19 provincial en négligeant le côté fédéral parce que
20 c'est un dédale qui n'en finit plus, c'est pas
21 centralisé, c'est géré dans chaque communauté, puis
22 ce que ça crée comme impact auprès des personnes
23 qui sont en cure, c'est qu'une personne qui ne vit
24 pas sur... dans une communauté va recevoir un
25 montant de base de deux cent dix dollars (210 \$),

1 ça c'est pour tout le monde, et à ce montant-là, si
2 cette personne-là bénéficie d'un appartement à
3 l'extérieur, peut recevoir une aide jusqu'à quatre
4 cent seize dollars (416 \$) supplémentaires pour
5 l'aider à payer son logement dans le temps qu'il
6 est en cure. Fait que ça, c'est une personne qui
7 vit pas... qui vit pas sur une communauté. Ceux
8 qui vivent sur la communauté, ils ont pas le droit,
9 donc ils ont pas le... ils ont pas leur montant
10 personnel de base de deux cent dix dollars (210 \$)
11 puis ils ont aucune aide pour le loyer, puis l'aide
12 pour le loyer, c'est quand même primordial parce
13 que ces gens-là souvent étaient soutien, soutien
14 financier à leur famille. Souvent, il y avait,
15 bon, il y avait le père et la mère qui étaient deux
16 (2), qui se mettaient ensemble, payaient le loyer,
17 payaient les repas pour les enfants, et quand ils
18 arrivent en cure, ils ont pas accès à cet
19 argent-là, donc la famille... la famille est
20 amputée, est amputée d'un revenu supplémentaire,
21 puis encore là, c'est eux autres qui en pâtissent.

22 Puis ce qu'on se rend compte, c'est que c'est
23 les Autochtones qui vivent sur... qui sont en cure,
24 on dirait qu'ils... qu'ils baissent les bras, ils
25 veulent pas se battre contre le système, puis je

1 peux comprendre, parce qu'à un moment donné,
2 probablement qu'ils ont mené plusieurs combats puis
3 quand ils arrivent à certains paliers comme au
4 provincial, bien c'est difficile, mais c'est quand
5 même primordial, parce que quand... une fois par
6 mois, quand c'est... les gens reçoivent leurs sous,
7 bien ils vont acheter leur savon, ils vont acheter
8 le dentifrice, ils vont prendre des sous pour aller
9 voir leur famille en autobus les week-ends, parce
10 qu'ils peuvent sortir quand ils sont en cure, là.
11 À un moment donné, ils sortent, ils sortent les
12 week-ends. Encore là, on discrimine les autres qui
13 ont pas accès à ça. Puis faire une thérapie de six
14 (6) mois quand t'es pas capable d'avoir... avoir
15 ton savon puis ton dentifrice puis faut tout le
16 temps que tu demandes puis tu peux pas être
17 autonome, bien tu viens créer un autre fardeau.

18 C'est déjà dur de faire une cure de six (6)
19 mois, parce qu'une cure, c'est... c'est pas une
20 ciné-cure, on pourrait dire, mais il y a des
21 règlements, c'est assez strict, puis c'est
22 difficile psychologiquement, émotivement, mais si
23 en plus t'as un fardeau financier puis quand tu te
24 compares aux autres t'es encore... t'es encore
25 discriminé, bien t'en rajoutes tout le temps une

1 couche de plus.

2 Fait qu'on a ce côté-là, mais ce côté-là, on
3 peut pas le travailler parce que c'est fédéral,
4 puis on peut pas dire au provincial, "bien, le
5 fédéral fait pas sa job". Fait qu'on est... on est
6 pris un peu... on est pris un peu avec cette
7 problématique-
8 là.

9 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

10 Et vous avez fait allusion tout à l'heure à... à
11 deux mille seize (2016), là, à votre avis, où le
12 moment est apparu pour une question, là, de lieu de
13 résidence. Est-ce qu'à votre avis il a pu avoir
14 une autre circonstance qui a fait en sorte que
15 cette problématique-là est arrivée que le fédéral,
16 provincial renvoient un peu la balle en disant que
17 la personne ne réside pas en communauté ou en
18 milieu urbain?

19 **M. NICOLAS BÉDARD:**

20 Bien, on peut émettre l'hypothèse suivante, que
21 cette coupure de service là est apparue pas mal en
22 même temps que les mesures d'austérité. Est-ce
23 qu'il y a pas eu une révision des pratiques puis
24 des normes au sein du ministère du Travail, de
25 l'Emploi et de la Solidarité sociale, c'est

1 possible, mais on n'a jamais eu la réponse puis il
2 y a jamais eu d'admission.

3 Ce qu'on sait avant, c'est qu'on a des cas
4 qu'on a documentés et qu'on a fournis sur plusieurs
5 années, avec des numéros d'aide sociale, que ces
6 gens-là étaient venus en cure dans différentes
7 régions puis qu'il y en avait pas de problématique.
8 Fait qu'on sait pas le pourquoi, on peut émettre
9 l'hypothèse ou la coïncidence, mais avant, il y en
10 avait pas de problèmes.

11 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

12 Merci.

13 **M. NICOLAS BÉDARD:**

14 Fait que dans le fond, ça résume un peu mon
15 témoignage. Si je peux résumer, c'est que
16 présentement, les mesures transitoires vont bien.
17 On a très hâte au dénouement, au dénouement final
18 et on a surtout hâte que la question des
19 allocations pour les besoins primaires et les
20 besoins de première nécessité soit comblée.

21 On espère aussi vraiment pouvoir commencer à
22 travailler avec les centres qui sont situés sur les
23 communautés puis gérés par les membres des
24 Premières Nations. Je pense que c'est quelque
25 chose qui est souhaitable et je pense que ça va

1 rendre deux (2) fois plus efficaces les traitements
2 qu'on fait de notre côté puis l'information va se
3 véhiculer pas mal mieux si c'est eux qui ont
4 l'information et qui la diffusent auprès des
5 familles et auprès des personnes vulnérables.

6 Môme s'ils refusent une personne, ça arrive
7 qu'on peut refuser, puis même à L'Envolée on va
8 refuser certains types de clientèle pour certains
9 comportements dans le passé ou certains délits
10 criminels, mais on les réfère, puis je pense que
11 l'idée c'est pas de dire, "bien, faut accepter tout
12 le monde", c'est que si tu l'acceptes pas, trouve-
13 lui une place. Je pense que c'est ça qui est
14 important. Si toi tu le veux pas, si toi tu
15 l'acceptes pas, t'as tes raisons puis c'est
16 correct, accompagne-le, trouve-lui un autre
17 endroit.

18 Nous, c'est ce qu'on fait puis c'est... de
19 toute façon, c'est ce que la Loi nous oblige à
20 faire, mais je pense que c'est important aussi de
21 le faire. On peut pas laisser les personnes en
22 plan au téléphone en disant, "bien, je t'accepte
23 pas, bonne chance". Il faut trouver, il faut
24 épauler puis il faut aiguiller. Fait que c'est un
25 peu ce qui résume mon témoignage.

1 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

2 J'aurais peut-être deux (2) ou trois (3) autres
3 questions de... pour un peu préciser certaines
4 choses.

5 **M. NICOLAS BÉDARD:**

6 Oui.

7 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

8 Au Centre L'Envolée, je comprends que vous avez
9 des... vous offrez des thérapies de longue durée.

10 **M. NICOLAS BÉDARD:**

11 Oui.

12 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

13 Donc on parle de six (6) mois.

14 **M. NICOLAS BÉDARD:**

15 Oui.

16 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

17 Pouvez-vous me parler un peu de la durée des
18 thérapies, durée longue versus des thérapies qui
19 sont un peu plus courtes, votre opinion sur le
20 sujet.

21 **M. NICOLAS BÉDARD:**

22 Bien, vous savez, il existe plusieurs types de
23 thérapie puis il y a plusieurs durées. Il y a des
24 thérapies qui durent trois (3) semaines, d'autres
25 un mois, d'autres trois (3) mois, d'autres quatre

1 (4) mois, d'autres six (6) mois.

2 Je pense que plus la problématique est grande,
3 plus les troubles... les troubles sont élevés, plus
4 la durée doit être longue, mais ça n'empêche pas
5 que pour certaines personnes, faire une thérapie de
6 six (6) mois dans certains cas c'est peut-être...
7 c'est pas approprié puis une thérapie de vingt et
8 un (21) jours avec un suivi en externe peut aussi
9 faire l'affaire.

10 Ce qu'on se rend compte dans nos centres
11 depuis quelques années, c'est que le profil de la
12 clientèle change, les substances changent, les
13 effets sur la santé mentale évoluent beaucoup, donc
14 on se ramasse avec des gens avec des doubles puis
15 des triples problématiques, des problématiques de
16 santé mentale, des gens qui ont fait des...
17 plusieurs psychoses par le passé. Donc
18 stabiliser... stabiliser quelqu'un qui a eu
19 plusieurs épisodes psychotiques et puis qui a...
20 qui [ne] prend plus sa médication depuis plusieurs
21 mois, en dedans trois (3) semaines on n'a même pas
22 le temps de le stabiliser. Donc c'est idem pour
23 certains... pour certains clients qui ont pas de
24 soutien familial, ont pas d'endroit à aller, ils
25 vont arriver au centre, ils ont même pas de pièces

1 d'identité, on peut pas en trois (3) semaines leur
2 dire, "bien, on te remet sur pied, O.K., goodbye".

3 Il y a des... il y a des catégories de gens où
4 est-ce que ça prend vraiment plus que trois (3)
5 semaines, mais à l'inverse, il y a des gens qui ont
6 des emplois, il y a des gens qui ont des familles
7 et il y a des gens qui ne peuvent s'absenter pour
8 des thérapies plus longues et dont les besoins sont
9 différents puis que les thérapies de trois (3)
10 semaines ou d'un mois vont être efficaces.

11 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

12 O.K. Puis au niveau de votre clientèle, vous avez
13 parlé d'environ sept (7), huit (8) personnes...

14 **M. NICOLAS BÉDARD:**

15 Pardon?

16 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

17 Le nombre de personnes autochtones que vous avez,
18 vous nous...

19 **M. NICOLAS BÉDARD:**

20 Bien, je pense qu'on est à... on est alentour de
21 sept (7), si je me trompe pas.

22 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

23 Environ sept (7) actuellement?

24 **M. NICOLAS BÉDARD:**

25 Oui.

1 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

2 Est-ce que bon an, mal an ou par période de
3 thérapie c'est environ le nombre de personnes
4 que... autochtones que vous avez?

5 **M. NICOLAS BÉDARD:**

6 Bien, je dirais depuis qu'on a fait plusieurs
7 sorties médiatiques on a augmenté notre popularité
8 au sein... au sein de cette population-là au point
9 de recevoir des appels du Manitoba puis de
10 Vancouver. Et sur le coup, on a trouvé ça drôle
11 nous autres aussi, mais après ça on s'est dit, "si
12 au Québec on a cette problématique-là, c'est clair
13 qu'elle se retrouve dans les autres provinces",
14 puis effectivement, c'est la même problématique
15 dans les autres provinces, à la différence qu'il y
16 a aucune mesure transitoire qui est appliquée par
17 les autres provinces au Canada.

18 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

19 O.K.

20 **M. NICOLAS BÉDARD:**

21 Mais on a eu des appels, plusieurs appels de
22 personnes qui souhaitaient intégrer notre
23 ressource, puis malheureusement, à l'extérieur de
24 la province c'est impossible.

25 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

1 O.K. Donc vous recevez des membres des Premières
2 Nations incluant les Inuits...

3 **M. NICOLAS BÉDARD:**

4 Oui.

5 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

6 ... de partout au Québec?

7 **M. NICOLAS BÉDARD:**

8 De partout au Québec. De la façon que ça
9 fonctionne, si... Quand c'est Montréal, c'est
10 assez simple, parce que L'Envolée est situé à
11 Granby, donc on va récupérer les gens directement
12 au centre de détention. Quand les gens sont
13 envoyés via les autres districts, de Gaspésie,
14 d'Abitibi ou de Kuujjuaq, à ce moment-là ils sont
15 transférés de prison jusqu'à arriver à Montréal, et
16 la journée qu'ils arrivent à Montréal, nous on se
17 déplace, on va les récupérer.

18 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

19 O.K. Et puis je comprends que c'est les services
20 de détention qui s'occupent du transfert?

21 **M. NICOLAS BÉDARD:**

22 Oui.

23 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

24 O.K. Est-ce que pour les thérapies pour ces
25 personnes-là vous avez une approche particulière ou

1 vous appliquez votre approche habituelle au niveau
2 de la thérapie?

3 **M. NICOLAS BÉDARD :**

4 Bien, on applique l'approche habituelle, ça
5 fonctionne très bien, puis honnêtement, moi,
6 j'adore travailler avec les membres des Premières
7 Nations. Sont respectueux. Je dirais pas qu'ils
8 sont cartésiens, mais ils ont leurs objectifs. On
9 travaille beaucoup moins sur les comportements
10 qu'on va travailler avec les autres. Moi, je
11 trouve que ça va très bien.

12 Les Inuits, c'est un peu plus difficile. Ce
13 qui est difficile, c'est... c'est la barrière de la
14 langue, parce que souvent... On parle... quand on
15 parle des Inuits, on parle des jeunes Inuits, parce
16 qu'on a rarement des gens en haut de trente-cinq
17 (35), quarante (40) ans qui viennent dans nos
18 ressources. Les jeunes Inuits ont des difficultés
19 avec l'anglais, donc il faut... il faut vraiment
20 être patient, et puis sont plus introvertis, donc
21 on s'adapte. On a plusieurs intervenants, donc on
22 sait un peu... on sait un peu avec qui... avec qui
23 les associer, mais on s'adapte tout le temps.

24 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

25 O.K. Puis peut-être une dernière question. En

1 rencontre préparatoire, on a discuté de la question
2 des coûts, hein...

3 **M. NICOLAS BÉDARD:**

4 Oui.

5 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

6 ... le coût d'une thérapie versus le coût pour
7 maintenir une personne en détention provinciale.

8 **M. NICOLAS BÉDARD:**

9 Oui.

10 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

11 Est-ce que vous pourriez nous renseigner un peu sur
12 ce sujet-là?

13 **M. NICOLAS BÉDARD:**

14 Présentement, les coûts dans un établissement de
15 détention provincial sont de deux cent cinquante-
16 neuf dollars (259 \$) par jour et les coûts dans un
17 centre de traitement en dépendances comme L'Envolée
18 sont d'à peu près soixante dollars (60 \$) par jour,
19 donc on parle plus du quart, et puis on rend les
20 services, on rend de l'accompagnement, on a des
21 équipes... une équipe médicale sur place, les
22 infirmières, les médecins, on fait le traitement
23 d'hépatite à l'interne. Si les tests de
24 tuberculose, ils doivent passer, bien on s'en
25 occupe.

1 Donc c'est vraiment un service clés en main et
2 puis c'est un service qu'on... l'accompagnement au
3 Tribunal aussi, la réinsertion sociale par la
4 suite, les rapports... les rapports d'évolution,
5 l'accompagnement au bureau de probation puis les
6 rapports présentenciels. Donc on fait vraiment un
7 service clés en main qui inclut les transports, les
8 repas, les frais de thérapie, puis quand il faut se
9 battre pour se faire payer puis quand on demande
10 soixante-dix dollars (70 \$) puis qu'on se fait
11 dire, "bien là, on sait pas combien on va vous
12 donner, on va essayer d'arrimer ça"...

13 L'Envolée, c'est cinquante-deux dollars (52 \$)
14 par jour pour l'hébergement, donc les repas et la
15 nuitée, parce qu'on a des chambres semi-privées.
16 J'ai des collègues dans d'autres centres qui ont
17 des chambres à trois (3), on leur donne trente-neuf
18 dollars (39 \$) par jour.

19 On refuse de payer quand les gens vont voir
20 leur famille, donc si la personne quitte le
21 vendredi soir pour deux (2) jours et revient le
22 dimanche soir, l'aide sociale ne nous paie pas
23 parce qu'elle dit qu'on ne rend pas de services
24 même si on garde le lit, donc ça vient encore
25 baisser le montant mensuel qu'on reçoit.

1 Donc quelqu'un qui a trente-neuf dollars
2 (39 \$) par jour une ressource puis que sa
3 personne... sa personne hébergée bénéficie de deux
4 (2) permissions de sortie de trois (3) jours, donc
5 ça fait six (6) jours de moins dans le mois, je
6 pense ça lui fait même pas mille dollars (1 000 \$),
7 puis on se bat, là, pour réussir à se faire payer.

8 Fait que ça coûte vraiment pas cher, le
9 contribuable en est gagnant, la personne hébergée
10 en est gagnante, tout le monde en est gagnant, puis
11 c'est ça qui est un peu le... qui est un peu
12 tannant, c'est que tu regardes les coûts, tu
13 regardes les répercussions puis tu te dis, "il
14 faut... il faut quêter, il faut mendier". Fait que
15 c'est un peu ce qu'on déplore.

16 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

17 O.K.

18 **LE COMMISSAIRE:**

19 Ça demande pas un grand génie pour apprécier le
20 rapport coût-bénéfice.

21 **M. NICOLAS BÉDARD:**

22 Non, effectivement.

23 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

24 J'aurai pas d'autres questions.

25 **LE COMMISSAIRE:**

1 Bon.

2 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

3 Je vous remercie...

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 Me Miller, est-ce que vous avez des questions?

6 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

7 Peut-être juste... si vous me permett... Excusez.

8 Juste mentionner que je... monsieur Bédard m'a

9 remis des documents ce matin.

10 **LE COMMISSAIRE:**

11 Ah bon, bien allez-y.

12 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

13 Mais peut-être que je pourrais les envoyer aux
14 parties puis procéder à un dépôt ultérieur pour
15 qu'ils puissent les consulter avant.

16 **LE COMMISSAIRE:**

17 Ah. Ça va.

18 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

19 Fait que je voulais juste attirer ça à l'attention.

20 **LE COMMISSAIRE:**

21 Ça va. Me Miller?

22 **Me RAINBOW MILLER:**

23 Je n'ai aucune question, merci.

24 **LE COMMISSAIRE:**

25 Aucune. Bon. Me Laganière?

1 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

2 Je n'ai aucune question, je vous remercie.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Non. Me Fauteux?

5 **Me ANDRÉ FAUTEUX :**

6 Aucune question, merci.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Bien, Monsieur Bédard, je pense vous y étiez quand

9 Me Mercier a témoigné...

10 **M. NICOLAS BÉDARD :**

11 Oui.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 ... et je tiens à vous dire que j'apprécie beaucoup

14 ce que j'ai entendu de votre part aussi. Je pense

15 c'est éclairant, ça nous aide à comprendre la

16 problématique. J'espère que ça va en aider

17 d'autres.

18 **M. NICOLAS BÉDARD :**

19 Sûrement.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Oui.

22 **M. NICOLAS BÉDARD :**

23 Je pense que oui.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Et je vous encourage à continuer à travailler. Je

1 pense que on comprend tous que les dépendances,
2 malheureusement, il y en a, puis si on les traite
3 pas, bien il y a des conséquences, puis pas rien
4 que pour la personne qui vit les dépendances, mais
5 pour son entourage, puis pas rien que la famille
6 immédiate, bien d'autres personnes autour. Puis je
7 pense ça demande pas, comme je disais tout à
8 l'heure, un grand génie pour comprendre que c'est
9 pas mal plus productif de traiter quelqu'un en
10 dépendances que de le *foutter* entre quatre (4)
11 murs, hein.

12 **M. NICOLAS BÉDARD :**

13 Effectivement.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Pour être bien clair. Fait que plus vite il sort
16 des quatre (4) murs pour aller en... en traitement,
17 bien, mieux c'est, puis la société est gagnante.

18 **M. NICOLAS BÉDARD :**

19 Absolument.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Alors je vous remercie beaucoup, beaucoup,
22 beaucoup, puis je vous souhaite de continuer...

23 **M. NICOLAS BÉDARD :**

24 Merci beaucoup de votre accueil.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 ... continuer votre travail puis que le transitoire
2 devienne permanent.

3 **M. NICOLAS BÉDARD :**

4 Merci beaucoup.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bonne journée. Alors on suspend un petit cinq
7 minutes (5 min)...

8 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

9 Quelques minutes, le temps de faire le changement
10 de témoin.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 ... et ensuite on poursuit avec monsieur Whiteduck,
13 hein, qui est avec nous depuis ce matin, qu'il va
14 nous faire plaisir d'accueillir.

15 SUSPENSION

16 -----

17 REPRISE

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Welcome. Welcome back. Me Elassal, I understand
20 you will present the next witness?

21 **Me EDITH-FARAH ELASSAL**

22 Yes. We do have with us Mr. Gilbert Whiteduck,
23 who's coordinator at the Wanaki Centre. So... and
24 also, used to be Chief of the Kitigan Zibi
25 Anishinabeg First Nation. So, kwe, Mr. Whiteduck,

1 thanks for being with us today.

2 Maybe, as an introduction, we're gonna talk
3 again about, you know, problems related to therapy
4 and all that, or... not only problems but also, you
5 know, what is a good therapy.

6 And Mr. Whiteduck, I understand also you're
7 gonna have other subjects you would like to discuss
8 regarding health, police and also justice. So,
9 before we start, maybe, Madame la greffière, you
10 could swear in the witness with the... - I'm sorry -
11 la plume.

12 **LE COMMISSAIRE:**

13 The feather.

14 **Me EDITH-FARAH ELASSAL**

15 The feather, yeah.

16 -----

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Gilbert W. Whiteduck
2 Coördinateur de traitement
3 Centre Wanaki
4 Assermenté sur la plume

5 -----

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Welcome Mr. Whiteduck.

8 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

9 Well, thank you very much Mr. Commissioner for this,
10 I suppose, unique opportunity. First of all, to
11 speak about the Wanaki Centre where I work.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Um-hum.

14 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

15 I've been listening to some of the Commissioner work
16 off and on - not a whole lot, I must say. And I've
17 heard some individuals speak about what is
18 supposedly going on in First Nation treatments
19 centres. And sometimes, I was amazed to hear and
20 I've wondered where they were getting that
21 information. And I concluded that obviously they
22 had not come to visit any treatment centre, and they
23 may have read it in a book or out of a paper.

24 Hopefully today, that I can clarify some of
25 that, by clarifying how our centre work. But in

1 order to that, I need to give some background in
2 regard to treatment centres in Canada.

3 First of all, when we speak of the Wanaki-
4 Centre we're really... look... it's... the meaning
5 of "Wanaki" means "to be in a place of peace, being
6 serene".

7 We're located... the Wanaki-Centre is located
8 in the Kitigan Zibi community, one of the largest
9 Algonquin community, part of the Algonquin Nation.
10 We're located next to the town of Maniwaki, small
11 mostly francophone town. We're located... fairly
12 isolated in the community near one of the community
13 lake, so we're in a beautiful area.

14 It's really a non-residential and, as you can
15 see, we're a hundred and thirty (130) kilometers
16 north of Gatineau, two hundred and eighty-five (285)
17 kilometers to the town of Val-d'Or, and two hundred
18 and ninety (290) kilometers north of Montreal. So
19 it gives you some context.

20 And the reason that I've put that is because we
21 do get people that come to Wanaki Centre that come
22 from throughout the First Nations in Quebec, and
23 from elsewhere in Canada, and we also get Inuit
24 people that come to our centre.

25 Now, in a broader context, we are one of fifty-

1 six (56) First Nation and Inuit treatment Centres in
2 Canada. We are one of five (5) in the province of
3 Québec; keeping in mind that there is a youth
4 centre... a youth treatment centre, for those
5 eighteen (18) or younger.

6 We are funded by Indigenous Service Canada,
7 Health Canada, and our centre opened in nineteen
8 ninety-one (1991); so we've been around twenty-seven
9 (27) years - many years.

10 We're not a detox centre, and later on I will
11 raise that as an issue because, we're a healing
12 centre not a detox centre.

13 We are presently at twelve (12) bed, co-ed;
14 that means we receive both men and women. And we
15 are hoping to increase to sixteen (16) beds in the
16 next three years.

17 When we take all of the five centres in Quebec,
18 in reality, it represents about approximately
19 seventy-five (75) beds that are open to First
20 Nations and Inuit people, who are looking for
21 healing as part of their ongoing journey.

22 We are, though, the only bilingual centre in
23 Quebec, and what that means is that - and I'll
24 explain a bit later but - we have cycles that are
25 done in French, per francophone speakers. And then

1 we have cycles where it's only in English. But
2 we're the only one; which requires all of the
3 counselors, all of the workers to be bilingual in a
4 centre, in order to deliver the program.

5 The governance board is comprised of one
6 representative from each of the Algonquin
7 communities in Quebec. So they're the ones that
8 overlook how the program is gonna go forward.

9 I'm proud to say that we've had close to three
10 thousand (3,000) people that have successfully...
11 First Nation and Inuit people that have successfully
12 completed the program since twenty-seven (27) years.

13 This is just a quick photo of the centre as it
14 looks now.

15 You know, when Health Canada built treatment
16 centres years ago, they used a cookie cutter model,
17 and they just kind of built them to look all of the
18 same; which was unfortunate. And, in our future
19 renovation that we'll begin in two years, we're
20 hoping to really modify, to better represent and
21 better... meet the needs of the program that we
22 deliver.

23 These are just some quick statistics from
24 twenty-seventeen (2017), twenty-eighteen (2018), you
25 know, we have seven (7) cycles of about thirty-two

1 (32) days per year. So we can get about seventy-
2 seven (77) people. You get an idea of how many
3 males and females that come; we do... we do accept
4 females. And... and we do accept, you know, people
5 who may be gay, lesbian, 2 spirited, all of those
6 things, we're very, very open.

7 These again, are just some quick photos of the
8 centre, a stair that go down to the lake where
9 people can go do canoeing and fishing and what not.

10 To the right, you see what we call our
11 ["mannitol] swan", which is our sweat lodge; where
12 we do ceremonial... ceremony... very important
13 ceremonies. We have the tipi also, where our Elders
14 come in to do the ceremony.

15 Cause it's very, very important to know that,
16 our program is really founded on our cultural basis
17 of who we are. Although we may... we use mainstream
18 theory, which is a cognitive, you know, behaviour
19 therapy, helping people to change their behaviours,
20 we know, and I've seen, time and time again, that
21 when people connect to their culture, that when
22 people reconnect or learn their connection to their
23 spirituality, it opens up a whole new domain in
24 their life.

25 We also recognize that treatment is not the

1 beginning or the end all of their journey. It is
2 only part of their journey. And we know that when
3 they leave the centre, they are going to have to
4 continue to work on themselves. And that is very,
5 very important. It's not because you've three
6 months or four months that you're cured. It's
7 not... it's not like going to the hospital and
8 getting surgery and you leave, you know, with
9 whatever taken out... of you. It's an ongoing
10 thing. Keeping in mind, as I'm sure you're well
11 aware, our communities have had many many traumas.

12 We've had intergenerational trauma that we all
13 carry, and we... and that we carry differently. And
14 to deal with that over a short period of time is not
15 realistic.

16 Here we have a look at how we operate. We have
17 seven cycles per calendar year. And the cycle again
18 represents about thirty-two (32) days or five (5)
19 weeks.

20 Normally we have four (4) English and three (3)
21 French, or *vice versa*, depending on the year. The
22 cycles, again, five (5)... weeks long and a total of
23 thirty-two (32) days.

24 We do have in December, just before the
25 holidays, what we call a "Prevention week", where

1 individuals may have reduced their consuming or may
2 have stopped totally, need a bit of a boost in order
3 to get through the holidays sometimes. So they're
4 gonna come and spend a week with us, we're gonna
5 review some of the things they've learned, we're
6 gonna discuss some of the challenges they met when
7 they went back, and we get into the ceremony again,
8 so that they feel and know that they're capable of
9 continuing on their journey.

10 And we also have one... National Native Alcohol
11 and Drug Addiction Program workers retreat each
12 year, here we invite workers from the community to
13 come for a retreat, so that they too can strengthen
14 themselves.

15 Because we hear... all of the workers, Natap
16 workers on the front line, hear a lot of trauma,
17 ongoing, and they too need to let go of some of
18 that, so they can continue to do their work.

19 Like I said, we're very culturally-base, using
20 the Cognitive Behaviour Theory approach, changing
21 behaviour. In our centre, we offer, individuals
22 coming in, will get twenty-nine (29) workshops on
23 different topics. And it's really helping them
24 acquire tools or reacquainting themselves with tools
25 that maybe they should have been using in their

1 lives.

2 A simple example: communication. How do one
3 communicate with a partner, dealing with anger,
4 dealing with co-dependency.

5 So there's a lot of discussions and people do a
6 lot of reflection on what it is they need to change.

7 We hold at least eight ceremonies and we have
8 at least twenty-five (25) other activities with many
9 Elders coming in to do teachings and there's a lot
10 of connections.

11 I'm proud to say and I acknowledge all of
12 the... workers at the Wanaki Centre today and all of
13 the great work that they're doing. All of the
14 counselors in our Centre are all certified by the
15 Indigenous Certification Board of Canada. And the
16 staff is comprised of an executive director and
17 eighteen (18) bilingual employees with ninety-five
18 percent (95%) being First Nation. And that was very
19 critical, because First Nations understand really
20 what First Nations are going through, what we've
21 lived, what is our history; because the people
22 coming in are also looking for that.

23 When they're sharing their story, they want to
24 feel that we understand what it is they're talking
25 about. The reality of what's going on in the

1 community.

2 We are accredited with Accreditation Canada.
3 We go through the process. We have never sought nor
4 would we seek - sorry - accreditation from Quebec.
5 We don't need Quebec's accreditation. We, as
6 Indigenous people will accredit ourselves, and the
7 accreditation, we do it with Accreditation Canada,
8 to ensure that our standards at least, important
9 standards, are met.

10 This year is just an example of the twenty-
11 eighteen (2018) calendar and how it looks like.
12 This is the kind of thing that goes to the
13 community, of the cycles. And the black is really
14 when the staff get training. We do accreditation
15 work. We contact the communities. We're getting
16 ready for the next cycle. We're... we're doing a
17 lot of planning.

18 Now, I did hear this morning a little bit about
19 application. And of course, there has to be an
20 application.

21 The application allows us to get a sense of who
22 the individual is, what is their issue, what is
23 their commitment, you know, what is their drug of
24 choice, when did they start, you know, have they
25 pursued it, and even the medical information allows

1 to then prepare, if we do accept them, prepare for
2 their arrival to ensure that they will be followed
3 closely.

4 Cause we have seen very often that many people
5 are on prescription medication and many people have
6 not been taking care of themselves, and therefore,
7 taking their prescription medication on a regular
8 basis, so when they're coming, we're putting them,
9 helping them get back on track with that. Cause
10 that's important. And that's taking responsibility
11 for your health yourself, and that's what we want
12 them to understand.

13 Now, the applicant must be eighteen (18) years
14 of age to come. But we will, exceptionally, accept
15 youth who are seventeen (17) years of age; of course
16 with parental consent. We are open. Again, we look
17 at the application, we weight a number of things and
18 then make that decision.

19 Now, the application can be completed by a
20 worker... an Natap worker in the community; it could
21 be social worker, it could be a probation officer,
22 it could someone at the Centre de detention. And if
23 the individual is having difficult they call us, and
24 we'll walk it through with them, to make sure that
25 they're providing the information. Cause there's

1 absolutely nothing so difficult, where a person is
2 left alone and saying, "I have to complete this
3 lengthy application on my own." There's always
4 somebody to help and certainly we are.

5 So, we're open to registered First Nation and
6 that means you have to be status, status First
7 Nation, and Inuit with their registration card. And
8 that, we have to verify, because it's a requirement
9 of Health Canada that we do. And as I said earlier,
10 we're open to gay, lesbian, transgender and 2
11 spirited.

12 We're also open to disabled individual,
13 depending on what the disability is. We will try to
14 accommodate the best way we can.

15 And the applications are reviewed by the
16 clinical team, you know, very carefully. We...
17 every application... once somebody calls and says,
18 well, do you think I should apply? I may not be
19 able to get in?" We say, "send in your application
20 and we're gonna look at it very fairly, and we'll
21 consider everything."

22 Because we want to make sure that the person
23 coming that it's a good fit. Cause if it's not a
24 good fit we may say, "well, go to another treatment
25 centre" or "we really can't offer you this", you

1 know.

2 An example. Sometimes there are individuals
3 coming from communities who are not into cultural
4 practices. And although we don't impose cultural
5 practices, we need to have people at least sitting
6 around the circle observing it.

7 And some people don't even want to do that,
8 because they're very Christian or whatever religion.
9 So, we tell them, "you need to at least listen and,
10 you know, be part of it in a sense, not
11 participating in it but, hear it out, and if not,
12 then, this is obviously not the place for you."

13 And at this time, we're not accepting
14 individuals on Methadone or Suboxone. But we are
15 under review right now, to see how we would approach
16 the Suboxone, individuals with Suboxone.

17 We're no close to it, we just need to do a bit
18 more work, and we believe, in a very near future, we
19 will... we'll accept people, with certain conditions
20 of course. Cause we aren't a large centre, we don't
21 have a doctor on staff, we only have a part-time
22 nurse that comes in, so we have certain limitation.

23 We do monitor the prescribed medication very
24 close. Of course, when an individual arrives, we do
25 confiscate the medication and it's dispense as per

1 the prescription and everything is documented.

2 And again, while we're doing that, we're
3 providing an education to the individual, of how
4 they need to care of themselves, and how they need
5 to ask questions when a doctor is prescribing
6 medication. And not just to assume, "because a
7 doctor is giving it me, I guess I need it." We'll
8 saying, "look at alternatives also. And that means
9 taking care of your body, taking care of your mind,
10 taking care of your spirit, taking care of your
11 emotional. Sometimes you may not need the
12 medication. I don't begin depending on that
13 medication."

14 So we do a lot of work in that area.

15 Now, of course, one the challenges is that
16 individuals cannot enter the program once a cycle
17 has started. It's because the program is a bit... I
18 won't call it like a school, but we have a number of
19 workshops where one builds on the other. So, if
20 somebody were to arrive in the middle, they would be
21 totally lost, and it would disturb and impact the
22 group. So we're not a continuous entry kind of
23 Centre.

24 And of course, the Centre is... I mean, any
25 individual wanting to leave, can leave. We tell

1 individuals sometimes that the doors are not locked
2 from the inside. If you want to leave, you let us
3 know. If it's not working for you, we understand -
4 - and that does happen - and sometimes we've
5 asked... we've had to ask people to leave.
6 Because we have what we call "cardinal rules". For
7 example: no violence. And if you have violence,
8 you're ending your therapy. Not to say you can
9 never come back. But rather to say, "this is not a
10 good time for you, you need to take a step back and
11 reapply at some future date, and we'll relook at
12 you." Because we never close the door on anyone.

13 In the Centre itself, is that the residents do
14 share a room; of course with the same gender, and we
15 are co-ed, so it's, you know, two males, and we are
16 looking at that again in our... in our extension,
17 that rather than having two individuals in a room,
18 we're looking at building individual rooms and all
19 of the privacy that goes around that. And we
20 believe that that's the way to go. It's a debate
21 we're having with Health Canada but that's okay, we
22 enjoy those debates.

23 The residents in the Centre do have daily
24 responsibilities; either from cleaning, kitchen
25 duties. And again, we're trying to create a

1 structure, a daily structure, so that they, in turn,
2 can take that when they go back home.

3 Cause sometimes individuals, you know, we
4 getting up at noon, getting up at three in the
5 morning, because they are partying. We're saying
6 no. Now, you're gonna get up at seven thirty
7 (7:30).

8 If you have kids, well you got breakfast to
9 prepare. So they quickly, as a matter of fact, fall
10 in... fall into the routine and accept it.

11 The daily program, delivery of the program
12 begins at eight thirty (8:30) and finishes at four
13 (16:00). There are activities almost every evening
14 of one kind or another. There's homework to be done
15 also, that individuals in their reflection, they
16 have a workbook in their reflection, they're doing
17 writing, they're writing letters to themselves,
18 they're writing levels to their past trauma.

19 And a nurse is available, you know, a few hours
20 a week, and a local doctor, from the Friendship
21 Centre - and this is new for us - comes once, during
22 the cycle, will review all of the medication, and
23 will red flag any situation the person might be
24 meeting and might meet with those individuals. So
25 it's a bit of assurance there.

1 And that arrangement with the doctor was a
2 collaboration with the... with the CISSS of the
3 Outaouais. So that's helped a lot.

4 Now, in regards to legal issues. Of course, we
5 work with Youth Protection when such is required.
6 We'll get calls from social workers, we'll get calls
7 from lawyers, we'll get calls, and we work with them
8 to ensure that, whatever requirements they have are
9 being met, and that, generally, has worked well.

10 Now, individuals who are accepted but with
11 legal issues, really for us, must have freedom of
12 movement to attend activities outside the Centre.

13 Because, the people come to the Centre, go to
14 AA, and the AA anonymous Centre, it's in the
15 community. NA meetings are also in the Friendship
16 Centre. So they have to be able to leave the
17 Centre, and, you know, we don't have to be following
18 them every minute of the day; and that, sometimes,
19 when we've dealt with legal issues, have made it
20 difficult. Because we have no agreement with the
21 Quebec system or the Federal system, and sometimes
22 they're looking for something formal and we're
23 saying, "we know that there are some conditions, we
24 know, in some cases, that, if the person decides to
25 leave, we have to call you, that's not a problem,

1 we'll call you." And in a few cases, police come
2 and they arrest the person and that's fine, you
3 know, and we're able to work it out.

4 Now, probation officers, certainly, you know,
5 we deal with probation officers, they can call the
6 centre, they can come and meet with their client at
7 the Centre, whatever the case may be.

8 And I can say that recently, with some of the
9 probation officers - a few who have taken the time
10 to come and visit - we have a better relationship.
11 We can now... they get what it is we're asking, and
12 then, for some people who are going before a
13 probation board, they're bringing the right
14 information to the probation board, to allow a
15 better understanding for the release of that person
16 under those conditions.

17 Now, even for the people who have legal
18 issues... - this is important for us. The
19 individual, first of all, must demonstrate a
20 recognition of their addiction, and the willingness
21 to fully invest themselves in a program.

22 Because we never wanted this to be a get-out-
23 of-jail card. I wanna get, I don't wanna go, give
24 me a yes, give me an answer...

25 "No. Attends une minute. Attends une minute."

1 We want to make sure. Is this something you're
2 feeling that's gonna help you in your life. Not
3 just... because otherwise, you're not gonna do well.
4 You're gonna get frustrated, you're gonna create
5 frustration for everyone else.

6 So, having a dialogue, the application and then
7 having a dialogue with the individual, is certainly
8 helpful. And we get a sense of the commitment that
9 that person wants to do in their life. And we do
10 tell them, "this is not the fix all. If you've been
11 consuming drugs all of your life, if you've been
12 consuming alcohol, whatever it is that you've been
13 doing, this is not gonna be the end all. You...
14 this is only a part of your ongoing healing, and you
15 have to commit then, to be able to continue to get
16 support on the outside."

17 We do accept, you know, whether you come from
18 the reserve or an urban centre, it doesn't really
19 matter. You apply, you call us, we work with you,
20 you might get help by someone, and there's no one,
21 from any community, that we do not consider. Be it
22 male or female, there's no individual that we don't
23 consider; I've kind of heard this morning that there
24 might have been individuals from one reserve that
25 that we don't accept, well that's not true.

1 We will consider everyone and... and again, we have
2 to make sure that the program fits the needs of
3 the... of that individual.

4 And in regards to the legal issues, really it's
5 a case by case basis. We have to have a discussion.
6 I've dealt with numerous calls from lawyers and we
7 have good discussions, I explain what we can do and,
8 of course sometimes they're saying "well my client
9 needs to get in right away." -"Well, the cycle has
10 started, there's nothing I can do", you know.

11 And because we have English and French, indeed, if
12 they're looking at an English cycle, they might have
13 to wait a long time, if they want to come to Wanaki.

14 But if they want to go, for example, in a
15 French one, at Wapan in La Tuque, if they want to go
16 to the one in Oka, which is in English, which is six
17 weeks, if they want to go to Mawiomi in Gespapegiag,
18 they can go. So they have some other options.

19 Because sometimes people who also live close,
20 like, Kitigan Zibi people and some communities that
21 are close to KZ, don't want to come there, because
22 they don't want... anybody to know that they're in a
23 treatment centre. And because of some of the
24 outings, some people may know, and they don't want
25 that. And that's an individual choice.

1 One thing I can say is that the Wanaki program
2 is not well known by the justice system. And I
3 believe whether that be Crown attorneys, whether
4 that be legal aid, whether that be probation
5 officers, because we have no table where we can sit
6 down and explain what it is we do, and to possibly
7 discuss how do we complement what it is that we're
8 doing. We've never had that opportunity.

9 And you know, even the local CISSS de
10 l'Outaouais, who should know of our role, knew very
11 little, very little about us. And I say that
12 because I sat on the CISSS de l'Outaouais for three
13 years, as a board member, and trying to bring to the
14 attention what it is we're doing, but very little
15 understanding.

16 We did develop a relationship, though, in
17 regard to training. The local CISSS... the people
18 looking... dealing with "les dépendances" were
19 invited us slowly to be part of the training that
20 they get for their own workers. And that was
21 important, and that's the communication and the
22 understanding that's so important.

23 But all of that to be said - and maybe I'm
24 repeating myself here - to say, as First Nations, we
25 want to have the control of our institution. What

1 works for us. We know what works for us.

2 What we need now is for partners to support us,
3 not get in our way.

4 And I must say also that, even what's happening
5 in urban centres, and I'm hearing discussions about
6 in our First Nations people being in centres and
7 different plans or thinking around it.

8 I'm asking, as a treatment coordinator, as a
9 community member, were we involved in that? Are you
10 having discussions on your own, you, non-indigenous
11 people, about us? Are you saying because our people
12 live outside the reserve, that Indigenous people
13 leaders and trained people are no longer to be
14 involved? Uh-uh. No way. We need to be involved.
15 Whether they're on or off. We need to support.
16 Because I believe many of these programs on the
17 outside, as good as they may be, don't have the
18 cultural component and don't have a good understand
19 of the importance of spirituality in our lives.
20 The importance of this... the importance of this,
21 that carry us through some very difficult times.

22 And like I said, when we see people graduate, I
23 can tell you this, time and time again, I've been at
24 the Wanaki Centre for a long time, and we see... the
25 people came in all broken, and we see the smile and

1 we see... (emotion)...

2 When we see people taking their lives back...

3 (emotion)...

4 This all gets to me, because I've worked now
5 for forty-five (45) years at community level. I've
6 been to many other communities, I spent my life...

7 (emotion)...

8 I spent my life advancing the cause
9 (emotion)... so that our communities would be
10 healthy, our people, whether living on a reserve or
11 on the outside would be healthy.

12 And when we see people complete the program,
13 (emotion)... when we see families part of that
14 graduation; cause you were right this morning to
15 say, it's not just the individual, it's the family
16 around also, that are impacted and, yes, there's
17 still a lot of work, but when a person is on that
18 healing journey, what an impact it has... whether it
19 lasts or not is debatable, research that I've looked
20 at says that it takes at least five (5) treatments
21 before someone really finds her way. But I guess it
22 depends from one person to another. And I can tell
23 you, at a recent graduation, there was... she wasn't
24 that old, the individual woman, but she had a family
25 of ten, ten (10) children. From teenager down.

1 (Emotion)...

2 She... she completed the program and called us
3 recently to tell us how well things were going. She
4 was a woman who had lost access to all of her kids.
5 But now her kids are coming back to her.

6 On the day... on the day of the graduation, we
7 started the ceremonies, we were making speeches, we
8 were about to end out certificates, her family had
9 to arrived yet, cause they were coming from a long
10 way. And that's just one example. And they
11 arrived. And here I was upfront, I was in front,
12 after my colleagues had spoken and I was speaking,
13 and... I think it was seven (7) or eight (8) of her
14 children came in, and she have had legal issues too
15 and all of that in her life, her hard life. But had
16 shown to herself that she was capable of succeeding.
17 She had succeeded greatly already by having children
18 but didn't necessarily fully recognized that. And
19 then her children came in. (Emotion)...

20 They ran to her. They hugged her. I could see
21 how an older child told her... (emotion)... about
22 how proud he was of her.

23 And here was a woman, like many others we've
24 worked with, who connected to her identity,
25 connected to who she was, to find in her, what she

1 needs to pursue her life in a good way; breaking
2 free of the chain of Youth Protection, breaking free
3 and becoming a role model for her children, so they,
4 in turn, it is all... will not continue the cycle
5 that she may have been involved in. She was drawing
6 a line in the sand to say enough is enough.

7 It really comes to get me because I've worked,
8 like I said, many years in education, and I see
9 young people who have been in the legal system and
10 caught with the law, who feel... who feel the system
11 has cheated them, who feel the system, the workers,
12 the lawyers that so-called represent them, have let
13 them down. The probation officers have no
14 understanding of indigenous culture, they're
15 struggling with their own.

16 I've seen people started to rearrange their
17 thinking and show that they were capable. But the
18 frustrating part is, (there are) so many areas and
19 it's from communication, to understanding and the
20 right of Indigenous people to have our own way of
21 doing things.

22 For the justice system to reach out to First
23 Nations and not assume that because they're a lawyer
24 or a judge or some so-called university professor
25 that they know what it is we need. Because they

1 don't. Their role is to support us. We have our
2 own voice and we'll continue to have it.

3 I just want to share if I may, and I'll
4 continue with that after, of the trauma over trauma,
5 our people continue and have faced. Let alone
6 residential school, let alone the sixties (60s)
7 school, let alone what's happening with Youth
8 Protection today, about our kids are been taking
9 away.

10 I was working with a young woman, who said, you
11 know, she said, "I was consuming, and I got
12 pregnant, and I guess somebody reported me, so a
13 social worker came to see me and said that I better
14 stop, otherwise my child will be taken away.

15 She said I understood. I was working really
16 hard, I had nobody to help me, but I was working
17 really hard, so I wouldn't... I wouldn't continue
18 consuming. I was getting there, I was struggling
19 but I was getting there, but she said... from her
20 words, she said, then it was time to deliver the
21 baby, and she said, my despair had turned to
22 happiness, I was happy, I had this child in me, that
23 was alive, and I knew it was mine and I knew I was
24 going to keep that child or do the best that I could
25 to raise that child", and she said the social worker

1 informed her, at that point, that that child would
2 be taken away; now I'm taking what she's telling me
3 as the truth.

4 And she said, "the labor went well, the child
5 was born, the child was put on me for ninety (90)
6 seconds and taken away. I was aloud to hold him...
7 my child for ninety (90) seconds and told that he
8 would be gone until the age of eighteen (18).
9 Nobody explained anything to me. There is no
10 advocate. I didn't know where the hell to turn to.
11 I was lost.

12 So as soon as I was better I left, and I
13 started consuming again. Cause I had nobody to turn
14 to. I didn't know. I thought the social worker was
15 there to help me. I thought the system was supposed
16 to be there to help me. But they weren't.

17 And there she was in treatment and saying, "I
18 can't continue that, I need to be strong, because I
19 need to fight that system, I need to fight to try to
20 get my children back, and if I only see them at
21 eighteen (18), I will do everything to ensure that
22 that connection is there.

23 Some recommendations I would like to bring to
24 your attention.

25 Of course, treatments centres, I believe, need

1 to be better known by the justice system.

2 No doubt, the Quebec healthcare system must
3 collaborate with Centres. There's a tremendous need
4 for a First Nation and Inuit detox centre or
5 centres. And depending in the area, like the
6 Outaouais, I mean, if we're having to send someone
7 to detox and they're going to Gatineau, when it's
8 all French speaking, and many... - often the people
9 that come from certain communities only speak
10 English - there's a huge language barrier. Cause
11 for us, the best approach is someone going to a
12 detox and then entering our program immediately. So
13 there is a *continuum* of care going on.

14 Youth Protection workers need to receive local,
15 cultural training and program training, to become
16 aware of what is available for people they work
17 with.

18 In regard to police, the local SQ detachment,
19 whoever that may be, must receive cultural and
20 program training to be aware of what is available in
21 the First Nation community and where such exist
22 Friendship centres. It's my understanding that the
23 SQ officers do get training in regard to First
24 Nations' people. My understanding, they get
25 something at Nicolet, and they may even get

1 something locally, in the region.

2 But very often, and if I take the Maniwaki area
3 as an example, very often, a person giving it is a
4 SQ officer who, out of his goodness or his... the
5 intelligence, I suppose, is now the indigenous
6 experts, and is giving the training to those young
7 officers that are coming. It makes absolutely no
8 sense.

9 It is so important for officers that are coming
10 into a region, to get training from local First
11 Nations' people of how the communities work, why
12 they work that way, how best may be to intervene, so
13 they have a better understanding of the community.

14 Having dealt with the SQ in various capacities
15 over the years, and even most recently as a Wanaki
16 treatment coordinator, and having approach SQ and I
17 said, I tell them we're from the Wanaki Centre... a
18 treatment centre, and we're told, "What? What's
19 that? The reserve? Where's the reserve?"

20 - "Where's the reserve? You cross the reserve
21 everyday. The highway crosses the reserve, don't
22 you know?"

23 They notice where the cigarette shacks, they
24 notice those, but they don't notice anything else.

25 You notice the negative? You know? What is

1 it? So, local training becomes really important,
2 for local officers to be given by community
3 members... to talk about issues that pertain to the
4 community.

5 There is no doubt that there's a tremendous
6 need. Like I said, I've always believed the
7 treatment is not the cure all. It's an ongoing
8 journey; we call it a journey on the red road to
9 recovery. But there's a need for after-care
10 services. Whether in the community, whether in the
11 Friendship Centres, and I know there are great
12 things here in Val-d'Or, it could also take place in
13 Montreal, in the Friendship Centres and other
14 agencies that could come and help.

15 And what is also lacking I believe is some
16 place, somehow, some help desk. Where an indigenous
17 person who doesn't... who's unsure, to be able to
18 call and could be directed to the right place and
19 the right service, that will help them, whatever
20 that may be. And that doesn't exist, so a lot of
21 people are not sure... not sure where to turn to.

22 Just a recap. When it comes to people that
23 are... have been incarcerated, are incarcerated, are
24 on probation, certainly at our centre, we review
25 each file, and we'll consider everyone.

1 And if it is a fit and we're able to do it, we
2 will take them. We make no judgment on the person.
3 We don't judge the person. What we're looking at
4 is: is it a good fit? Will it work? Is the person
5 committed? And if they are, we go. And we've had
6 those people and it's worth while. It's worth
7 while. It's... its inspiring as a matter of fact.
8 Because the intern also shared their experience in
9 being incarcerated. And again, their story as they
10 share it with other people sometimes, you know,
11 people are saying, "I haven't been incarcerated but
12 I understand that's not something I want to go to."
13 So they bring inspiring messages these people,
14 within the treatment centres.

15 There's no doubt that there's a lot of work
16 left to be done, in regard to... for First Nations,
17 you know, as a collective, to deal with years of
18 trauma, years of, you know, complicated trauma. But
19 at the same time, I spoke briefly about the lady
20 with her kids that came in, and we work with a lot
21 of young people in their twenties (20s); whether
22 they've been... had difficulty with justice or not,
23 and they are inspiring. They are inspiring.

24 The young women, the young men that we see are
25 inspiring, and again, it's when they connect to

1 this. We can teach them all of the other stuff,
2 which is important; life skills are important. But
3 your identity of who you are, what you carry inside,
4 what guides you... I see, seven grand-father
5 teachings or the seven grand-mother teachings, and
6 that's what we review everyday: how will you apply
7 those in your life? How will you apply that when
8 you're dealing with an SQ officer that's giving you
9 the hard time?

10 Use courage. Be honest. Be... Respect. Use
11 your wisdom that... of what you've taught, and
12 saying: think about that, think about that all the
13 time. And that when you take your life back into
14 your own hands, when you got it into your own hands,
15 and if you have children especially, you are the
16 role model. Look at the change you can make.
17 You may not think it.

18 And the other thing we remain people is that:
19 when you come to a treatment or a healing centre,
20 you're not coming as an empty vessel and you're not
21 the sum of your deficits. You carry many strengths.
22 You carry things again that, maybe you need to
23 recognize what those strengths are. So we work on
24 the strength base.

25 Yes you've had trauma, and yes, you need to get

1 over it. But now, let's use your strengths. Let's
2 use the teachings. Let's use those things to
3 motivate you, inspire you to think. And like I say,
4 as the program progresses for us, we see that, we
5 feel it, we see it in the physical. Not in everyone
6 but in many people, we see the physical changing.
7 We see the skin that's clear. We see the smile. We
8 hear the laughter. We hear all is possible. And
9 this is just within five weeks.

10 In regards whether or not treatment should be
11 longer than five weeks, what we find out now is
12 that, because people have families, because people
13 have jobs, because people have other
14 responsibilities, it would quite difficult for them
15 to be gone much longer. It's not to say that
16 treatment program cannot be delivered in different
17 ways - and this is something we're looking at,
18 rethinking of how we're going to deliver it, going
19 into the future.

20 We also know that when we're working with the
21 individual, and often people who have had difficulty
22 with justice issues, being incarcerated and what
23 not, the one large piece that is often forgotten is
24 that we're not working with the family. The family
25 is far away. And that, we have to find a way to

1 work with the family. Cause the individual comes
2 back home, they're all feeling good about
3 themselves, but nothing has changed in their
4 environment. And how long will they able to hold on
5 will depend on how strong that they are. So we're
6 trying to find ways, whether it be sessions by
7 videoconference, different ways of communicating
8 with family to reconnect, and what not. We think
9 all of those things are possible, but we have to
10 develop them, we need to... be in dialogue, and we
11 are with the workers at the community level. And
12 even though we're from a First Nation, we need to
13 understand what's the reality of the Basse Côte-
14 Nord, we need to know the reality of the Mohawk
15 territory, the Atikamekw territory.

16 So again, we modify and adjust a program to
17 better meet the needs of the individual.

18 In regard to Inuit, I if may, we've had, from
19 time to time, Inuit people. And they're just
20 lovely, great, wonderful people. With a heart of
21 love and soft, and again, I've worked with several
22 myself, young Inuit women, and I was always just
23 amazed. And even though language was sometimes a
24 bit of a difficulty, we were in no hurry. Because
25 we were coming from a place of love and trust and

1 unconditional acceptance. So we were working and
2 more and more, as Inuit come, to adjust a program,
3 adjust the food that's going to be available, so
4 that some of the food... they're what they called
5 "country food" would be available at the centre. I
6 mean, we have moose meat, we have those kinds of
7 things, but we want to respect them also.

8 And some of the cultural content, whether it be
9 Inuit Elders coming, we're thinking of having that
10 when we have Inuit people.

11 So we're flexible, we change, we adapt, in
12 order to meet the needs of individuals. Because
13 we... believe that this is an important part of
14 people who are seeking healing because of addiction.

15 But again, as I was explaining earlier, for us,
16 it's not the addiction, it's not about the
17 addiction. It's about the pain you're carrying.
18 And we need to get to that pain and see how that
19 healing... what is it that's going to help you. The
20 addiction, yes. But the addiction came for a
21 reason. The addiction came early often and it came
22 for a reason.

23 So, generally, for the Wanaki and the program
24 as a whole, that's what we're doing, you know, we
25 have to certainly acknowledge all of the workers and

1 all of the First Nations treatment centres who are
2 in the frontlines of that work. And you know, when
3 you work in a centre and you're hearing... and
4 you're aware of this already, but you're hearing
5 this over and over and over and over again, and very
6 troubling things, it also weights heavy in all of
7 us. And we, in turn, go for healing by ceremony, we
8 participate in ceremonies, we can let go of some of
9 that, so that we are stronger to pursue that... the
10 work that we need to do with the First Nations'
11 people, our people, the people from this land.
12 And that's why I was so pleased that this Commission
13 is taking place on [unseated] Anishinaabe Land, it's
14 so fitting for me. It's so fitting, for that to
15 happen. So, Migwech.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Migwech. Do you have questions Me Elassal?

18 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

19 Maybe two or three questions. You said, first,
20 migwech, thank you very much for your sharing.

21 You said the Wanaki Centre is not well-known by
22 the justice system, and I was wondering about the
23 SPAQ - Service parajudiciaire du Québec. Are you
24 partners there, you know, a collaboration or a
25 way...? No.

1 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

2 No. We're not connected with the Parajudiciaire.
3 Example, at Maniwani, there is a worker that's
4 there, we do get referrals sometimes from the worker
5 there, you know, but, I can't recall when was the
6 last time that they came to visit us,...

7 **Me EDITH-FARAH ELASSAL**

8 O.K.

9 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

10 ... you know, to... so that we could work more
11 closely; which I think is important, you know. But
12 we're not well-known... it's assumend.

13 I do want to mention also, if I may. Cause in
14 one of the presentations before the Commission, the
15 people who come to the treatment centres, there is
16 no cost. There is not cost for the individual. All
17 of the costs are covered by Health Canada.

18 The community is... depending on the community
19 that they're from, will pay for the transportation
20 to get them to the centre and to bring them back.
21 And if somebody's coming from an urban centre, and
22 the community is saying, "well, we don't really know
23 you", we contact Health Canada, we get the funding
24 and they'll... if they're coming from Montreal,
25 we'll get the transportation paid. And if... For

1 example, if somebody came to the centre and decided
2 to leave and saying, "I quit, because the program is
3 not for me, I don't have any money", we, at the
4 centre, will never allow somebody to go hitch-
5 hiking. We're going to make sure that they're going
6 to get safely back home; knowing the missing and
7 murdered indigenous women and boys and all of that.
8 So we make sure we... Yeah.

9 **Me EDITH-FARAH ELASSAL:**

10 If I bring you in another topic regarding the health
11 system. What do you have to say regarding services,
12 you know, in hospital, you know, in the public
13 services. And, you know, if you have an example of
14 things that could be changed, and also best
15 practices maybe that you observed in your career?

16 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

17 Well, a good example now is the treatment centre in
18 Oka, who have a formal agreement with the CHUM. In
19 regards to opiate detox especially. So individuals
20 needing detox can go and spend some time at the
21 CHUM, and then enter the treatment centre.

22 We're only beginning now to have a discussion
23 with the CHUM. Whether or not people from other
24 communities, no matter where they might be from the
25 North, might be able to go there and then enter our

1 treatment centre. So we're having some discussion.

2 But locally - locally, if I use that - in the
3 Maniwaki area, the hospital there, language is a
4 barrier often, for English speakers. And again,
5 we're having a dialogue with the hospital to see...
6 We're told that there are limitations in regards to
7 that. Again, it's not every hospital staff, there
8 are... some great hospital staff will speak English.
9 But periodically, one of them will say, on est au
10 Québec ici, on parle français.

11 So, since about a year and a half, we now
12 always accompany... if somebody has to go to the
13 hospital, we will always accompany them. And we've
14 become the translators, and make sure.

15 If I may also. I heard a comment earlier, and
16 this is just my... my take on it, that... of the
17 situation that was occurring and the individual
18 didn't seem to want to fight it - didn't want to
19 fight it.

20 Well, before one makes that statement, you
21 gotta look to the way, we, as Indigenous people are.
22 We're not always... that need to be loud in people's
23 face. So, not wanting to stand up to something does
24 not mean that I'm accepting of it. It doesn't mean
25 that. It only means in a way, I'm respecting what

1 you're saying. It's a different practice, it's a
2 different way of approaching things, that are not...
3 québécois, I suppose. But it's the way we deal with
4 things, you know.

5 So, to view that as a negative, cause I scented
6 it was a negative, it is not a negative. It's a
7 recognition that those values and cultural practices
8 of who we are, still exist inside of us.

9 And I know it can bring problems when we don't
10 stand up to a situation or feel, "I want to do
11 something and I'm angry about it." I understand
12 that. But at the same time, it's part of our
13 cultural practices. And if, indeed, we're following
14 this, that's how... we do it with love and care.
15 And I've met a lot of people like that, who are
16 going to says "I accept it, I'm okay with it." You
17 know. And that's fine. Like, don't try to read
18 something into it that doesn't exist.

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL:**

20 We did have many witnesses coming here saying, you
21 know, they don't... they don't trust or a lack of
22 trust regarding public services in hospital. And I
23 would like to know your take on that, regarding the
24 knowledge of the people working in the public
25 system, about your realities as First Nation.

1 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

2 There is very... - an excellent question. Because
3 they have very little knowledge. Since about a year
4 now, along with the Friendship centre, just to give
5 you an example, we've been giving... I'll call it
6 training to frontline staff of the CISSS Outaouais.
7 And the CISSS is allowing workers to attend these
8 trainings... a two-day trainings, and when we
9 present information, historical information,
10 residential school, how communities have developed,
11 the difference between Federal and Provincial, it's
12 all brand new for them.

13 But more importantly for us, when we're
14 providing... - because I'm one of the people
15 providing the training - I always go back to this
16 and say, "no matter what is, you need to approach
17 someone with respect. You need to approach them
18 with honesty, "pas de cachette". And just take your
19 time. You know, allow them, you know, and that kind
20 of thing. So I think there's a lot of work yet...
21 yet to be done in regards to that, and there's a
22 lot... and with the SQ, I think even more work. A
23 lot more work to be done. It's really, really lack
24 of understanding, "des préjugés parfois", I suppose,
25 you know, when you hear, "on savait pas" ou "on

1 croyait", "c'est pas ça qu'on a appris"... I find
2 it difficult that, in two thousand and eighteen,
3 that we're still there, you know. I... realize that
4 we are because, we, as Indigenous people, have been
5 talking about this for decades. We fight it... we
6 can... You know, you get exhausted fighting, you
7 lose hope. I don't lose hope. Can't lose hope.
8 And we continue to reach out to say, "we can work
9 together, there is a way, but don't bring me to the
10 table just to listen to me, to do nothing about it",
11 you know. Bring me to the table equal. Equal.
12 Don't judge me and I won't judge you and we can
13 talk, and we will find a solution, we will, I'm
14 convinced that we can; cause periodically, we
15 make... we meet people who are solution-based. Who
16 are solution-based and used these things: honesty,
17 and humility, and say, "yes, we can do that, but
18 what about this?" And we find solutions.

19 But we have a long way to go, whether it be
20 with the out system, I believe, or the justice
21 system, with all of those systems. On est mal
22 compris, très mal compris, puis je pourrais parler
23 longuement que, c'est aussi basé sur le système
24 d'éducation du Québec. Tant qu'à ça, qui... prepare
25 je crois, les jeunes Québécois vraiment pas très

1 bien au niveau primaire, secondaire, collégial et
2 universitaire. Les prépare vraiment mal.

3 **Me EDITH-FARAH ELASSAL**

4 J'aurais peut-être une dernière question. When we
5 spoke earlier, in preparation of your testimony, you
6 told me you wanted to discuss a specific case. I
7 think you were the Chief at the time, in two
8 thousand eight (2008), regarding police services,
9 and the way the service... the police service was,
10 you know, given. So, I don't know if you want to
11 talk about it today?

12 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

13 Sure. It's part of a broader... certainly it goes
14 beyond the Wanaki Centre. I was involved in
15 negotiations for police agreements. I was involved
16 and saw how Quebec and Canada... I was listening
17 yesterday to Mr. Vicaire, presenting yesterday, and
18 I... and certainly in the same line, how Quebec and
19 Canada, ça fait... it makes no sense how these
20 two... les deux paliers de gouvernement, don't work
21 together.

22 Let me just you give an example. There was one
23 year our funding agreement for policing, community
24 policing, was coming to an end. And there was no
25 answer whether or not it would be renewed. So, we

1 held... we hold a press conference in Ottawa, we're
2 doing all kinds of things, and then there's a
3 meeting called in Quebec city for the chiefs.

4 The Quebec government representative is there,
5 the Federal government representative is there, and
6 all of the chiefs.

7 And they give us information that's all over
8 the place. We're not sure if there's going to be an
9 agreement or not. And along the way I was told,
10 very clearly, if there's no funding agreement, the
11 SQ... la SQ rentre dans votre communauté. And I
12 said, "it's not going to happen. You want trouble,
13 there'll be trouble."

14 But at that meeting, they provide us... - we're
15 all... we're all confused, at one point, and the...
16 I believe it was the Federal representative, had
17 said something about having the agreements. And
18 nobody really caught what he was saying.

19 And then the meeting finishes and none of us
20 knew where we were going, whether or not we'd have a
21 police service in the coming weeks. So I decided to
22 go and ask the individual and I said, "did I hear
23 you right, and you said you had the agreements with
24 you?" And he says, "yes, I have the agreements with
25 me, he said, yeah, they're in the trunk of my car."

1 -"In the trunk of your car, and I said, well, I'm
2 not leaving here until I have the agreements for
3 KZ." -"Okay, he said."

4 So he goes to the trunk of his car, goes into
5 the lobby, pulls out our agreement. The other
6 chiefs see that, so we're kind of lined up for the
7 agreement, it's to bring home to sign and to send
8 back. And at that meeting, I can tell you, Quebec
9 and Canada were not even looking at each other.
10 They were saying different things. And here we are,
11 saying, for us, police is a very, very important
12 mandatory service, that should not even be
13 questioned. The police certainly... our community
14 do the job that they have to do, a very difficult
15 job, as other police do. But when we see this and
16 we don't know if the agreements are going to be
17 extended... We're not sure if the SQ is going to
18 move in and what does that look like, what does that
19 mean... Certainly we would not have accepted it as
20 a community. I would have fought it. They would
21 have been in trouble the SQ, if they would have
22 tried.

23 But in the end, the agreement got signed.
24 But it's signed a year... a two year, and it's a
25 game, it's a terrible game, where at some level, the

1 safety of individuals, I believe, can be put into
2 jeopardy, and certainly our police officers who are
3 looking for stability. Because all of our officers,
4 in our community, are from our community. They're
5 from KZ. And several of them are graduate of our
6 own school in KZ, you know. So they're committed.
7 They're raising their families there. They know the
8 community, so... That was one issue. One issue
9 with policing.

10 But if I may, in some of the other topics. If
11 I could? Okay.

12 I just want to raise, I guess, very broadly, if
13 I may, Mr. Commissioner. I'm obviously not looking
14 for answers. I'm looking more to table it once
15 again, of how lack of communication can create very,
16 very great challenges for communities. If I can
17 even say, there's been a bit of a black cloud over
18 our community. Because it's unclear of where
19 certain things are going.

20 And I'm going to precede my comment by saying,
21 I'm not speaking on behalf of any family. I'm just
22 speaking on behalf of what I know and appeared that
23 I was chief.

24 But on October fifth two thousand and one
25 (2001), Gladys Tolley, a member of the community

1 - that I knew at the time, because I was in
2 education dealing with some of her kids, was hit by
3 an SQ vehicle. While judging what went on, there
4 has been a request for an inquiry into what
5 transpired, so that the community would truly know
6 whether or not what needed to be done was done.
7 And whether or not, if a similar situation occurred,
8 indeed, if need be, that things would be done
9 differently.

10 But this is an example where, there's still
11 this unknown in regards to all of what transpired in
12 regards to that situation. Attempts that I made as
13 Chief, to intervene with the Minister of Justice and
14 some other ministers to look at it, really didn't go
15 anywhere.

16 And we've never understood why, the family
17 hasn't understood why, and there's still seeking,
18 the community is still seeking clarity. And that's
19 an example. Who answers for who? Who answers on
20 behalf of the government? Who provides clear
21 response? Who sits down with the family and says,
22 "here's why." Never found out.

23 Next example, that I'm sure you're familiar
24 with. September sixth (6), two thousand and eight
25 (2008), the disappearance of Maisy Odjick and

1 Shannon Alexander. In September of that year... - I
2 had just been elected Chief in June. Even though I
3 had served on band council before, it was still...
4 this was new, to see the disappearance of... had the
5 disappearance of two people.

6 And again, without... I'm not passing any
7 judgment on what took place. But I can tell you,
8 that in the interaction that I had as Chief, as a
9 spokesperson for the community, it was very
10 difficult to deal with the SQ. Very difficult. To
11 the point that... at one point, I had an acquittance
12 in the RCMP in Ottawa, and I was [talking] to him,
13 "I'm not... a trained police officer, and I needed
14 to understand what questions I could ask."

15 And I recall inviting him to one of the
16 meetings, and... with the SQ officials, and he had
17 asked me, "do I come in uniform? Do I come in
18 civilian?" I said, "come in uniform, that's fine
19 with me, it's not big deal."

20 But it was clear to me, or I sensed, that the
21 fact that he was in a room sitting beside me, was
22 not well received by the SQ officers - a little bit,
23 "qu'est-ce qu'y fait icitte lui?"

24 And again, in asking a lot of questions and
25 clarification. They're were certain officers who

1 used that, who used respect and honesty, and said:
2 "here Gilbert, here, "je vas te le montrer."
3 Nothing... again, things that could be seen, the
4 other stuff I know, had to be kept confidential; I
5 didn't want to know either.

6 But others it was like, we were asking
7 something that we were not supposed to ask.

8 But we were asking for answers, we were asking
9 questions that the community was asking, cause I
10 wanted to be able to provide the best information
11 that I could.

12 What was most important, nevertheless, is that
13 the officers themselves worked very closely with the
14 family; that was the most important thing for me.
15 Yes, I had a responsibility, but it was with the
16 family.

17 I know that things have improved lately.
18 There's a... I believe a closer relationship; but
19 only the family could speak on that. I can't.
20 But I believe there's been improvement. But there
21 are still questions there, of what would happen if a
22 situation like this could happen again.

23 And let me give you another example. A few
24 years later, we had two... two other young girls who
25 were reported missing. And I recall I was in a

1 meeting in Akwesasne. I got the call. So I called
2 right away to inquiry what was being done.
3 And I suggested this time that, rather than waiting
4 - cause the last time, they waited - well maybe they
5 should put an helicopter up in the air and scan the
6 community, just to get, you know, that kind of
7 thing. And I was told, well we won't do that before
8 forty-eight (48) hours. But I said, didn't we learn
9 something from before? So they said: no, it's
10 forty-eight (48) hours.

11 So I rushed back to the community, and along
12 with the band council said, "we're not going to wait
13 forty-eight (48) hours."

14 So, called Mont-Tremblant, contracted out an
15 helicopter and said, "could you be there the next
16 morning at six o'clock (6:00)." It's eight hundred
17 dollars (\$800) an hour for the helicopter.

18 And indeed, the helicopter, the next morning,
19 was just landing and these young girls were found,
20 these young women were found.

21 But it goes again, I realize the SQ probably
22 had a protocol regarding all of that, but haven't we
23 learned anything, not to wait. Not to assume that
24 they're... that they're "des fugueuses", that
25 they're running away. No. Don't... Deal with it

1 right away. We know what's happening to indigenous
2 women in this country. Let's not wait.

3 But unless there's communication, so that
4 everybody understands each other, it creates some
5 negative dynamics.

6 Let me give you a few other examples that for
7 me are troubling. Were troubling.

8 On two occasions there were... there were
9 police, SQ police chases in our community. In one
10 instance, two young girls were riding a quad in the
11 town of Maniwaki, and allegedly decided... the
12 police wanted to speak to them, so they decided to
13 take off, they had no helmets - they were not
14 wearing any helmets.

15 The officer decided to pursue them unto reserve
16 territory onto a bush road. I guess he was given
17 permission to do the chase.

18 This quad overturned. The two girls were
19 ejected, injured, not killed - thank God. And I
20 recall... I recall being at the band office and
21 getting a call, because one of the young girls had a
22 cellphone and had called her father, her father was
23 on the scene. There were six or seven SQ officers
24 by then, many vehicles. And I recall being called
25 and I went to the location rather quickly. I

1 identified myself. I identified also, I didn't want
2 to show that I was any threat. I made sure to pull
3 my hands... arms. But nobody would listen,
4 nobody... And I was trying to calm... because it
5 was really a tense situation, I was trying to calm
6 everything.

7 And I told... And I told the officers, I said,
8 "you better be careful here, because all of you
9 here... this is going to lead to a stand-off. I
10 understand there has to be a few of you but not so
11 many." Nobody listened.

12 They called the community police as backup, but
13 it was a tense situation. And what I can say, and
14 again I'm not a trained police officer... maybe
15 that's what how they do it. Certainly when I
16 approached them, I'm not a big guy compared to them,
17 one officer in particular, his hand, right away,
18 went for his gun. He's talking to me like this.

19 We made a complaint to the Déontologie in
20 regards to that, and the result, basically as I read
21 it, was my... my confirmation of what happened was a
22 lie. That never happened.

23 **Me EDITH-FARAH ELASSAL:**

24 Okay.

25 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

1 Next example. It's communication. To me, it's
2 always communication. Respect and communication.

3 Second one was a chase that took place in a
4 community, and it ended up in a... at a community
5 house. And this was an SQ officer again, and the
6 gentleman they were trying to arrest was a big guy.
7 Big, big guy. And the police officer was a small
8 guy.

9 And he had pulled out his service revolver and
10 had shouted at the individual, "stop or I will shoot
11 you."

12 He may have felt threatened, maybe, that's...
13 yeah, I mean he's the police, he knows... hopefully
14 he knows what he's doing. So, that was brought to
15 our attention, and so I brought it to the
16 attention... of the local commander and saying, "one
17 of your officers, we believe, said that in a
18 neighbour... in the neighborhood - this happened at
19 night, everybody was awake and... so people heard
20 it. And the first thing that the commander told me
21 was that, "that's not true, you're lying. You're
22 lying." I said, "it's not coming from me, it's
23 coming from a community member that's a Band Council
24 member also. And she said, "would she be willing to
25 sign a statutory declaration that that is true?"

1 And the councillor said, "yes, I will."

2 Well it didn't take very long, a few hours
3 later, the commander called me and said, "yeah, it
4 was true, it was true, he did pull out his..."...

5 No apology, no explanation, nothing. And
6 that's all it would have taken, to say, "look, I
7 took your information, I investigated it, and here's
8 what we found, and here's why it happened."

9 We would have understood, you know. But it
10 didn't happen that way.

11 The local commander now, things are better, he
12 seems to be much more open, seems to be "plus à
13 l'écoute", certainly to... for Indigenous issues.
14 But these things shouldn't depend on individuals.
15 It should depend on the system that's geared that,
16 no matter who's there, that's all, you do it.
17 That's all your work.

18 I mentioned earlier the importance of our own
19 police force, safety and security, keeping illegal
20 drugs out of the community are very important, have
21 always been important. And for me, it's not an
22 issue of... of only arresting people, incarcerating
23 them, that's a piece of it. But it's how do we work
24 with these people, to rehabilitate, to show them
25 that there's a different way of doing things,

1 supporting them to change their lifestyle.
2 Cause just throwing them in jail, putting them on
3 probation and leaving them to themselves: not very
4 helpful.

5 Our police do have an operational agreement,
6 meaning between police forces and how they're going
7 to work together. And it's my understanding that
8 those work... have worked fairly well. All I know,
9 that as a Chief at the time, when I tried to ask for
10 this operational document to be rewritten, I got a
11 lot of pushback saying: it is not your role as a
12 chief to be getting involved in that.

13 So, that was telling me though, that there was
14 not a good understanding of the role of Chief and
15 Band Council. Cause that question was asked
16 yesterday by one... somebody here. I mean, "who do
17 the police answer to?"

18 They answer to the Chief and Band Council.
19 It's not like the Quebec system. The Chief and Band
20 Council are the employers. There is a director of
21 policing, he overlooks the day-to-day operations,
22 but it's Chief and Band Council that are the boss.

23 In a way, you know, sign the paycheck,
24 overlook, give direction. Always upholding the
25 laws, the laws that are in place, Federal law in

1 particular.

2 I said earlier this morning, the need of
3 better... better local training of... especially new
4 officers arriving, arriving in whatever area they're
5 going, anywhere in Quebec, and training given by
6 local people. And of course, greater respect for
7 our own police forces and... that they are equal to
8 SQ, in my mind, equal to RCMP, and, of course, the
9 importance of having adequate funding.

10 I mentioned a moment ago, the lack of support
11 when people are incarcerated.

12 Lack of support while they're incarcerated in a
13 sense, and lack of support when they're getting to
14 leave. And we often speak about *continuum* of care.
15 We speak of that in the healthcare system, but we
16 also have to speak about it in the justice system.
17 A *continuum* of care has to be there, and First
18 Nations need to be involved.

19 And even if the "centre de détention", I'm not
20 very familiar with them, I'm not sure if there's a
21 lot of... cultural programs to allow people to
22 slowly get back into that. I know one of the Elders
23 from our community used to visit on a fairly regular
24 basis le "centre de détention" at La Macaza, you
25 know, to go meet with the inmates, to encourage

1 them, to remind them, speak about the teachings, and
2 in doing that, he was sowing the seeds of change, he
3 was sowing the seeds that, your life can be better,
4 that is your past, you can't change it, but you can
5 change everything from this moment on, if you
6 incorporate those things.

7 I'm not sure to what extent that is occurring
8 now.

9 In regards to the health area, language is, of
10 course, is a... big piece of it, depending on where
11 you're from. The Maniwaki area depends on English
12 and of course, if you speak Anishnabe [mot] and if
13 you speak Algonquin, it's even more difficult. They
14 now have a part-time person that they finally hired
15 that can be called in to do a translation.

16 The other thing that has taken years that have
17 slowly implemented in the Maniwaki area - I'm not
18 sure about other areas in regards to health - is
19 that on one of the walls in the emergency room, they
20 now have in frames our four sacred medicines: sage,
21 tobacco, sweet grass. And they're on the wall and
22 there's a couple of Indigenous paintings, and cedar
23 - the cedar is the fourth one. We called those our
24 secret healing medicines.

25 So, that was a step and at the second... level

1 in the [solarium], if I have a loved one at the
2 hospital, who's very ill, and sometimes the family
3 need to gather and are taking a break, and if they
4 want to smudge. The smudge bowl and the sage is
5 available so that they can smudge. We are now
6 trying to advance the idea of cedar baths. In a
7 traditional, our traditional practices, when
8 somebody died, you would wash them with cedar water,
9 right away. But that means the whole... and the
10 whole gathers. It's part of getting them ready to
11 go onto the spirit world.

12 But the hospital is not so ready for that, and
13 I understand, limited space and all of that. But
14 they've made important steps, and it would be
15 encouraging to see that openness on the part of all
16 of the healthcare system in Quebec.

17 And it's not for everyone. But for many people
18 it is, and what comfort to be able to smudge.
19 Because you may be really angry. You may be, "why
20 are you dying, you have cancer"... whatever. You're
21 angry with... the doctor, and the smudging clears
22 your mind, brings you back down, relax. Think of
23 what's important and that kind of thing. So...

24 And all of this, whether we speak about
25 justice, whether we speak about health, the

1 importance of Indigenous people being involved at
2 all levels. And not only involves when it's one
3 little particular thing, but involved throughout the
4 whole system. And I include in there, Youth
5 Protection. And very often we're not. Very often,
6 our only piece meal were brought in for a specific
7 issue.

8 Cause how can we develop relationships if we're
9 not at the table on a consistent basis. I'm a
10 believer that we can. I'm a believer that there's
11 tremendous things that are possible. But it takes
12 politic and administrative rulingness for this to
13 happen. It takes conviction that First Nations'
14 people are as important as non-indigenous people.
15 And that we've been deprived a long time for a lot
16 of things, and that we have a lot of things to bring
17 to the table, that non-indigenous people don't have.
18 We have a lot of positive things to bring to the
19 table. And if we can bring, as I watch these
20 objects here, how we bring those things together, to
21 strengthen, really strengthen. All of us will live
22 on this territory. You're not leaving, you're not
23 going anywhere, we're certainly not going to go
24 anywhere. How do we make this a better place.

25 By communicating, by understanding, by having

1 legislation, by having policies, by allowing First
2 Nations' people to say: we can have on our
3 institutions and they will be recognized, equal to
4 anyone else, as strong as anyone else. We have it
5 in us. We have it in us.

6 But it's taken us a long time to... to have
7 those opportunities.

8 And if I may, just, also speak on education.
9 Very important in my mind, among many other things.

10 I believe that the education system in Quebec
11 is cheating Quebecers, downplaying the role of First
12 Nations' people, in regards to where we fit in, to
13 our ancestral territory - on which we've lived since
14 thousand of years. The curriculum... some of the
15 curriculum changes that have occurred in the Quebec
16 system have been developed by le ministère de
17 l'Éducation, with little involvement of First
18 Nations' people and their organizations.

19 I had the chance recently to look at the Grade
20 3 book - I think it was a Grade 3 book... I think it
21 was a Grade 3 or 4 workbook. A non-native person
22 brought it to me and said, "Gilbert, you see what
23 they're learning?" It was... I was saying, "where
24 did they come up with that?" And that is not a good
25 thing. Cause we're setting up the future again for

1 failure. We're setting up for the lack of
2 understanding to continue. So the whole system, I
3 believe, has to be revamped. The whole issue of
4 residential school has to be part and parcel, you
5 know. There needs to be a clear curriculum
6 developed with First Nation so that all Quebecers,
7 along with First Nation, learn about this territory
8 and the people and how we coexist. How we, as
9 Indigenous people welcome the settlers and continue
10 to welcome people on our land. So that they can
11 understand, when we're referring to land claims,
12 when we're referring about issues of health or
13 justice, where we're coming from and why.

14 I also want to add... in my... - I feel like
15 I'm standing on a soap box here about these issues,
16 but - one life and the occupation of the territory.

17 Our relationship with [gain wardens].

18 Our.... the lack of knowledge of [gain wardens]
19 in regard to traditional territory, and this leads
20 to serious, at times, confrontation. Dangerous
21 confrontations that should not occur. Because
22 there's a lack of understanding, lack of
23 communication. And no doubt, rather than having a
24 peace meal approach, we have to have a more
25 collaborative kind of well planned out approach.

1 And that's why often, you know, we may be compliant,
2 but sometimes we're confrontational. Cause we have
3 to be. Sometimes, when the cage does get rattled,
4 nothing happens, and that's unfortunate. I once
5 told a group of SQ people that come in from Montreal
6 and I said, "do you think I wake up in the morning
7 thinking about blocking a road? You think that's
8 what I do? Never. But you know what? If we do it,
9 do you think we wanted to do it? It's because we
10 had expired everything else. We didn't what else to
11 do. And coming to a table and just doing talking
12 and there's no action... Well, doesn't add up to
13 much."

14 Mainstream media. Mainstream media just love
15 to find the negative. And that's okay, sometimes
16 the stories have to be told as they need. But
17 mainstream media also have to be talking about all
18 the wonderful things going on: treatments centres,
19 First Nation schools in the community and all the
20 work that they're doing.

21 A school like the one in my community, Kitigan
22 Zibi, only one or two schools in Quebec that give
23 our own high school leaving diploma. Our own high
24 school leaving diploma that's recognized by all the
25 cegeps in Quebec.

1 We've had hundreds of graduates. Most of the
2 people working in our community, not all, are
3 graduates of our school. We went on to get degrees,
4 bachelors, masters. Some become lawyers, some got
5 into medicine. While Quebec and the Federal
6 government were telling us, "you have to have a
7 Quebec diploma." We said, "no, we're going to have
8 our own diploma." Is it any different? Not a whole
9 lot. Why would it be any different? If you're
10 doing chemistry or biology or physics, physics is
11 physics. But we included other things, and it
12 became ours. That kind of autonomy we were looking
13 for. And we're proud of it. But we're only one of
14 two in Quebec.

15 But to go back to mainstream again, mainstream
16 media, I mean, have to do a hell of a better job in
17 what they're reporting and how they're reporting.

18 But at the same time, I'm happy that what was
19 reported in regards to the Val-d'Or situation with
20 women came out that way. It needed to come out.
21 God only knows what would have happened if there
22 would not have been that report. None of this would
23 have taken place. Very little would have happened
24 and the atrocities anywhere would be continuing.

25 So I'm... at least, it's come to this

1 Commission to look at and to hear testimony from
2 many people.

3 I just want to say a few last things.

4 When the announcement was made of the
5 Commission, I listened like any other community
6 member. Didn't understand what was the intent
7 really, didn't understand why it was not an
8 Indigenous commissioner, why it was not, at least,
9 an Indigenous co-commissioner around here. And I
10 was disappointed. I was really disappointed.

11 I spoke to minister... minister Geoff Kelly
12 about it, shared some of my thoughts, he was very
13 open, very... you know, hearing me out. But I guess
14 it was bigger than just him. And I can tell you,
15 and I haven't followed all of the... all of the
16 sessions and... But I'm unsure what the outcome or
17 concrete actions, whether or not they'll be
18 meaningful for us. Or will they only be meaningful
19 for Quebecers. You're not the first and you're not
20 going to be the last Commission.

21 I'm worried that it will not amount a whole
22 lot. Most of the people... most people, I think,
23 are not even aware that this is going on, or very
24 little aware. I know there's been attempts to
25 publicize it. The people having seen other

1 commissions have said, "really? did it change
2 anything in my life? Did it change anything in the
3 life of my children? Are people less racists in the
4 system? Are the problems, at least some of them,
5 have gone away?"

6 And all I can say is that we'll need...
7 certainly we'll need to see, you know, what will
8 have been raised or what will appear in the file of
9 report. "What can we trust" will be the question I
10 we'll be lingering.

11 I do not know how the final report is written,
12 or whether or not, once a draft report is done, that
13 someone is going to review it. But if I had a
14 recommendation to make, it would be that, before any
15 report, final report goes out, that the draft be
16 reviewed by a small panel of Indigenous experts, to
17 provide one last commentary to you before you do a
18 final writing.

19 Not people employed by the Commission. Not
20 people within the Commission. But some other form
21 of independent. That would help I think, at least
22 to bring it forward to the community, to get some
23 sense that it was more than just a non-native
24 Commissioner writing it, and it was not reviewed by
25 Indigenous people. The credibility of your report

1 is key. It's going to be key for us at the
2 community level. First of all in what you write and
3 the recommendations you make, but more importantly
4 of course, will be how the next provincial
5 government will accept this.

6 We all have a responsibility, Indigenous people
7 like Quebecers, we all have a responsibility for our
8 health, for our education, for our public safety.
9 We take that responsibility seriously. It's not
10 only one of dependency but we have a responsibility.

11 But your responsibility now, with this
12 Commission, might be one of the most crucial ones
13 ever, within the history of Quebec. This may very
14 well make or break future relationships between
15 Indigenous people and the Quebec government and its
16 agencies like the health and public security.

17 So I encourage you to give that all of thoughts
18 and to remember that the basis of who we are, as
19 Indigenous people, is tie to a key: the land. Is
20 tie to the land we stand on. Is tie to the land
21 that we've... we say our ancestors have walked and
22 died... The ashes of our ancestors are on this
23 land, and everything else is tie to it.

24 And I hope that what will come is that young
25 people will look at this, for those that will, and

1 say, "yeah, they got it." Because they're hearing,
2 "aw, there they go again, they think they know us."

3 We will have to continue and we, at the
4 community level and everyone else, will have to
5 continue working and improving that, but I'm hoping
6 it will be different. I'm really counting of it...
7 counting on it.

8 I want to see something drastic and dramatic
9 within my lifetime - within my lifetime. Is it
10 doable and possible? I believe it is.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Migwech. Do you have questions?

13 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

14 No more questions. Migwech.

15 **M. GILBERT W. WHITEDUCK :**

16 Migwech.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Me Miller?

19 **Me RAINBOW MILLER :**

20 I do have one question.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 You have some?

23 **Me RAINBOW MILLER :**

24 Yes.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Just come forward.

2 **Me RAINBOW MILLER:**

3 Mr. Whiteduck, thank you so much for your testimony.

4 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

5 Thank you.

6 **Me RAINBOW MILLER:**

7 I do have one question. It's concerning Maisy
8 Odjick and Shannon Alexander. How would you qualify
9 the services of the SQ in the following days of
10 their disappearance?

11 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

12 Let me put it this way to you. I don't want to pass
13 judgment, but, when I look at it from "un point de
14 recul",...

15 **Me RAINBOW MILLER:**

16 Um-hum.

17 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

18 ... I would... I would say that there were
19 inadequate. They were inadequate. Now, I'm not a
20 police officer. There might be all kinds of reasons
21 why, you know. But I believe they were inadequate.
22 I believe the actions taken... and I think,
23 certainly in discussions that I had with certain
24 officers, they acknowledge that things could have
25 been done, and that always happens, from "un point

1 de recul", you say, "yeah, we could have done it
2 differently." That they could have acted
3 differently, there could have been some different
4 interventions, you know. And that's why I hope, and
5 I haven't seen a report, but I hope something's been
6 learned. That if indeed, this similar kind of
7 situation occurs, that they'll be rapid intervention
8 with community involvement - with community
9 involvement.

10 And I would even venture to add this. Even if
11 one of our members, if our members living in
12 Montreal had they gone missing. It becomes very
13 important to enlist the support of the community:
14 the community police, the community social services
15 and the community even if they're missing there.
16 And I go back to communication. Otherwise, we're
17 right back where we started.

18 **Me RAINBOW MILLER:**

19 Do you know if, you know, the few days after there
20 were some researches that were done with the SQ? Or
21 with only the community that organized them?

22 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

23 Yeah. Well, it was the community.

24 **Me RAINBOW MILLER:**

25 Okay.

1 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

2 The initial... the initial small searches were with
3 certain family members going to certain spots, but
4 the first more organized search happened, if I
5 recall right we were in December, I was part... I
6 was part of all of the searches, I...

7 **Me RAINBOW MILLER:**

8 Um-hum.

9 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

10 ... saw the unrolled, we were up to our knees, to
11 our... in the snow. Of course, we said, "we're
12 still going to do it, we're not going to give up",
13 then we did some more searches in the spring. We
14 had to solicit outside help expertise to ensure that
15 we were doing the search in a professional manner,
16 and we enlisted an organization called "Search and
17 Rescue" one, an organization that really helped us,
18 at no cost, it was all volunteer, but they really
19 helped us to do that search.

20 The... SQ seemed to be reluctant in how we were
21 doing that search, they supported it, they were
22 around, but they weren't really participating in it.

23 **Me RAINBOW MILLER:**

24 Was there a reason why the SQ did not act, you know,
25 a few days after? Did they say she was "fugueuse"

1 or did they take it seriously that they were
2 missing?

3 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

4 Yeah. The sense... my understanding, and I stand to
5 be corrected but, my understanding is that they were
6 seen as having run away.

7 **Me RAINBOW MILLER:**

8 Okay.

9 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

10 If somebody runs away, they'll show up sometime.

11 **Me RAINBOW MILLER:**

12 And do you think that was based on prejudice?

13 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

14 I don't know.

15 **Me RAINBOW MILLER:**

16 Okay.

17 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

18 You know, I... All I can say is that, when I...
19 when I observed other... on TV, on TVA or Radio-
20 Canada, when non-native people... when non-native
21 people women go missing, from what I can see, the
22 police, whether it be municipal or SQ, act very
23 quickly.

24 **Me RAINBOW MILLER:**

25 Um-hum.

1 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

2 And of course, the... story that occurred in our
3 community that we like to compare it to, is, you may
4 recall, there had been a story of a lion, a
5 community member had... was keeping a lion, of all
6 things, at his house. And the lion got away. And
7 so, the authorities were called. But within a short
8 period of time, there were SQ, there was [gain
9 warden], there was a helicopter - because they were
10 looking right behind my house also. The helicopter
11 was going back and forth. There was mass media in
12 the community. There were broadcasting this all
13 over the world, for a lion called "Boomer",...

14 **Me RAINBOW MILLER:**

15 Um-hum.

16 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

17 ... who had gone missing. For that, mobilize cost
18 is not a factor.

19 **Me RAINBOW MILLER:**

20 Um-hum.

21 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

22 And in the end, the lion was found. It was a baby
23 lion. It was not dangerous but anyhow, it was very
24 interesting. That's why we say,...

25 **Me RAINBOW MILLER:**

1 Um-hum.

2 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

3 ... a life of an individual is certainly worth, I
4 would hope, as much as a lion or an animal. And
5 Indigenous women, with what's been happening, we
6 can't wait, that's the thing.

7 **Me RAINBOW MILLER:**

8 Um-hum.

9 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

10 We can't wait. Act now. Act... The first forty-
11 eight (48) hours are critical. Proof can be lost.
12 You know, witnesses can disappear and that kind of
13 thing. So you got to mobilize. And that's done by
14 working with the community, by communicating,
15 working with the family, keeping them well informed
16 of every step of the way.

17 **Me RAINBOW MILLER:**

18 And I believe Maisy and Shannon at that time, were
19 minors?

20 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

21 They were minors.

22 **Me RAINBOW MILLER:**

23 Um-hum.

24 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

25 You know, and... and for me, like many other people,

1 I mean, Maisy was a student at our school. She was
2 a young that I've known as an educator, you know.
3 And... But I ask today that, whatever goes on
4 though, that... work with the family. It's one
5 thing to work with the council. Work with the
6 family. Work with the family. The families are the
7 ones who know. Their families are the ones that are
8 suffering. We support, I can support, but it's the
9 families who really know, about this thing. And the
10 same thing with... I raised Mr. Stolley: speak to
11 the family, the families are the one that need to be
12 heard. They're the ones that really have the
13 detail, the nuts and bolts of all this.

14 **Me RAINBOW MILLER:**

15 Thank you Mr. Whiteduck.

16 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

17 Thank you.

18 **LE COMMISSAIRE:**

19 Me Laganière?

20 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

21 I don't have any questions. Thanks.

22 **LE COMMISSAIRE:**

23 Me Fauteux?

24 **Me ANDRÉ FAUTEUX :**

25 No question, thank you.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Would you like to add something else?

3 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

4 No.

5 **LA COMMISSAIRE :**

6 ... before I thank you?

7 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

8 Only to say (langue autochtone) migwech. Migwech
9 for this opportunity to dialogue, to share, I mean,
10 I could go on and on to share so many things. But I
11 think you've heard from many other people similar...
12 similar situations, and as I say, we'll be waiting
13 and looking with great attention to the final
14 report, for one thing. But then, how the Quebec
15 government will deal with it in a proactive way, and
16 hopefully not independently, not just take your
17 report and saying, we're implementing, but include
18 Indigenous people in whatever goes forward, include
19 in all levels. Is it doable? It can. It takes
20 political willingness though. Migwech.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Migwech. Thank you very much. I would like to
23 thank you for sharing with us. We heard many many
24 things, on many many matters. I will now switch to
25 French. It will be easier to me to comment what I

1 heard.

2 Je vais commencer avec le centre.

3 Nous avons eu d'autres témoignages, plus tôt
4 dans la matinée, et on a pu comprendre qu'il y a des
5 différences entre les genres des centres, les
6 objectifs des centres. Et j'ai retenu que, dans le
7 centre que vous opérez, des centres du même... de
8 même nature, bien, le délai qui fait que quelqu'un
9 peut être admis c'est qu'il y a des... sept (7)
10 sessions par année, plus d'autres sessions pour
11 former d'autres personnes, donc trois (3) ou quatre
12 (4) en français, en anglais, ça alterne, et que les
13 gens ne peuvent pas joindre une session déjà
14 commencée. Alors ça peut expliquer, de toute
15 évidence, pourquoi il peut y avoir un délai quand on
16 demande à être admis au centre. Et il y a des
17 vérifications que vous effectuez, des choses... je
18 reviendrai pas sur tout ça, vous l'avez expliqué, je
19 pense que c'était très clair.

20 Maintenant, vous avez ajouté l'aspect culturel,
21 les traditions, les réalités autochtones qui sont
22 prévalentes, qui prévalent dans le centre; les
23 cérémonies à la fin... au début, à la fin et en
24 cours de route. Et on sait que c'est important,
25 tellement important que nous aussi, à la Commission,

1 lorsqu'on arrive sur un territoire, lorsqu'on
2 commence, bien, il y a une cérémonie; il y a une
3 purification, prière, un chant traditionnel, et à la
4 clôture aussi. On le fait, puis c'est important
5 lorsqu'il y a des rassemblements, ce sont des choses
6 que... Alors on comprend que, ce qui se passe dans
7 votre centre et dans les autres centres, bien, il y
8 a des différences, puis il y a des objectifs qui...
9 évidemment, de traiter les dépendances, oui c'en est
10 un objectif, mais, il y a dimension additionnelle
11 chez vous, et ça c'est important de le comprendre,
12 puis c'est important de comprendre que c'est fait
13 par des autochtones pour des autochtones. Et ces
14 faits-là, il va y avoir ici, au centre d'amitié
15 autochtone, un centre Manawe II, peut-être un autre
16 nom mais, pour aider au niveau de la santé. Puis
17 c'est fait... c'est fait pas parallèlement mais,
18 c'est... c'est fait dans un objectif qui... de
19 donner aux autochtones une possibilité d'obtenir de
20 meilleurs services adaptés à leur culture. C'est
21 une chose qu'il faut comprendre.

22 Puis, s'il y a une chose dans mon rapport, que
23 j'aimerais qui soit comprise à la fin, après
24 beaucoup de mois d'audience, j'ai compris que, en ce
25 qui concerne les autochtones, il faut faire avec et

1 non pour. Il faut s'asseoir avec les autochtones.
2 Examiner les situations. Apporter un support, oui,
3 mais arriver avec des solutions qui sont pensées
4 avec les autochtones, pour les autochtones.
5 C'est très important. Et je l'ai senti dans vos
6 propos aujourd'hui.

7 Et je suis pas détenteur d'une baguette
8 magique, mais si c'est un message que je peux
9 passer, et qu'on m'a indiqué à de nombreuses
10 reprises, on peut pas arriver avec des gros souliers
11 dans une communauté autochtone puis dire, « bien
12 voici, nous avons la solution. » Puis encore moins
13 arriver avec des gros souliers pour dire « voici
14 pour toutes les communautés, nous avons une
15 solution. »

16 Les Premières Nations sont différentes les
17 unes des autres. Les communautés dans les Premières
18 Nations sont différentes. Nous avons des gens à la
19 Commission qui sont allés dans toutes les
20 communautés, rencontrer des gens. Et nous avons
21 entendu des gens provenant de beaucoup de
22 communautés; et suffisamment pour savoir qu'il faut
23 s'asseoir avec chaque communauté pour comprendre.

24 Vous avez abordé les services de police. La
25 police de proximité. J'ai entendu plusieurs

1 témoignages là-dessus. Le besoin d'avoir des gens,
2 autant que possible, qui sont autochtones, qui sont
3 de la nation où ils vont servir. Peut-être pas
4 nécessairement ou souhaitablement dans leur propre
5 communauté, mais être en relation pour connaître la
6 nation, la culture.

7 Et allons plus loin, les gens de la Sûreté du
8 Québec. Bien, souvent ce sont des jeunes qui sont
9 affectés dans des communautés et des régions plus
10 éloignées, soit l'Abitibi, la Côte-Nord. Arriver
11 et, pourquoi pas une formation sur les Nations, les
12 communautés qui s'y trouvent. Bien connaître les
13 gens. Et allons un peu plus loin, pourquoi arrêter,
14 aller parler avec les gens dans l'épicerie, le
15 dépanneur. Monsieur Vicaire en parlait hier, c'est
16 important créer des contacts. Pas arriver seulement
17 quand il arrive un drame ou un événement qui
18 nécessite l'arrivée de la police.

19 Alors c'est des choses qui sont importantes.
20 Puis ça, ça m'amène à l'autre aspect: l'éducation.
21 Vous l'avez mentionné, je voyais votre geste, partir
22 de la maternelle aller jusqu'à... jusqu'à l'âge
23 adulte. Que les gens connaissent la réalité des
24 Premières Nations, suivre à chaque année des cours
25 qui sont adaptés à leur âge. Bien sûr, on

1 commencera pas à parler de pensionnat à des enfants
2 de maternelle, mais, on peut progresser, mais que
3 les gens sachent qui sont les Premières Nations,
4 qu'est-ce qui est arrivé, quelle est leur histoire,
5 pourquoi qu'on a la situation qu'on a aujourd'hui,
6 pourquoi c'est comme ça? Ç'a pas commencé il y a
7 quinze ans.

8 Le mandat de la Commission c'est les quinze
9 (15) dernières années mais, on n'a pas le choix,
10 puis, je peux vous promettre qu'on va en parler.
11 Pourquoi c'est comme ça? Ça vient de beaucoup,
12 beaucoup plus loin avant.

13 Alors, il faut... il faut regarder ça, qu'est-
14 ce qu'on peut faire. Bien, comme je disais tout à
15 l'heure, les solutions, il faut le regarder
16 ensemble, pas « pour » les autochtones, ensemble
17 avec les autochtones. Ça c'est important.

18 Alors on a parlé de police, de la Protection de
19 la jeunesse. Combien de personnes sont venues me
20 dire que pour eux, la Protection de la jeunesse,
21 c'est la copie conforme des pensionnats. T'sé, je
22 l'ai entendu.

23 Vous avez parlé de l'exemple d'une femme qui se
24 fait enlever son bébé à la naissance, t'sé, c'est
25 tragique.

1 Maintenant, est-ce que les gens à la Protection
2 de la jeunesse ont... les travailleurs sociaux ont
3 tous la formation ou la connaissance de la réalité
4 autochtone? Est-ce que leur lunette, leur paire de
5 lunette a la bonne couleur? Ou une vitre assez
6 claire pour bien voir?

7 Puis vous avez mentionné, puis on l'entendait
8 hier avec monsieur Vicaire aussi, le message il va
9 venir d'en haut. Pour que tout... mais en fait, il
10 peut y avoir des individus qui se comportent mal.
11 On a eu des exemples. On en a entendu parler là.
12 Je pourrais écrire un livre rien que sur ça.

13 Maintenant, ce qu'il faut c'est que ça soit
14 corrigé. Que les gens, les dirigeants, les
15 supérieurs disent « non, ça marche pas comme ça,
16 c'est autrement. » Mais il faut que le message
17 vienne d'en haut. Puis j'ai entendu ça de vous
18 aussi aujourd'hui.

19 Et qu'il y ait des... vous avez parlé au niveau
20 des centres de traitement. Bien, il y a des
21 différences. Mais peut-être que si on se parle
22 puis, je vous vois encore joindre les mains, dire si
23 on travaille ensemble, on peut donner des meilleurs
24 services, on peut s'aider, on peut aller chercher du
25 support. J'ai... c'est évident que ce sont des

1 comportements ou des attitudes qu'il faut qu'ils
2 soient adoptées.

3 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

4 Je voulais...

5 **LE COMMISSAIRE:**

6 Je voulais parler... Oui?

7 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

8 Je voulais, Monsieur le Commissaire, avant que
9 j'oublie - mais je m'excuse pour vous interrompre.
10 Mais pour dire que, chez nous - puis je pense dans
11 les autres centres de thérapie Premières Nations
12 c'est le cas - depuis à peu près d'un an et demi,
13 nous, la grande majorité des personnes qui demandent
14 admission, sont des femmes. Sont des femmes. Des
15 femmes avec des enfants souvent. Il a eu un
16 changement. Oui, il y a des jeunes, mais beaucoup
17 plus de femmes...

18 **LE COMMISSAIRE:**

19 Um-hum.

20 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

21 ... qui veulent se reprendre. Et c'est un point que
22 j'ai négligé de dire puis, on essaye de comprendre
23 le pourquoi. Parce que ça peut être beaucoup plus
24 difficile pour une femme qui part de la communauté,
25 qui laisse leur enfant avec quelqu'un d'autre pour

1 venir en thérapie. Mais elles le font. Parce
2 qu'elles veulent pas, justement, que la DPJ
3 intervienne dans leur vie, puis elles savent que
4 qu'il faut qu'elles se reprennent.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Combien de femmes sont venues me dire, « je suis
7 allée demander de l'aide, on m'a enlevé mes
8 enfants. »

9 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

10 Oui.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 « Au lieu de me donner de l'aide », je sais. On l'a
13 entendu plusieurs fois. Les témoins précédents ce
14 matin, nous ont dit, il y a peut-être un endroit
15 pour les femmes là, je suis heureux d'entendre que
16 vous, vous faites quelque chose pour les femmes
17 parce que, Me Miller, qui représente Femmes
18 Autochtones Québec, je lui mentionnais, « est-ce
19 qu'il y a quelque chose? Êtes-vous au courant s'il
20 y a des choses pour les femmes? » Ça c'est
21 important.

22 **M. GILBERT W. WHITEDUCK:**

23 Um-hum.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Parce que les femmes, bien, elles aussi ont des

1 souffrances, puis elles ont des enfants, puis, elles
2 sont, comme vous l'avez dit, proches de la femme...
3 la mère pour l'enfant. Alors si... Et le problème
4 aussi des thérapies, bien, souvent les gens sont
5 soutien de famille, ils ont un travail. T'sé, la
6 longueur puis... j'ai compris que vous vous
7 assuriez... essayez de voir qu'il y ait un support à
8 la fin du séjour chez vous puis... pour que ça
9 continue, que c'est une étape dans la guérison,
10 hein?

11 Alors je vais... j'espère qu'on vous entend;
12 pas seulement nous.

13 La détention, bien, on a eu des témoins là-
14 dessus aussi. C'est sûr que les gens vont en
15 détention, mais ensuite ils sortent. Il y a
16 certains endroits, au point de vue spiritualité, au
17 point de vue tradition, culture, il y a des
18 organisations, il y a des gens, il y a des Elders
19 qui vont dans les communautés, dans les centres de
20 détention, aider les gens. Puis c'est important de
21 préparer ça.

22 Bon. Il y a certains centres de détention où
23 c'est moins bien organisé. On va se pencher là-
24 dessus. On a entendu des gens.

25 Vous parliez de la Commission. Bien, je

1 pourrais bien vous entretenir sur la création,
2 pourquoi j'ai accepté le mandat, pourquoi j'ai
3 accepté de le faire seul, je pourrais vous parler de
4 ça.

5 Maintenant c'est... ça prendrait peut-être un
6 peu de temps, mais je peux vous garantir je fais mon
7 possible, j'écoute ce que les gens ont à dire, et
8 quand vous parlez de panel, ou de consultation,
9 bien, c'est dans les cartons. Si ça peut vous
10 rassurer.

11 Alors je vous remercie beaucoup beaucoup
12 beaucoup beaucoup. C'est éclairant. C'est
13 inspirant aussi. Et, soyez assuré que ça tombe pas
14 dans l'oreille d'un sourd.

15 Alors migwech, merci beaucoup beaucoup.

16 Puis on va ajourner jusqu'à?

17 **Me EDITH-FARAH ELASSAL:**

18 Jusqu'à deux heures (14 h). Me Crépeau, c'est vous
19 qui prenez la suite? Deux heures (14 h).

20 **Me PAUL CRÉPEAU:**

21 Monsieur le Commissaire, oui, à quatorze heures
22 (14 h).

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Je vais... Ah, vous déposez votre...

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL:**

1 Oui, c'est ça, la greffière me ramène à l'ordre.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Oui.

4 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

5 J'ai oublié de déposer le PowerPoint. Je vais le
6 déposer sous la cote P-770, c'est votre présentation
7 PowerPoint Monsieur Whiteduck.

8 **- PIÈCE COTÉE P-770 -**

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors merci encore, et à deux heures (14 h).

11 SUSPENSION

12 -----

13 REPRISE

14 **LA GREFFIÈRE :**

15 La Commission reprend.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Oui, alors rebonjour en cette... en ce vendredi
18 après-midi.

19 **Me PAUL CRÉPEAU :**

20 Bonjour, Monsieur le Commissaire.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Comme il y a quelques changements au niveau des
23 procureurs, je vais leur demander de s'identifier
24 pour les fins de l'enregistrement.

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 Merci. Alors bonjour, Monsieur le Commissaire.

2 Paul Crépeau pour la Commission.

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 Bonjour, Me Crépeau.

5 **Me RAINBOW MILLER:**

6 Bonjour, Monsieur le Commissaire. Rainbow Miller
7 pour Femmes autochtones du Québec.

8 **LE COMMISSAIRE:**

9 Bonjour, Me Miller.

10 **Me FRANÇOIS DANDONNEAU,**

11 **PROCUREUR POUR LE GRAND CONSEIL DES CRIS (EEYOU ISTCHEE)**

12 **ET LE GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE:**

13 Bonjour, Monsieur le Commissaire. François
14 Dandonneau pour le Grand Conseil des Cris Eeyou
15 Istchee et le Gouvernement de la Nation Crie.

16 **LE COMMISSAIRE:**

17 Bonjour, Me Dandonneau.

18 **Me LUCIE JONCAS,**

19 **PROCUREURE POUR LE GRAND CONSEIL DES CRIS (EEYOU ISTCHEE)**

20 **ET LE GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE:**

21 Bonjour, Me Lucie Joncas.

22 **LE COMMISSAIRE:**

23 Bonjour, Me Joncas.

24 **Me MAXIME LAGANIÈRE:**

25 Bonjour. Maxime Laganière pour le Directeur des

1 poursuites criminelles et pénales.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Bonjour, Me Laganière.

4 **Me DAVID CODERRE,**

5 **PROCUREUR POUR L'ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS**

6 **PROVINCIAUX DU QUÉBEC :**

7 Bonjour à tous. David Coderre pour l'Association

8 des policières et policiers provinciaux du Québec.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Bonjour, Me Coderre.

11 **Me ANDRÉ FAUTEUX :**

12 Oui, André Fauteux pour le Procureur général du

13 Québec.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Bonjour, Me Fauteux.

16 **Me JEAN-NICOLAS LOISELLE,**

17 **PROCUREUR POUR LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE**

18 **MONTREAL :**

19 Oui, bon après-midi à tous. Jean-Nicolas Loisel

20 pour le Service de police de la ville de Montréal.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Bonjour, Me Loisel.

23 **Me JEAN-NICOLAS LOISELLE :**

24 Bonjour.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Alors bienvenue à vous. Me Crépeau, vous allez
2 maintenant nous présenter le programme de
3 l'après-midi?

4 **Me PAUL CRÉPEAU:**

5 Oui, Monsieur le Commissaire. Alors on est rendus,
6 il nous reste un dossier cet après-midi. Il s'agit
7 du dernier dossier qu'on va présenter cette semaine,
8 étant un des dossiers d'enquête du Service de police
9 de la ville de Montréal, et peut-être contrairement
10 aux autres, dans ce cas-ci, le dossier, le nom du
11 plaignant n'est pas caché, il s'agit de monsieur
12 Jerry Anichinapéo, qui est avec nous, mais par
13 visioconférence, alors il est à l'écran en ce moment
14 devant nous. Monsieur Anichinapéo sera prêt à
15 témoigner et à conter son histoire élargie. Par la
16 suite, normalement, monsieur Lebrun du SPVM devrait
17 compléter le témoignage.

18 **LE COMMISSAIRE:**

19 Alors je comprends qu'on va procéder à
20 l'assermentation de monsieur Anichinapéo?

21 **Me PAUL CRÉPEAU:**

22 À distance, oui.

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 À distance, oui.

25 -----

1 Jerry Anichinapéo
2 Témoin citoyen
3 Assermenté

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE:**

6 Bienvenue, Monsieur Anichinapéo. Ça fait plaisir de
7 vous accueillir à la Commission. Nous allons vous
8 écouter avec beaucoup d'attention.

9 **Me PAUL CRÉPEAU:**

10 Alors bonjour, Monsieur Anichinapéo. J'aimerais...
11 en fait, on est à distance par le télétémoignage,
12 mais je vais quand même vous demander de peut-être
13 nous parler de vous un peu pour commencer. Il
14 serait important de mieux vous connaître, alors
15 peut-être nous dire, nous parler de votre naissance,
16 votre âge, votre milieu familial, votre communauté.

17 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

18 Moi, je suis originaire du (inaudible). J'ai...
19 avant, avant que je vienne (inaudible), moi je
20 restais au... à rivière des Outaouais avec mes
21 parents.

22 Ma vie, moi, une des choses qui est bien
23 importante pour moi à savoir aujourd'hui, à vous
24 laisser savoir, c'est que avant la résidence, moi
25 j'ai passé du temps avec mes parents puis je me

1 souviens très bien que jusqu'à l'âge de sept
2 (7) ans je vivais en paix avec mes... avec mes
3 parents dans le bois. Je pouvais... je pouvais
4 vivre qu'est-ce que les enfants vivent aujourd'hui,
5 avoir un père, avoir une mère, être en sécurité.
6 Je... je me souviens grandement de ça puis c'est une
7 des choses qui m'a... qui a fait en sorte que je
8 suis là aujourd'hui, je suis resté connecté à ça.

9 Un jour, à un moment donné après ça, bien,
10 qu'est-ce qui arrive c'est que il y a des gens qui
11 sont venus me chercher pour m'amener à la résidence
12 qui se situe à Louvicourt, pour débiter l'école.
13 Moi, dans mon âge, je sais pas si c'est vraiment
14 l'école, mais on nous amène dans une place que c'est
15 juste les Autochtones qu'il y a là, des gens des
16 (inaudible) que la plupart du monde que je
17 connaissais vraiment pas encore.

18 Euh... ç'a été pas mal... J'ai tout le temps
19 vu mon frère partir au début, partir pour le
20 pensionnat. J'ai tout le temps... j'ai tout le
21 temps vu ça comme "wow, ça doit être le fun d'aller
22 là, ça doit être... j'ai hâte de... de m'y rendre
23 moi aussi un jour". Je me souviens de d'avoir vécu
24 ça. Mais je me souviens très bien que mon frère,
25 quand qu'il revenait, il était extrêmement

1 silencieux. Je me souviens très bien de ça. Mon
2 frère, il nous parlait pas. Moi, je vivais avec mon
3 frère jumeau, mon père, ma mère, il y avait mes
4 oncles puis ma tante qui étaient là.

5 J'ai été... j'ai été amené là sans... sans
6 savoir vraiment ce qui m'attendait. La première
7 année, ç'a été pas mal, euh... j'ai vu, j'ai vécu
8 dans la peur de pas connaître ces gens-là, quand
9 est-ce que je retourne chez nous, je vais-tu
10 retourner chez nous à un moment donné, je vais...
11 C'est la seule chose qui était importante pour moi,
12 fait que j'y retourne quand même chez nous. C'est
13 sûr, moi, que j'étais content, je [ne] voulais plus
14 retourn... je [ne] voulais plus repartir de chez
15 nous, euh... mais je comprenais pas pourquoi, en
16 tant qu'enfant, mes parents pouvaient pas décider
17 pour moi que ils me gardent avec eux autres. Donc
18 j'ai été confronté à ça, moi, de... de laisser... de
19 laisser aller les choses. J'ai vu mes parents vivre
20 ça quand ils avaient pas le choix de me laisser
21 partir.

22 La deuxième année, c'est là que j'ai commencé à
23 subir, à subir des agressions sexuelles dans cette
24 résidence-là, euh... d'avoir... de pas savoir...
25 J'ai jamais vu ça, moi, des agressions sexuelles

1 dans le temps quand je restais avec mes parents dans
2 le bois. Comme je te dis, j'étais vraiment... moi,
3 j'étais... je vivais de la forêt, c'était... dans ce
4 temps-là. M'avoir *garroché* de... m'avoir enlevé de
5 mon milieu naturel que j'appelle, que... puis de
6 m'avoir fait vivre ces choses-là sans savoir si
7 c'était normal ou pas. À huit (8) ans, je pense pas
8 que tu le sais si c'est normal ou pas, tu le subis
9 seulement. Puis s'il y a une des choses que j'ai dû
10 endurer, moi, pendant toutes ces années-là quand...
11 quand je... quand j'ai subi ça, je savais même pas
12 si c'était... j'avais le goût de... de le dire à une
13 personne qui travaillait là, mais la personne qui
14 m'avait fait subir, elle me regardait souvent, fait
15 que j'aime autant... j'aime autant pas en parler,
16 parce que sinon, je vais me faire battre, puis je
17 voyais... je voyais beaucoup... j'en voyais beau...
18 déjà dans cette place-là qui avaient... qui
19 (inaudible).

20 Dans ce temps-là, dans mon jeune âge, j'étais
21 considéré comme... moi-même, je le considérais comme
22 des jeux sexuels. Fait qu'à un moment donné,
23 qu'est-ce qui arrive, c'est que moi-même j'ai fait,
24 mais pas... j'ai pas cette idée-là, moi. J'ai
25 pas... j'agresse pas, c'est pas ça mon... je n'ai

1 pas encore cette... cette mentalité-là. C'est
2 simplement des jeux sexuels, c'est une découverte.

3 À un moment donné, une madame, une Autochtone
4 qui travaillait là m'a... m'a simplement amené puis
5 il m'a humilié devant les gens en... prend une
6 douche puis ça criait, tout le monde le savait
7 maintenant, mais moi d'abord, moi, c'est pas
8 important, moi, que... qu'est-ce que... qu'est-ce
9 qu'on est en train de me faire à moi. C'était même
10 pas important. Fait que moi, j'ai... j'ai laissé...
11 j'ai vu ça comme c'était eux autres qui vont savoir
12 c'est quoi qui est bien pour moi. Moi, l'autorité,
13 je sais même pas c'est quoi encore, mais la peur, je
14 le connais dès le début à très... à un jeune âge.

15 La troisième année, j'ai commencé à... j'étais
16 pas mal... j'ai cru, moi, à l'affaire, l'affaire
17 de... de parler au prêtre qui était là, c'était
18 Edmond Brouillard. Moi, je l'associais à Dieu,
19 Jésus, ils va m'aider, ils va me protéger. Ça duré
20 pendant... j'ai... j'ai eu le temps de commencer à
21 parler avec lui qu'est-ce que je subissais, mais
22 lui, c'est rendu que lui me... avec ses mains me
23 demandait où est-ce que... qu'est-ce que... où
24 est-ce qu'on me touchait. Lui, il en profitait, il
25 *pognait* mes mains, il *pognait* ses mains puis là il

1 touchait mes fesses, il touchait... Quand qu'il a
2 recommencé à toucher devant, là j'ai vu que bien
3 non, je peux pas le dire, je peux pas le dire, c'est
4 Dieu. Moi, dans ma tête, en tant qu'enfant, il
5 représente Dieu. Fait que moi, cette personne-là
6 m'a mélangé. J'ai vécu ça pendant... pendant
7 longtemps pareil, jusqu'à l'âge de... pendant toute
8 mon année que j'ai resté à la résidence.

9 En retournant dans ma communauté quand j'ai
10 atteint l'âge de huit (8), neuf (9) ans, je
11 commençais à... quand qu'on a commencé à rester au
12 Grand Lac, c'est ça que je voyais *astheure*, je
13 voyais des personnes, des... des adultes faire les
14 mêmes choses qu'on m'a fait subir.

15 C'est-tu... Il y a pas... il y a pas de temps,
16 il y a jamais eu de temps dans ma vie où est-ce que
17 on me dit est-ce que c'est normal, c'est pas normal.
18 Il y en a pas de... il y a pas de sens. Tu dois
19 subir ça, c'est... la vie est faite comme ça. C'est
20 de même que j'ai grandi puis j'ai toujours cru ça,
21 donc il fallait seulement que je me défende. Mais
22 en voyant des femmes qui se faisaient abuser puis
23 les *monsieurs* qui me voyaient rentrer dans la maison
24 puis je voyais... j'allais voir mes amis, puis par
25 hasard je vois ça, j'assiste à ça, mais le monsieur

1 en question, il me dit, "tu restes là, tu dis pas un
2 mot puis tu *watches* la porte pour nous autres".
3 Wow. C'est sûr, moi, je... je *checke* la porte, je
4 veux pas... je veux pas être battu.

5 C'est juste... ç'a été simplement ça dans ma
6 vie. J'ai jamais eu... j'ai jamais eu quelqu'un
7 pour essayer de savoir est-ce que c'est normal, ça.
8 Bien non, la personne à qui tu veux parler, il est
9 en train de le faire. Dans ta communauté, t'essaies
10 de trouver une personne, la communauté, c'est ça qui
11 arrive, tout le monde boit, tout le monde se... il y
12 a des femmes qui se *fait* battre, mais la plupart,
13 là, je vois des agressions sexuelles. J'ai grandi
14 dans un environnement comme ça.

15 Puis quand j'ai... cette chose-là, qu'est-ce
16 que je vous parle de Edmond Brouillard, j'ai jamais
17 parlé de ça avant. J'ai jamais parlé de ça depuis
18 l'année passée. Pourquoi? Parce que j'ai toujours
19 cru pendant longtemps que j'étais le seul à subir ça
20 puis je voulais pas que le monde m'humilie aussi en
21 disant que "ce gars-là a été abusé par un prêtre",
22 puis envoie, "ce gars-là, il a été dominé par un
23 prêtre". Moi, je devais juste le subir, c'était...
24 j'avais pas (inaudible), j'ai jamais développé un
25 sens de demander de l'aide à quelqu'un. J'avais pas

1 le temps pour ça, il y avait tout le temps quelqu'un
2 pour me faire mal.

3 Quand j'ai commencé, quand j'ai fini à la
4 résidence, j'ai déménagé au lac Simon après ça pour
5 aller à l'école au lac Simon, mais avant, avant que
6 je revienne là, quand j'ai resté à la résidence,
7 c'est sûr que moi j'avais hâte au début de retourner
8 chez nous, mais à un moment donné, là, t[u n]'as
9 plus hâte de retourner. Moi, je [n']avais plus hâte
10 de retourner, parce que c'est la même affaire qui se
11 passait dans ma communauté. J'ai subi ça avec mon
12 frère. Mon frère m'a fait subir ça. C'est rendu
13 t'as aucune place après ça.

14 Moi, dans mon jeune âge, là, j'ai développé un
15 sens qu'il y a rien, il y a rien pour moi dans ce
16 monde *icitte*, ça fait que je fais ma vie tout seul.
17 Quelqu'un va me parler, je suis pas... je suis pas
18 ouvert, je suis pas... je suis pas là. J'ai pas de
19 place pour écouter. Est-ce que quelqu'un va
20 comprendre qu'est-ce que je vis? Non. Mais non, le
21 monde, ils sont en train de le faire.

22 Puis quand je... quand je suis arrivé au lac
23 Simon, j'avais l'âge de quatorze (14) ans, j'étais
24 rendu que j'allais voir... j'étais rendu que
25 j'allais voir le seul ami que j'avais, là, c'était

1 le prêtre. J'avais développé comme c'est normal,
2 c'est normal de subir ça. C'est rendu que moi
3 j'allais chercher l'argent pour juste... Lui, il me
4 donnait de l'argent, en retour je le laissais faire
5 qu'est-ce qu'il voulait, mais personne le savait,
6 donc c'était mieux comme ça. Le monde, personne
7 savait que... comment... qu'est-ce que j'ai vécu à
8 la résidence. Personne le savait, donc c'était
9 mieux comme ça. Ma mère... ma mère, mes parents, on
10 dirait que c'est comme ils avaient... c'est pas
11 qu'ils avaient pas le temps d'être là pour moi,
12 c'est quand je suis retourné chez nous, tout le
13 monde buvait.

14 Moi, je sais par expérience aujourd'hui à l'âge
15 que j'ai, aujourd'hui, si j'avais à parler devant
16 mes parents, je serais capable de leur comprendre
17 que (inaudible) qu'eux autres aussi ils ont subi la
18 même affaire que moi. Ça, c'est simplement une
19 continuité. Comment... comment revenir en arrière?
20 Il y a pas... il y a aucun moyen. Il faut
21 toujours... il faut essayer de comprendre les
22 personnes qui ont subi ça avant. Moi, j'ai
23 beaucoup... j'ai beaucoup de gratitude aujourd'hui
24 envers ce que... tout mon cheminement que j'ai eu.
25 Je vous l'expliquerai (inaudible).

1 C'est sûr, moi, ma fréquentation à l'extérieur
2 quand j'ai été au lac Simon à l'école, c'est
3 simplement les gens à qui qu'on n'a pas le temps
4 pour eux autres. Mes parents buvaient, donc mes
5 amis c'était des amis qui vivaient la même affaire
6 que moi, donc nous autres, on va faire notre party.
7 Nous autres, quand on était jeunes, on appelait ça
8 "notre party".

9 Le monde, ils s'occupent pas de nous autres,
10 donc c'était pas... on n'est pas importants. Nous
11 autres, qu'est-ce qu'on va faire, on va commencer à
12 *sniffer* de la colle, *sniffer* du gaz, on commençait à
13 faire des vols. Ah, quand qu'on fait des vols, là
14 on... il y a du monde qui s'intéresse à nous autres,
15 mais c'était rendu c'est la meilleure façon de
16 montrer aux gens qu'on est là, nous autres aussi,
17 mais quand qu'on subit de quoi, ils sont pas là,
18 mais quand qu'on est rendus que on fait des vols,
19 ah, tout le monde s'intéresse à moi. Moi, je
20 pensais que enfin ils vont m'écouter, eux autres,
21 mais c'était pas le cas.

22 Moi, moi, tellement que c'était (inaudible)
23 qu'est-ce que... j'avais besoin de quelqu'un moi
24 aussi pour être capable de parler de ce que je
25 subissais. Moi, je mets un manteau. Ça, c'est le

1 manteau que j'ai subi à la résidence. Je mets un
2 autre manteau par-dessus. Ça, c'est le manteau que
3 je vais... qu'est-ce que je vais subir pendant le
4 lac Simon, qu'est-ce que j'ai vécu.

5 Moi, je suis devenu comme ça après ça, je suis
6 devenu... j'ai agressé des femmes, sans le vouloir,
7 mais je me cachais, parce que c'était toujours
8 caché. On me... C'est comme si tu fais l'amour,
9 mais il faut pas qu'il le sache, ta victime, il faut
10 pas au moins qu'il le sache, il faut que ça soit
11 caché. C'est exactement comme ça dans toutes les
12 sphères que j'ai vues. Même le prêtre c'était comme
13 ça, c'était caché. Fait que moi, comment développer
14 un sens que c'est pas bien qu'est-ce que tu fais?
15 Ah oui, donc qu'est-ce qu'on peut dire à propos du
16 prêtre? Qu'est-ce qu'on peut dire à propos de celui
17 qui m'a fait... celui... la personne qui m'a subi,
18 qui m'a... qui m'a fait des... des gestes à
19 caractère sexuel? C'est simplement moi qu'on doit
20 punir? Non.

21 Ç'a été pas mal... ç'a été pas mal, euh... Vu
22 que moi j'ai subi seulement ça dans ma vie, dans ma
23 jeunesse, l'école, j'étais... l'école, moi, j'étais
24 vraiment... j'étais un des premiers jusqu'en sixième
25 année, mais après ça, j'étais tout le temps le...

1 j'étais celui qui dérange beaucoup, mais c'était ma
2 seule façon pour moi d'être reconnu, de dire que
3 wow, eille, je suis en vie moi aussi. Au moins
4 j'avais de l'attention comme ça. J'ai développé ce
5 sens-là. Puis c'est comme si à chaque fois que je
6 fais quelque chose de bien, c'est pas voulu, mais si
7 je fais quelque chose de mal, au moins le monde vont
8 parler de moi.

9 Une des choses... une des choses qui m'a... qui
10 m'a tellement... qui m'a tellement affecté, quand
11 j'ai... avec ces choses-là que j'ai subies, j'ai
12 perdu ma mère à l'âge de dix-sept (17) ans, moi. Je
13 venais... ça faisait pas longtemps que je venais de
14 finir, sortir de la résidence. La première chose
15 qu'un adolescent à seize (16) ans veut, c'est le
16 soutien puis d'avoir une mère, une mère à qui
17 parler. Ma mère était... au moins, ma mère était
18 souvent là pour moi pareil, elle était toujours là,
19 elle me prenait dans mes bras.

20 Quand ma mère est décédée, moi, j'ai refoulé
21 tout, moi, j'ai tout refoulé qu'est-ce que je
22 vivais. J'ai dû... j'ai dû prendre soin de mon
23 père. J'ai pris soin de mon père à l'âge de
24 dix-sept (17) ans, j'ai pas... j'ai pas eu le temps
25 de vivre le deuil. Déjà, quand ma famille, mon

1 frère, mes soeurs sont venus, on est allés pendant
2 une semaine en recueillement dans le bois, le plus
3 vieux est parti en premier, la soeur a suivi, parti,
4 mon frère jumeau est parti, c'est juste moi qui a
5 resté là avec mon père, et j'ai vu mon père pleurer,
6 mais j'ai jamais pleuré, moi. J'en avais d'autres
7 choses, d'autres choses à pleurer. Le mal était
8 déjà fait. Je pouvais pas ressentir le fait que ma
9 mère était partie. Je me suis juste... j'ai tout...
10 j'ai tout... je suis devenu glacial, moi. Je suis
11 vraiment devenu glacial.

12 Une des choses qui était... qui m'a tellement
13 affecté après la... la mort à ma mère, le décès à ma
14 mère, c'est que ma famille, ils se sont complètement
15 éloignée, mais j'avais... là encore, moi, je savais
16 qu'est-ce que j'avais subi. Je pensais beaucoup à
17 (inaudible) qu'est-ce que j'ai subi, mais à l'âge de
18 dix-huit (18) ans, à dix-huit (18) ans, j'ai
19 développé par moi-même, sans l'aide de personne,
20 j'ai développé par moi-même le sentiment de
21 culpabilité de ce que j'avais fait, de ce que
22 j'ai... de ce que j'avais fait subir aux gens aussi.
23 J'avais juste dix-sept (17) ans, là.

24 À dix-huit (18) ans, là, je suis allé voir un
25 psychologue à Val-d'Or, aujourd'hui j'ai entendu

1 dire qu'il était décédé, c'est Roland Chamberland.
2 Moi, je suis allé m'*assir* dans son bureau à un
3 moment donné puis j'ai dit, "regarde", je lui ai
4 donné un paquet de noms, puis la plupart des noms,
5 là, c'est... c'est tout quand j'étais adolescent à
6 la résidence que j'avais commis des actes sexuels.
7 Lui, il voulait savoir c'est quoi, ça, ces noms-là.
8 Moi, j'ai dit à lui après ça que "en ce moment, là,
9 je suis assis *icitte* puis t'as beaucoup de noms sur
10 ta table, mais hier, là, j'étais... hier, là, hier,
11 j'ai failli me suicider hier". La journée d'avant
12 que j'étais assis là, j'ai failli me suicider, parce
13 que c'était trop pesant qu'est-ce que j'avais fait,
14 pas seulement subi, mais qu'est-ce que j'ai fait
15 subir aussi. Donc moi, j'ai commen... moi, j'ai
16 dit, "regarde, c'est des... c'est des viols".

17 Comment un gars comme moi il arrive à dire le
18 mot "j'ai commis un viol" quand qu'on... quand j'ai
19 jamais été capable de dire "j'ai subi des viols"?
20 Moi, je l'ai développé par moi-même. Puis je
21 remercie lui, je sais qu'il m'écoute en ce moment
22 puis lui a fait partie de mon cheminement, lui. Je
23 suis venu *icitte* où est-ce que je suis assis en ce
24 moment, c'est à partir d'*icitte* que j'ai fait mon
25 cheminement puis c'est à partir d'*icitte* que j'ai

1 fait du temps pour les gestes à caractère sexuel que
2 j'avais commis.

3 Moi, j'ai su développer que des personnes... de
4 défendre que j'avais pas... j'avais pas à... j'avais
5 pas à l'aller en cour contre eux autres, je savais
6 c'est quoi, c'est la gêne, l'humiliation, le... de
7 te faire... de te faire pointer de... que tout le
8 monde sache qu'est-ce que Jerry t'avait fait. Ça,
9 je le savais, donc moi, j'ai aidé ces femmes-là. Je
10 disais, "non, moi, je vais plaider coupable à tout
11 ça", puis c'est ça que j'ai fait. J'ai *pogné* cinq
12 (5) ans au début. J'ai fait mon cheminement. J'ai
13 été à Portage.

14 À Portage, j'ai... il y a des... j'ai
15 rencontré... j'ai rentré en contact avec la même
16 personne, avec Roland Chamberland, puis j'ai
17 discuté. Mon cheminement, il arrête pas là. J'ai
18 besoin de... de reprendre, de reprendre le mal
19 qu'ils... qu'ils vivent, eux autres, de... de le
20 prendre sur ma responsabilité, parce que c'était moi
21 qui leur ai fait subir à eux autres. Pendant ce
22 temps-là, j'étais pas encore dans le processus de
23 "ah, mais eux autres, eux autres d'abord". J'ai
24 complètement gelé ça, moi, le fait de... qu'est-ce
25 que j'ai subi.

1 J'ai trouvé ça très dur en quatre-vingts... en
2 quatre-vingt-seize ('96), je pense, ou
3 quatre-vingts... en quatre-vingt-seize ('96). Je
4 suis retourné dans ma communauté, puis mon agent de
5 probation, elle m'a... à un moment donné, j'ai...
6 j'étais pas sûr si j'avais commis une agression
7 sexuelle avec une fille que j'avais connue,
8 simplement la fille, "non", "non", "oui". À un
9 moment donné, on l'a fait, mais moi, là, mon cri
10 d'alarme c'était simplement de dire que "regarde,
11 est-ce que je suis dans le même... dans le même
12 pattern?". Il a jamais été discuté de ça. C'est
13 ça, eux autres, ils ont pas compris que j'ai besoin
14 d'aide, je veux pas... je veux pas retourner là, je
15 sais c'est qu'est-ce que j'ai besoin d'aide voir
16 c'est comme ça que ça... si j'ai été correct ou pas.

17 Fait qu'eux autres, ils m'ont ramené à Portage.
18 J'ai rencontré du monde, j'ai rencontré beaucoup de
19 ma communauté qui sont venus, puis je me demande
20 encore aujourd'hui, assis *icitte*, je me demande
21 s'ils savaient qu'est-ce que je veux vraiment dire
22 par là quand j'ai dit que j'avais besoin d'aide,
23 l'alarme, le cri d'alarme que j'avais. Parce que
24 moi-même, je l'ai développé moi-même à un très âge,
25 à un très jeune âge. J'ai retourné en dedans. Je

1 suis retourné en dedans puis je suis jamais... je
2 suis jamais retourné à Portage, parce que j'ai senti
3 que les personnes, ils marchaient pas exactement
4 comment moi j'ai été capable de développer ça tout
5 seul. Ils sont pas dans le même... Comment ça se
6 fait que moi j'arrive à le comprendre à dix-sept
7 (17) ans, mais le monde qui sont là ils comprennent
8 pas qu'est-ce que je vis? Je suis pas en train de
9 dire que "eille, j'ai commis ça". Non, je suis en
10 train de demander de l'aide, est-ce que c'est... je
11 m'y mets, je m'y prends de la bonne façon.

12 J'étais complètement mélangé, moi, encore quand
13 j'ai sorti de Portage. J'avais encore des affaires
14 que j'avais subies avec le curé, j'avais... c'est
15 toutes ces choses-là encore, j'avais beaucoup de...
16 Moi, je suis un gars qui veut faire amende honorable
17 à tellement de gens aujourd'hui. Je sais c'est quoi
18 de subir ça.

19 Puis quand j'ai commencé à l'extérieur, quand
20 j'ai fini mon programme Portage en quatre-vingt-
21 dix-sept ('97), en quatre-vingt-dix-huit ('98),
22 après ça j'ai connu une femme. J'avais déjà un
23 enfant avant avec une jeune fille puis j'avais l'âge
24 de dix-neuf (19) ans, avant que je viens *icitte*.
25 Dans ce temps-là, c'était en quatre-vingt-dix ('90).

1 Moi, dans ma tête à moi, là, c'est ma blonde même si
2 elle a treize (13) ans, mais cette fille-là, je l'ai
3 fréquentée pendant six (6) mois sans coucher avec,
4 sans avoir de relations sexuelles, ç'a été
5 simplement mon amie. C'est cette personne-là qui
6 m'a... que je voulais avoir comme amie, justement
7 avoir... de pas avoir... j'avais le goût d'en parler
8 avec elle, mais j'étais pas capable. Je voulais
9 simplement qu'elle reste là avec moi. C'est ça qui
10 m'a aidé pas mal.

11 À un moment donné, cette femme-là, elle est
12 tombée enceinte. Quand qu'il m'a dit son âge, je
13 l'ai jamais... j'ai jamais... j'ai jamais mis la
14 faute sur elle. J'ai simplement... je l'ai pris, je
15 l'ai pris moi-même. Quand qu'ils sont venus me
16 chercher ici pour me dire que j'avais accusation
17 d'agression sexuelle concernant ça, j'ai jamais rien
18 dit à eux autres, parce que j'avais... j'avais mon
19 fils, là, j'avais un enfant qui s'en venait puis je
20 voulais pas qu'il commence à voir ça de cette
21 façon-là. Ç'a été extrêmement difficile.

22 Quand... quand je... quand je repense à ça,
23 avec le cheminement que j'ai eu par rapport avec mon
24 fils aujourd'hui qui... que je m'en vais là, là, je
25 m'en vais rester avec lui, j'ai fait des gros

1 cheminements avec lui.

2 Quand j'ai commencé à rester, la femme en
3 question, j'ai eu quatre (4) enfants avec une autre
4 madame après. Moi, j'étais pas encore... j'ai
5 jamais appris à être père. Quand qu'on m'a amené de
6 la résidence, j'ai pas vu mon père jouer son rôle de
7 père avec moi. C'est des personnes qui sont là qui
8 ont joué, supposément joué le rôle, mais à leur
9 manière, une tape, une tape, un coup, des coups de
10 pied. Mon père, il a jamais fait ça. Coups de
11 règle, coups de... mon père m'a jamais fait ça. Me
12 faire *garrocher* dans le mur, mon frère m'a jamais
13 fait ça. Mon frère, mon frère qui m'a abusé m'a
14 jamais touché de même, mais ces personnes-là, c'est
15 ça qu'ils m'ont fait subir. Moi, j'ai gardé ça,
16 moi.

17 J'ai... j'ai... quand j'ai commencé avec ma...
18 la mère de mes enfants, je pouvais pas... j'avais de
19 la misère à parler avec elle, de dire, "regarde,
20 c'est ça, moi, ma vie. Il faut que tu fasses
21 attention à moi". Moi, j'étais quand même...
22 j'avais besoin d'elle. J'avais besoin d'une femme,
23 moi, j'ai... Ma mère est partie, je l'ai perdue
24 bien jeune, donc j'ai besoin de quelqu'un, moi, avec
25 moi. Mon père est pas là, il... Mon père est

1 présent, mais il s'ennuie, mon père. Lui, il a son
2 bobo à lui. Fait que moi, je fais ma vie, je fais
3 ma vie comme ça.

4 Je suis pas prêt à être... Je sais pas c'est
5 quoi être conjoint. Toutes les choses qu'on apprend
6 *icitte* en ce moment, toutes ces choses-là, je l'ai
7 jamais appris, je l'ai appris seulement à coups de
8 règle, à "toi, non, tu t'en vas pas voir ta mère, tu
9 restes *icitte*, t'as fait une agression, t'as fait un
10 jeu sexuel, tout le monde va le faire savoir, tout
11 le monde...". C'est simplement humiliation par
12 humiliation par humiliation.

13 Il y a des mots *icitte* qu'on nous enseigne. Il
14 y a un mot en particulier, là, que j'ai vu, c'était
15 "humilité". Moi, quand j'étais dans l'autre
16 programme, avant de m'en venir *icitte*, j'ai fait un
17 autre programme avant, j'ai eu de la misère à
18 *catcher* ce bout-là, l'humilité, parce que
19 l'humiliation était encore là. J'ai eu beaucoup de
20 misère avec ça, par contre, aujourd'hui je suis
21 capable de le comprendre aujourd'hui l'humiliation
22 parce que je suis exactement... je sais où est-ce
23 que j'en suis aujourd'hui.

24 Quand... quand j'ai commencé avec la mère de
25 mes enfants, c'est sûr que moi j'ai développé de la

1 violence, de la violence avec elle, de la jalousie,
2 la possessivité, "j'ai peur... j'ai peur, j'ai peur
3 que tu t'en ailles, mais je veux pas que tu t'en
4 ailles, je vais te faire comprendre comment...
5 comment qu'on explique ça à une personne, comment je
6 veux que tu m'aimes ou comment...". Tout, c'est
7 tout des choses que j'ai appris à la résidence,
8 c'est tout en grandissant que j'ai... c'est juste
9 ça, c'est simplement ça que j'ai appris.

10 Fait qu'à un moment donné, quand on me demande
11 comment ça se fait que... moi, j'ai fait du temps
12 puis "comment ça se fait que tu reviens tout le
13 temps en dedans?". Penses-tu que je suis capable
14 de comprendre? Pensez-vous que je suis capable de
15 répondre? Viens faire un tour dans ma vie avant,
16 viens faire le tour complètement de toute ma vie,
17 comme ça moi je vais être capable de comprendre
18 qu'est-ce que moi je vis aujourd'hui.

19 J'ai eu beaucoup de misère dans les années...
20 dans les années qui ont suivi avec mes enfants. Je
21 me suis fait enlever ma fille, je me suis fait
22 enlever mon enfant, parce que j'ai développé... je
23 l'ai développé très vite, moi, l'alcool. La drogue,
24 l'alcool, c'était juste ça, c'était ça partout.

25 L'alcool, l'alcool me faisait oublier qu'est-ce

1 que j'avais subi. La drogue pouvait m'amener vers
2 d'autres amis que au moins j'ai dit, "j'ai un sens
3 d'appartenance". Mon sens d'appartenance était très
4 fort, c'est juste du monde qui boit, qui consomme.
5 Au moins, eux autres, ils me jugent pas puis ils me
6 comprennent, parce qu'eux autres aussi ils parlent
7 pas, donc je m'attache avec eux autres, c'est du
8 monde qui parle pas. C'est mieux comme ça, on se
9 ressemble tellement. Puis plupart des gens que
10 c'était mes amis très proches, c'est des gens qui
11 ont fait, qui ont suivi mon chemin, qui sont venus à
12 la résidence à Louvicourt. C'est beaucoup ces
13 gens-là ici.

14 J'ai beaucoup de... J'en ai une en particulier
15 que je veux pas oublier en ce moment. L'année
16 passée j'étais là, à Waseskun. Ils m'ont laissé
17 aller au Grand lac Victoria pour assister aux
18 funérailles à mon ami Cynthia (inaudible). J'ai
19 promis, moi, j'ai promis à cette fille-là que je
20 vais tout le temps être là pour elle quand je vais
21 revenir. J'ai tout le temps joué le rôle de
22 protecteur. Ç'a été tellement fort, ça. Quand j'ai
23 commencé, quand j'ai... avec ma blonde, j'ai caché,
24 quand... quand elle elle s'en allait avec l'argent,
25 elle s'en allait avec les allocations, elle revenait

1 avec deux (2) sacs d'épicerie seulement, on disait
2 pas à la services sociaux, parce que je voulais pas
3 que mes enfants s'en aillent.

4 À un moment donné, ça s'est su, ça, quand même,
5 parce que j'ai développé la violence, la violence,
6 moi. J'étais... j'étais comme... mais elle pouvait
7 le savoir d'où est-ce que je venais. Elle pouvait
8 pas. Elle pouvait... On peut pas être dans la tête
9 de quelqu'un. Puis ç'a explosé. C'est beaucoup de
10 rage. C'est pas seulement... c'est pas simplement
11 le fait de pas être compris à ta conjointe qui a
12 explosé, c'est tout en arrière, c'est tout ça qui
13 est venu exploser. À un moment donné, ç'a juste
14 continué, mes enfants sont partis. Il [ne] me reste
15 plus rien après. J'ai... j'ai dû essayer de ravoir
16 mes enfants puis les services sociaux ils disaient
17 que, "il va falloir que t'arrêtes de boire". "Tu me
18 dis ça à moi. Commence par essayer de rentrer dans
19 moi." C'était... c'était tellement... je savais
20 pas... je [ne] savais vraiment plus comment parler à
21 du monde, être capable de parler avec quelqu'un,
22 j'étais complètement fermé. J'ai... j'ai... Mes
23 enfants, ils ont été placés à majorité, tous mes
24 enfants.

25 J'ai traîné à Val-d'Or pendant très longtemps

1 sans savoir pourquoi. Tu me l'aurais demandé avant,
2 je te... j'aurais même pas été capable de te
3 répondre. La raison pourquoi que j'ai... j'ai
4 abouti dans la ville à Val-d'Or en tant
5 qu'itinérant, c'est parce qu'il y a des personnes
6 que je peux tenir avec eux autres sans à me soucier
7 qu'ils me... qu'ils me confrontent, qu'ils me
8 jugent, me sentir égal à eux autres. C'est la
9 dernière... c'est la dernière place que tu veux,
10 qu'il te reste, qu'il te reste à vivre. J'ai vu ça
11 comme ça, moi, ma vie, c'est la seule place où
12 est-ce que je pouvais être en paix.

13 J'arrive là avec tout ça comme bagage. Moi,
14 c'est sûr qu'à un moment donné après ça j'ai des
15 personnes à Val-d'Or qui... qui commencent à
16 s'ouvrir avec moi, parce que avec une bière dans les
17 mains, je suis capable de parler, j'ai plus de
18 courage. Donc il y a des femmes qui commençaient à
19 me parler. J'étais là bien avant que ces filles-là
20 soient là, puis il y en a beaucoup qui sont décédées
21 aujourd'hui, que je connais leur vie. J'ai
22 beaucoup... j'ai... j'ai eu beaucoup de...
23 L'important, de tout le temps surveiller les femmes,
24 c'était fort dans moi pareil, parce que j'ai réussi
25 à développer ça par moi-même, moi, de "non, tu fais

1 pas des affaires de même, tu fais pas... tu
2 commences pas à agresser les femmes, non". Je l'ai
3 développé par moi-même, ça. Il y a pas personne qui
4 va me l'enlever, il y a pas personne. C'est
5 moi-même, j'ai dû l'avoir moi-même. C'est pour ça
6 que moi j'étais capable de... de protéger les femmes
7 qui étaient à Val-d'Or.

8 Souvent, souvent, qu'est-ce qui arrivait c'est
9 que quand je voyais... Moi, j'en ai entendu bien
10 avant, il y avait des personnes à qui j'ai... j'ai
11 été là qui m'avaient commencé à parler de ce qu'ils
12 faisaient puis les policiers faisaient subir à ces
13 femmes-là, puis j'en avais entendu parler bien avant
14 ces femmes-là, puis eux autres, ils m'ont demandé de
15 jamais en parler, puis je sais c'est quoi de
16 vraiment pas en parler. Est-ce que je le sais
17 vraiment c'est quoi en parler quand le prêtre a dit,
18 "chut, sinon Dieu va... il va le savoir".

19 C'était... il m'a tellement mélangé, mais au moins,
20 je savais c'était quoi, j'ai une portion de... j'ai
21 une portion que je suis capable de savoir si une
22 femme qu'est-ce qu'elle veut, je vais la respecter.

23 J'ai fait ma vie pendant peut-être trois (3)
24 ans comme ça avec ces femmes-là. À un moment donné,
25 j'ai commencé à faire... c'est avant que j'ai

1 commencé à... à être vraiment dans la rue. C'est
2 une des choses qui... qui m'a... qui m'a tellement
3 affecté, ça, que quand la première des femmes a
4 parlé de ça, qu'est-ce que... qu'est-ce que les
5 policiers faisaient à ces femmes-là, je savais même
6 pas comment parler avec elle. J'étais vraiment
7 abasourdi. C'est tellement secret. C'est tellement
8 de... la peur qu'il a ces femmes-là aussi, de pas en
9 parler. Je m'en souviens de... je me souviens
10 complètement de la... la peur qu'ils vivaient, ces
11 femmes-là, juste en me... juste en m'en parlant.
12 Puis moi, j'ai gardé ça secret moi aussi, par
13 respect pour eux autres. Quand d'autres femmes
14 après ça il a commencé à me parler, il y avait
15 d'autres femmes qui me disaient la même chose.
16 Moi, j'ai commencé à rester proche d'eux
17 autres. J'ai tout le temps été voir eux autres,
18 je... je m'entends... À chaque fois je me
19 réveillais le matin à Val-d'Or, souvent j'allais
20 voir ces femmes-là puis je (inaudible). Je passais
21 une... une heure (1 h), deux heures (2 h) avec eux.
22 C'était... ç'a été mon... mon point où est-ce que
23 moi j'ai eu... Je veux pas... je veux pas... C'est
24 comme j'étais familier avec ça, j'étais familier,
25 moi, avec qu'est-ce qu'ils vivaient. Ça fait partie

1 de ma vie, ça.

2 Puis une des choses qui étaient... à un moment
3 donné, j'étais... les femmes pouvaient pas le savoir
4 que je... je pensais que c'était... je pensais qu'il
5 y en avait d'autres qui le savaient, il y avait
6 d'autres gars qui le savaient, mais j'ai su après ça
7 pourquoi que ces femmes-là me l'avaient dit, parce
8 que j'étais là bien avant de toutes ces
9 (inaudible)-là, puis on dirait c'est comme si "lui,
10 il connaît c'est quoi Val-d'Or", puis je les
11 *watchais* beaucoup.

12 À un moment donné, ça m'a tellement... ç'a pris
13 beaucoup de place dans ma vie. À un moment donné,
14 j'ai dit, "regarde...". Je suis allé voir... Quand
15 les policiers s'en venaient, quand qu'on était une
16 gang avec une bière dans les mains puis quand le
17 policier s'en venait, c'est moi qui allais voir le
18 policier en premier, c'est moi qui a été voir le
19 policier. Puis je me souviens la première fois que
20 j'ai dit, j'ai dit, "regarde, c'est quoi tu veux, tu
21 veux avoir une femme? Il faut tu payes d'abord".
22 Moi, je m'en souviens d'avoir dit ça, mais je sais
23 ce que le policier a pas fait... il avait pas
24 fait... il a... il m'a... c'est comme ça, "wô, wô".
25 Pour lui, il voulait garder ça secret. O.K., là,

1 pour lui c'était "O.K., Jerry, tu vas demander à
2 tout le monde de bouger, renverse ta bière puis
3 bouge". Mais c'est quoi tu veux? Moi, j'ai dit...
4 moi, c'était... il pouvait dire ce qu'il veut, mais
5 moi, là, c'était... je veux qu'il sache, "c'est une
6 femme que tu veux?". J'avais... j'avais même pas
7 peur de le dire, "c'est-tu une femme que tu veux?
8 Tu veux l'amener dans le bois encore?". Là, là il a
9 *freaké out*, là, vraiment, il a *freaké out* en *esti*
10 quand j'ai dit ça. La première fois quand j'ai dit
11 ça, là, il se demandait, "de quoi tu parles?".
12 Penses-tu vraiment que je le sais pas? "Moi, il y a
13 des femmes *icitte* qui me parlent, qui parlent de ce
14 que vous faites *icitte* à Val-d'Or", j'ai dit. Là,
15 il disait, "wô, wô, wô, Jerry, va pas trop loin. Si
16 t'as des affaires de même, parles-en aux policiers".
17 "Justement, c'est à toi que je parle." "Mais là,
18 Jerry, tu sais c'est quoi notre rôle de... c'est
19 quoi notre rôle de policier." Ça m'a tellement...
20 la rage qu'il me faisait vivre. Parce que je m'en
21 souviens de la peur qu'ils avaient, les femmes. Je
22 me souviens.

23 Je peux pas pas le croire, la femme, quand
24 qu'il est là avec une marque puis il se fait battre
25 par un policier, là. Il y en a qui faisaient même

1 des faveurs sexuelles, j'étais bien au courant de ça
2 avant, mais je disais pas... je disais pas aux
3 femmes que je le faisais savoir, parce que j'avais
4 peur que les policiers, là, s'en prennent aux femmes
5 *astheure* plus que ça. J'ai protégé les femmes moi
6 aussi.

7 Qu'est-ce qui est arrivé à un moment donné,
8 c'est que deux (2)... la deuxième, troisième fois,
9 quatrième fois, j'ai continué encore à leur dire,
10 "si tu veux... t'es-tu venu juste pour nous donner
11 des tickets ou vous venez chercher une femme?".
12 T'sé, ça m'a... tellement que ça me fait... ça
13 prenait trop d'ampleur, trop d'ampleur *astheure*.

14 À un moment donné, après ça que... il y en a un
15 qui m'a embarqué. Il m'a amené au poste, il m'a
16 fait dormir, m'a fait... après ça, le lendemain,
17 bien, la même routine. J'ai recommencé encore. À
18 un moment donné... Bien, c'est pas toutes les fois
19 que j'ai recommencé. À un moment donné, après ça,
20 je disais, "regarde, vas-tu arrêter avec les femmes,
21 là?" T'sé, je faisais en sorte qu'il s'arrête, puis
22 ça marchait des fois, ça marchait des fois qu'il
23 s'en allait, pourquoi, parce qu'il avait peur, j'ai
24 aucune idée, mais le fait qu'il le sache qu'il y a
25 du monde qui le savait, je pensais... Moi, je

1 parlais, "il y a du monde qui le sait, là", parce
2 que je voulais pas être comme... je savais que
3 j'étais le seul qui le savait, mais je voulais qu'il
4 sache que tout le monde il le sait, là. À un moment
5 donné, eux autres sont partis.

6 J'ai eu beaucoup de tickets, j'ai eu beaucoup
7 de tickets, moi, de la Ville de Val-d'Or que wow.
8 Quand je suis... quand je suis parti en... au
9 pénitencier, la dernière fois quand j'ai commen...
10 j'ai demandé combien j'avais de tickets, pour
11 combien, j'en avais six mille piastres (6 000 \$).
12 Ça, c'était juste un an avant deux mille quinze
13 (2015). Un an après, c'est vingt-cinq mille
14 piastres (25 000 \$), euh... Comment ça se fait que
15 j'ai jamais reçu les papiers? D'habitude, là, je me
16 souviens, ils nous donnent tout le temps les
17 papiers. Comment ça se fait je recevais pas ça?

18 Ou souvent, qu'est-ce qui arrivait, quand qu'il
19 y avait du monde qui buvait puis on renversait notre
20 bière, il s'en allait, le policier, avant, il
21 faisait ça, il s'en allait, mais quand qu'il s'en
22 allait, il revenait par l'autre sens, un billet,
23 juste un billet d'infraction. À qui? Juste à moi.
24 Je regardais... Mes amis, ils me regardaient, puis
25 c'est sûr qu'ils riaient, eux autres. Moi, je m'en

1 foutais, moi. C'était rendu je m'en foutais. Au
2 moins, ils vont être en sécurité, eux autres. C'est
3 simplement ça que je voulais, mais ça devenait... ça
4 devenait trop fréquent après ça.

5 Souvent, là, je buvais même pas. J'étais
6 assis, j'étais debout avec eux autres, un policier
7 s'en vient, le lendemain... le lendemain après ça,
8 j'ai un billet d'infraction comme quoi j'avais de la
9 bière dans les mains quand... à telle place. Je me
10 souviens de cette place-là, je buvais même pas.
11 Souvent, c'est arrivé.

12 Je retournais... je m'en retournais au Dozois.
13 Souvent, j'étais fatigué de tout ça. Ça me pompait,
14 ça me... eux autres, ils me faisaient mal aussi, les
15 femmes, sans le savoir. J'avais besoin d'aller me
16 reposer. Je retournais au lac Dozois pour une
17 semaine de temps. Quand je revenais, quand je
18 revenais à La Piaule, j'avais cinq (5), six (6)
19 billets d'infraction. Pendant que j'étais au
20 Dozois, là. Fait que quand j'allais au lac Simon,
21 c'est la même chose, j'avais deux (2) billets
22 d'infraction encore, pendant que j'étais même pas
23 là. Mais moi, par l'entremise d'une autre personne,
24 "jamais tu vas aller en prison pour des tickets".
25 Moi, je l'ai cru, moi, fait que je déchirais les

1 tickets. À un moment donné, là, ça devenait comme
2 trop... trop fréquent.

3 La première... Quand je vais être avec un
4 cousin, des fois (inaudible) mon cousin, c'est lui
5 qui avait la bière, c'est lui qui était soûl. Moi,
6 je l'aidais. Il voyait bien que je l'aidais, là.
7 Il le voyait bien que "tu vas... tu vas l'aider,
8 Jerry?". "Oui." Là, je l'amenais. Le même
9 policier s'en vient, billet d'infraction à qui?
10 Même pas à mon cousin, à moi, en état ivresse,
11 j'avais une bière dans les mains. (Inaudible) je
12 sais pourquoi qu'ils me faisaient ça aussi, c'est la
13 meilleure façon pour eux autres d'éliminer. Je suis
14 comme un informateur, quelqu'un qui sait trop
15 qu'est-ce qui se passe? J'étais un danger, j'étais
16 devenu un danger, moi, pour eux autres. Mais moi,
17 c'était pas important. "Vous autres, vous êtes un
18 danger pour les femmes en ce moment", parce que j'ai
19 vu des femmes, moi, se faire battre, qui revenaient,
20 là, puis qui avaient du sang dans... qui me disaient
21 que la police avait fait ça, puis ils avaient peur,
22 ils voulaient pas porter plainte.

23 Comment tu peux porter plainte à un policier
24 quand c'est le même... un policier? Moi, j'ai déjà
25 essayé de porter plainte à un policier. Qui est-ce

1 tu penses qu'ils vont croire? Il me croira pas, je
2 suis un itinérant. Je suis un itinérant, t'sé, je
3 suis un gars qui boit tout le temps, je suis un gars
4 qui a fait des vols, ç'a pas de parole, ça.

5 À un moment donné, je comprends pourquoi
6 aujourd'hui que les femmes ils ont eu peur. Ils ont
7 eu peur de... Ç'a pris du temps pour qu'ils soient
8 capables de dire que "wow, ça va faire". À un
9 moment donné, moi, j'ai dit... j'ai pris... j'ai
10 pris le taureau par les cornes puis j'ai affronté
11 une personne. J'ai dit, "regarde, peu importe
12 qu'est-ce que tu vas faire, là, mais tu vas en
13 entendre parler", puis c'est justement de cette
14 personne-là qu'on me parle.

15 Moi, quand j'ai été... le mois... le... j'ai
16 été... j'ai été arrêté en deux mille quinze (2015),
17 juin deux mille quinze (2015), puis je me souviens
18 qu'on a fait le... avec Radio-Canada au mois de mai.
19 Au mois de décembre deux mille quatorze (2014), je
20 me suis rendu à la Ville de Val-d'Or, moi, pour
21 vraiment savoir à quel montant s'élevaient *astheure*
22 mes amendes. J'étais avec mon cousin puis un autre
23 gars. Quand qu'ils m'ont dit, "vingt-cinq mille
24 piastres (25 000 \$)", wow. *Quessé* que tu veux que
25 je lui dise? Je peux rien dire, par contre, je le

1 sais pourquoi.

2 J'ai fait un arrangement avec la Ville de
3 Val-d'Or, j'ai signé les papiers combien d'heures
4 j'avais à faire. J'avais au-dessus de neuf cent
5 quatre-vingts (980) choses à faire, d'heures. Ça,
6 je l'ai signé au mois de décembre deux mille
7 quatorze (2014). Janvier deux mille quinze (2015),
8 policier m'arrête, euh... "pourquoi tu m'arrêtes?".
9 "Parce que t'as mille cinq cents piastres (1 500 \$)
10 d'amendes." "T'es sûr de ça? Parce que j'ai un
11 papier ici que... je fais des heures communautaires
12 pour vingt-cinq mille piastres (25 000 \$)
13 d'amendes." "Non non, t'as mille cinq cents (1 500)
14 d'amendes." Fait qu'il m'amène, il m'amène à Amos.

15 D'Amos, moi, je contacte mon agent... mon
16 avocate. Je dis, "regarde, je peux pas faire les
17 heures en ce moment, parce que là je suis en dedans
18 pour mille cinq cents piastres (1 500 \$) d'amendes
19 encore, puis je viens de finir signer des affaires,
20 je viens de finir un... aller voir à la Ville de
21 Val-d'Or mes heures communautaires puis toutes mes
22 heures, toutes mes infractions. Comment ça se fait
23 qu'il y a encore mille cinq cents (1 500)?" J'ai
24 aucune idée. Je fais mon temps.

25 Je sors au mois d'avril. Au mois d'avril, je

1 m'en vais voir La Piaule pour lui dire, "qu'est-ce
2 qui va arriver avec ça?". "On est en attente, on va
3 te trouver une place où faire tes heures
4 communautaires." "O.K." Pendant ce temps-là, moi,
5 je bois. Qu'est-ce qui arrive, on est rendus au
6 mois de mai, là, on est avril, mai, je suis sorti
7 vers le vingt (20), vingt (20) avril. Au mois de
8 mai. Au mois de mai, je m'en vais voir, je m'en
9 faire justement l'enquête avec la télévision. Quand
10 j'étais en haut, je m'en vais en bas, il y a deux
11 (2) policiers en bas que je... je veux pas nommer.
12 Les personnes-là, ils m'ont dit, "qu'est-ce qui se
13 passe *icitte*?". Je réponds pas, moi. À un moment
14 donné, je m'en vais faire un tour, je reviens, je
15 monte en haut, puis j'avais pas commencé encore,
16 j'avais pas commencé encore, moi, j'ai dit à eux
17 autres, là, "je veux pas être là. Il y a deux (2)
18 personnes en bas qui...". Je suis parti. Je
19 sens... J'en ai trop, c'est ça je disais, "j'en ai
20 trop", fait que je suis parti. Je suis revenu à la
21 fin pour... je suis revenu à la fin de l'émission,
22 mais pas longtemps après, après peut-être deux (2)
23 semaines après l'émission qu'on a finie, c'est là
24 que... c'est là j'ai été arrêté. Moi, je savais, je
25 savais, j'avais comme des doutes que j'allais être

1 arrêté.

2 Mais avant d'avoir été arrêté, la même... je
3 pense c'est pas longtemps avant ça, je buvais dans
4 un parc à Val-d'Or puis pas loin de là il y avait le
5 bureau de l'avocate, fait qu'il me voit, elle. Je
6 m'en vais la voir. Elle sait je suis chaud.
7 L'avocate, elle me dit, "regarde, il va falloir que
8 tu te caches". "Pourquoi?" "Parce que les
9 policiers te cherchent, tu vas aller en dedans."
10 "Euh... excuse-moi, là, mais t'es en retard."
11 "Qu'est-ce que tu veux dire?" "J'ai des papiers,
12 moi, j'ai signé des papiers, j'ai des heures
13 communautaires à faire." "Bien là, mais cache-toi,
14 cache-toi puis...". C'est la seule chose qu'il me
15 dit, "cache-toi". C'est mon avocate, là. Fait que
16 je sais pas, moi, je... Ils pourraient pas me...
17 ils pourraient pas m'arrêter. Moi, je suis sûr que
18 ils pourraient pas m'arrêter, parce que j'ai mes
19 papiers comme quoi qu'il faut que je fasse des
20 heures communautaires, j'ai déjà une entente de
21 pris.

22 En fin de compte, pas longtemps après, deux (2)
23 semaines après l'enquête qu'on a eue, la police, il
24 m'a trouvé, il m'a arrêté, puis là, il m'a dit, "tu
25 t'en vas". De la manière qu'il me l'a dit puis de

1 la manière qu'ils étaient les deux (2), avec le
2 sourire, avec... "enfin, enfin, enfin on va l'avoir,
3 là il va être parti, là, *esti*. Tu vas être parti,
4 là on va avoir la paix *icitte*". Pas la paix parce
5 que je les dérangeais en ville, je dérangeais pas la
6 ville, en paix parce que ils savaient qu'est-ce que
7 je disais à eux autres, c'est juste simplement ça.

8 J'ai beaucoup... j'ai beaucoup de difficulté
9 aujourd'hui avec le fait que... Parce que moi,
10 quand j'ai rentré en dedans, j'ai demandé à mon
11 avocate, "elle peut pas me mettre en dedans, tu le
12 sais, tu le sais que j'ai des heures communautaires
13 à faire". Fait que mon avocate, elle me répond,
14 "ah, mais c'est comme ça, c'est la décision du
15 juge". "Ah oui. O.K. Laisse-moi...". Moi, je
16 demande à mon avocate, "laisse-moi te poser une
17 question. Comment ça se... Moi, je veux aller en
18 appel", j'ai dit. C'est là qu'elle me dit, "non, on
19 peut pas, on peut pas, on peut pas aller en appel
20 d'une décision du juge". Fait que moi, je lui pose
21 cette question-là, "comment que ça se fait qu'il y a
22 des personnes qui commettent des meurtres qui sont
23 capables d'aller en appel? Moi, c'est pas un
24 meurtre que j'ai fait. Comment ça se fait moi je
25 suis pas capable d'aller en appel? Est-ce que mon

1 passé est trop lourd? Est-ce que le fait d'avoir
2 été itinérant, d'avoir volé à Val-d'Or dans les
3 magasins rend ça plus lourd?". C'est de même que je
4 l'ai perçu.

5 Moi, j'ai fait du temps, puis le monde qui
6 était... les agents de sécurité qui étaient là au
7 fédéral, les personnes qui travaillaient là, ils en
8 revenaient pas, ils revenaient pas le fait que
9 j'étais en dedans, puis j'avais beaucoup de misère
10 avec ça. Mon passé m'a suivi tout le long.

11 J'ai pas mon mot à dire. Tu dis rien. Moi,
12 j'ai développé ça, moi, le fait de payer pour, pour
13 le monde, puis c'est ça que je suis allé faire.
14 D'un certain sens, je suis pas en paix avec ça,
15 parce qu'il y a beaucoup de... moi, j'ai fait...
16 quand qu'on m'a envoyé, j'ai demandé qu'on m'envoie
17 toutes les infractions puis (inaudible) il y a plein
18 de bars, il y a plein... même mes cousines qui
19 restent en ville, j'ai des cousins qui restent en
20 ville, (inaudible) dehors. Quand ils voient
21 (inaudible) puis il y en a un qui... il y a de la
22 *pisse* à terre, c'est sûr qu'ils vont mettre tout de
23 suite une infraction, parce qu'ils voient de la
24 *pisse* à terre, ils me verraient pas, mais ils...
25 "tiens, on va lui donner une infraction". C'est

1 tout. J'ai beaucoup de misère avec ça aujourd'hui.

2 J'ai tout le temps...

3 J'ai développé des amitiés avec certains
4 policiers, il y en a des policiers je les respecte
5 beaucoup encore, que oui, c'est vrai qu'ils *fait*
6 leur travail, mais il y en a qui... wow, je suis pas
7 capable, pas capable de sentir. Fait
8 qu'aujourd'hui, je suis encore... je suis encore
9 dans cette phase-là.

10 Quand je suis revenu à Amos, la première chose
11 que j'ai vue dans le journal, c'est exactement ça.
12 J'ai trouvé ça très dur. Mes amis parlaient de...
13 ils en parlaient. J'ai beaucoup... j'ai beaucoup...
14 j'ai pas de ressentiment, j'ai pas de rancune, j'ai
15 beaucoup de questionnements. Comment le système
16 marche, justement? C'est quoi, ça, le système? Le
17 système est-tu comme comment j'étais quand j'étais
18 jeune pour aller à la résidence puis te faire dire
19 que on va te montrer c'est quoi qui est bon pour
20 toi? "On va te le dire, nous autres, c'est quoi qui
21 est bon pour toi, fais-nous confiance." Je sors de
22 là tout mélangé de là, je sors mélangé. Le prêtre
23 qui me fait... Aujourd'hui, le système, j'ai aucune
24 idée c'est quoi, ça.

25 J'ai... Toutes les personnes que j'ai côtoyées

1 à Val-d'Or, il y en a beaucoup qui sont parties puis
2 il y en a des... il y en a des femmes qui se sont
3 suicidées. Demandez-vous pas, permettez pas cette
4 question-là pourquoi elles se sont suicidées, c'est
5 justement ça qui l'ont tuées. Moi, je suis au
6 courant de certaines des femmes qu'est-ce qu'ils ont
7 subi, mais j'étais même pas capable d'en parler,
8 parce qu'elles voulaient pas que j'en parle.

9 Aujourd'hui, je suis là assis devant vous
10 autres puis je sais qu'ils sont là avec moi, eux
11 autres, toutes ces femmes-là qui ont... qui sont
12 parties. Doreen, ç'a été ma meilleure amie, Doreen.
13 Huguette, (inaudible), c'est tout du monde que...
14 qui m'ont fait part, puis aujourd'hui, je travaille,
15 je suis là avec eux autres.

16 C'est sûr que j'ai des craintes, parce que je
17 suis tellement connu à Val-d'Or, je suis tellement
18 connu des policiers, parce qu'ils le savent, le
19 danger, le signal d'alarme va s'allumer encore. Je
20 l'ai eu, ça, je l'ai eu quand je suis revenu l'année
21 passée. Au mois de janvier, quand je suis là avec
22 ma cousine. L'agent, il passe, ma cousine a une
23 bière dans les mains, il passe devant nous autres,
24 il voit la bouteille de bière à ma cousine.
25 Normalement, la police arrête. Quand qu'il m'a vu,

1 il a pas arrêté, il a continué. Comment ça se fait?

2 Il a vu comment je me tiens *astheure*, je suis
3 debout *astheure*, j'étais pas comme avant. C'était
4 trop facile. C'était facile, "on donne un billet
5 d'infraction à Jerry, il parlera pas", t'sé. "On va
6 l'envoyer, on va l'envoyer (inaudible), on va
7 l'envoyer ailleurs". C'était ça le mot. Mais moi,
8 j'ai toujours été... j'ai toujours été en contact
9 avec ces histoires-là depuis le début. Il y a rien
10 qui va m'arrêter.

11 Moi, je tiens... je tiens... je tiens à vous...
12 à vous dire seulement malgré... malgré que moi, un
13 itinérant, prenne la part des femmes, prenne leur
14 douleur pour essayer de les aider, mais il subit, il
15 subit les policiers, il subit, on l'a envoyé en
16 prison, mais ils m'ont pas tué, les policiers.
17 Jamais ils vont me tuer.

18 Aujourd'hui, j'ai beaucoup de... j'ai beaucoup
19 de reconnaissance de la manière que tout ça se
20 déroule, mais en dedans de moi, je voudrais très...
21 Je suis comme ça, moi, encore aujourd'hui. Qui, qui
22 va payer pour Jerry? Il y a de l'injustice que j'ai
23 subie, je suis capable de dire que j'ai vécu de
24 l'injustice, parce que normalement, quand je suis
25 allé au pénitencier, il y a beaucoup de gens que

1 j'ai appris puis j'étais même pas supposé d'aller
2 en... même pas supposé d'aller en dedans pour ça.

3 Il y a des gens à Montréal qui ont soixante et
4 quinze mille (75 000), cinquante mille piastres
5 (50 000 \$) d'amendes, ils ont jamais fait du temps,
6 par contre, moi je l'ai fait. Pourquoi? J'ai
7 aucune idée pourquoi. Est-ce que Val-d'Or c'est
8 trop caché, c'est trop petit? Pourtant, c'est le
9 gouvernement, c'est à la grandeur du Québec.
10 Québec, à Val-d'Or, ça reste au Québec pareil.

11 J'ai beaucoup... j'ai beaucoup... Je remercie,
12 moi, ces personnes-là qui m'ont aidé pendant mon
13 incarcération. Ça m'a permis de faire la paix à
14 quelque part par rapport à le fait... j'ai moins
15 peur *astheure*. Je suis revenu à Val-d'Or, j'ai
16 moins peur, parce que je suis debout maintenant. Il
17 y a beaucoup de choses que j'ai dû travailler.

18 La raison pourquoi j'ai passé pendant quinze
19 (15), vingt (20) ans dans la rue, justement mon
20 passé. J'ai jamais eu personne. C'est assez. J'ai
21 été mon psychologue, j'ai été... la bouteille de
22 bière a été mon meilleur support. Que tu veuilles,
23 que tu l'aimes ou que tu l'aimes pas, elle m'a aidé
24 à pas commettre de suicide. J'ai pas eu ça, moi,
25 ces affaires-là, mais avant, oui, mais pas pendant

1 ce temps-là. Il m'a empêché de me faire... de me
2 faire du mal même si l'intensité que je vivais face
3 aux policiers. J'ai eu peur de retourner chez... de
4 retourner à Val-d'Or, mais j'ai eu plus peur pour
5 les femmes, donc il fallait que... il fallait que je
6 sois là pour eux autres.

7 Je vais vous parler... des policiers m'ont
8 amené à un moment donné. Ils étaient fatigués, ils
9 étaient... moi, je le sais qu'ils étaient tannés de
10 moi, ils étaient tannés de moi (inaudible). Ils
11 m'ont amené... ils m'ont amené à trois (3) places
12 différentes, à trois (3) places différentes.

13 La première fois qu'ils m'ont amené, c'est
14 quand tu t'en vas vers, euh... vers Barraute. C'est
15 là qu'ils m'ont amené. Ils m'ont débarqué à
16 *raidement, raidement*, mais sans... sans... ils m'ont
17 craché dessus puis ils se sont moqués de moi, fait
18 qu'ils sont partis. Moi, j'avais une longue route à
19 faire pour retourner. Je suis retourné pareil, en
20 pleine nuit. Le lendemain, après ça, bien c'est
21 sûr, moi, je faisais attention. Le lendemain, je ne
22 buvais plus. Je buvais pas le lendemain.

23 Puis quand qu'ils m'ont débarqué, la deuxième
24 fois, quand ils m'ont débarqué (inaudible) Pascalis.
25 La peur que... la peur que je vivais dans le char,

1 c'était effroyable. Je pouvais sen... je pouvais
2 sentir leurs regards. Ils me regardaient pas puis
3 ils me parlaient pas, eux autres, mais c'est deux
4 (2) policiers qui me haïssaient à mort, qui me
5 haïssaient vraiment, là, puis quand qu'ils m'ont
6 débarqué, c'est là qu'ils m'ont frappé la première
7 fois, ils m'ont... quand qu'ils m'ont frappé. Ils
8 m'ont dit, "j'espère qu'on te reverra pas à
9 Val-d'Or, toi, parce que c'est sûr qu'on va
10 t'embarquer tout de suite encore". Il dit, "il va
11 t'arriver la même chose". Moi, je suis retourné
12 pareil, en pleine nuit. J'ai cogné des maisons à
13 (inaudible) Pascalis, j'ai cogné à une maison que
14 quel bord que je m'en vais pour aller à Val-d'Or,
15 que je suis allé pareil.

16 Mais là où est-ce que j'ai beaucoup de misère,
17 moi, je connais... je connais... je suis pas
18 policier, j'ai des... j'ai des personnes, comme je
19 te dis, que j'ai développé des amitiés avec des
20 policiers. Je posais pas mal de questions à eux
21 autres, comment ça se déroule, comment qu'ils font,
22 les caméras, toutes ces affaires-là. Fait qu'à un
23 moment donné, je me suis fait débarquer, c'était
24 rendu trop pour eux autres.

25 (Inaudible) Louvicourt, qui est entre Lac-Simon

1 puis Val-d'Or, juste en face, il y a deux (2)
2 chemins, puis le chemin vers Lac-Simon, c'est par là
3 qu'il m'a amené. Quand ils m'ont arrêté, ils m'ont
4 arrêté facilement, puis je m'en retournais, je sais
5 que je m'en retournais, je m'en allais au lac Simon.
6 Le policier m'a arrêté, il m'a juste dit, "attends,
7 attends, on veut... reste là". Je reste là, moi,
8 debout (inaudible) char, eux autres sont dans le
9 char. Là, il me dit, "on va devoir t'arrêter, t'as
10 commis un vol". J'ai pas commis de vol. Embarque
11 dans le char. On démarre pas, on s'en va pas au
12 poste, on s'en va nulle part, on bouge pas de là
13 jusqu'à tant qu'un autre char de police arrive.
14 Fait qu'ils m'amènent. Je suis habitué à aller en
15 prison, je sais... je sais quel chemin qu'on prend.

16 Quand on est parti vers Louvicourt, je me suis
17 tenu très près, je me suis vraiment... il y a plein
18 de scénarios, j'avais plein de scénarios, scénarios
19 dans... dans ma tête. Qu'est-ce qu'ils vont me
20 faire? Parce que je le sais qu'on s'en va pas au
21 lac Simon.

22 Quand qu'ils ont commencé à ralentir, quand
23 qu'on a... on a pogné le chemin de la gravelle pour
24 aller dans le bois, j'ai complètement vidé ma tête,
25 moi, mais j'étais vraiment prêt. On a roulé un bon

1 bout de temps dans le bois. On a arrêté là. Le
2 char qui nous suivait en arrière, il a fermé... il a
3 fermé sa lumière, il a fermé son... il a fermé son
4 char, puis je le sais par expérience, quand j'ai
5 posé la question à les autres policiers d'avant,
6 quand tu fermes ça, les caméras [ne] marchent plus.
7 Fait que lui, il me débarque, la même chose, il
8 enlève sa lumière, il enlève tout, tout est fermé.
9 En fin de compte, après ça, il m'amène en avant. il
10 a une flashlight. Eux autres, il a une flashlight,
11 là. Il me *flashe* dans la face. Pendant qu'il
12 m'enlève les menottes, pendant... je me penche,
13 c'est là je reçois un coup de matraque derrière la
14 tête, un premier coup de matraque. C'est sûr, sur
15 le coup, je bouge pas, ils sont déjà là à
16 m'entourer.

17 Quand ç'a commencé à me donner des coups de
18 matraque, je [ne] savais vraiment plus où est-ce que
19 j'allais... comment j'allais finir, mais je me
20 souviens très bien qu'est-ce qu'ils me disaient
21 aussi, puis je me souviens très bien, c'était par
22 rapport à que je leur mettais de la pression
23 concernant qu'est-ce qu'ils faisaient, les femmes,
24 qu'est-ce qu'ils faisaient aux femmes.

25 Il y en avait un, justement, qui était là puis

1 il veut rien comprendre, il veut vraiment rien
2 comprendre, il y a vraiment rien à faire avec lui.
3 Puis il y avait les autres, ils s'*estinaient* entre
4 eux autres, les policiers aussi. Il y en a un, il
5 me donnait des coups de pied, des coups de poing,
6 des coups de matraque. À un moment donné, j'ai
7 dit... il y en a un, il y en a un, "moi, je vais le
8 faire comprendre, tu vas voir, je vais le faire
9 comprendre, moi, cet *esti* d'Indien-là", il dit,
10 puis j'ai pas eu le temps de... j'ai pas eu le temps
11 de voir, mais l'autre policier qui était là devant,
12 face à moi, "wô". C'est ça que j'ai... c'est ça que
13 j'ai entendu, "wô". Moi, j'ai... Est-ce qu'il a eu
14 le temps de le *pogner* ou pas, je le sais pas, mais
15 en tout cas, le coup de... le coup... le coup de
16 feu, il a tombé, il a parti à terre devant moi. Il
17 a tombé... Ils ont réagi, sûrement qu'ils ont
18 réagi, eux autres, entre eux autres. Bien, quand
19 qu'il a... quand qu'ils ont venu pour arrêter son
20 ami, pensez-vous que moi j'allais rester là? Non,
21 je suis parti tout de suite dans le bois.

22 J'ai sauté dans le bois puis je suis parti dans
23 le bois. Puis je le voyais, là, je le voyais, là,
24 qu'ils riaient, eux autres, puis... "(inaudible),
25 t'es pas... t'es pas obligé d'aller aussi loin que

1 ça, le but c'est de lui faire peur, t'sé". "Au
2 moins il va comprendre, là". T'sé, c'est ça qu'il
3 disait, là, le gars qui a tiré, "au moins il va
4 comprendre (inaudible)".

5 Moi, je le sais qu'est-ce qu'ils disaient puis
6 c'est... "nous autres, t'sé, c'est... on risque de
7 perdre notre job, c'est quoi ça, c'est... vous êtes
8 pas conscients de ça?". Je les entendais *s'estiner*,
9 jusqu'à tant que ça arrête, puis ils sont partis.
10 J'ai resté là pendant une heure (1 h) de temps dans
11 le bois. J'avais le choix, j'avais le choix de
12 retourner chez nous, d'aller de me cacher
13 (inaudible), disparaître.

14 Mon premier... *mon premier* alternative, ç'a été
15 ça, de disparaître, mais j'avais des enfants, moi,
16 puis j'ai des personnes qui sont là à Val-d'Or. Il
17 va falloir... Je [ne] savais vraiment plus
18 comment... comment réagir avec ça.

19 Quand je suis sorti du bois, j'ai marché, il y
20 a un char qui m'a... qui a arrêté. "T'arrives
21 d'où?" Je disais rien, je disais rien. Il me
22 voyait que j'étais magané, j'avais du sang partout.
23 Il m'a débarqué, lui. Lui, il m'a reconduit jusqu'à
24 Louvicourt. De Louvicourt, je suis parti chez mon
25 fils, et mon fils, j'ai pas eu le temps de le voir,

1 il était pas là. Je me suis lavé, euh... J'ai
2 resté là juste une nuit puis je suis parti jusqu'à
3 tant que tout ça s'en aille, parce que je voulais
4 pas que personne, personne sache qu'est-ce que
5 j'avais subi. J'avais peur. J'avais peur des
6 policiers. Même là, quand je suis revenu, quand je
7 suis revenu aussi.

8 Quand je suis parti en deux mille quinze (2015)
9 en prison, moi, dans mes tripes à moi, là, je me
10 disais, "on n'arrivera pas à changer ça", parce que
11 qu'est-ce qu'on a comme image, on est simplement des
12 itinérants, eux autres, c'est des prostituées. Mais
13 en arrière d'un itinérant, en arrière d'une
14 prostituée, qu'est-ce qu'il y a? Est-ce qu'il y a
15 une vie, là? Est-ce qu'il y a une vie qui a été...
16 qui a été marquée? Moi, je sais, moi, que j'ai un
17 cousin qui est policier, puis eux autres sont
18 supposés de savoir ça. Comment ça se fait? Non
19 non, c'était pas vraiment le temps. Je le sais, je
20 le sais qu'est-ce qui se passait à Val-d'Or.
21 Pendant toutes ces années-là que je suis parti,
22 pendant trois (3) ans que je suis parti, j'ai
23 toujours suivi. Moi-même j'étais déçu, j'étais déçu
24 de la première... la première présentation qu'il y a
25 eue. Il y a aucun... il y a aucune accusation qui a

1 été pris.

2 De la manière que le policier était venu me
3 voir, l'enquêteur de Montréal était venu me voir, je
4 sais pas si c'était un enquêteur à Montréal ou à
5 Rouyn, il était venu me voir deux (2) semaines après
6 l'enquête qu'on avait faite à Radio-Canada, de la
7 manière que ça s'est déroulé, tout de suite je
8 savais que ça donnait rien.

9 Pendant que lui... pendant que moi je contais,
10 je contais mon histoire, lui, il avait pas son
11 crayon, il avait un papier, il avait son papier
12 devant lui, il avait son stylo, il écrivait pas, il
13 prenait pas en note, puis moi, je le sais qu'il...
14 c'est ça qu'il disait au début, "on va prendre en
15 note toute ton histoire", mais il le faisait pas.
16 Ç'a pris quasiment une heure (1 h), une heure (1 h),
17 moi, de conter qu'est-ce que c'était arrivé. C'est
18 sûr, lui, il est fatigué, il est-tu fatigué ou pas,
19 euh... il me dit, "on prend une pause", prends une
20 pause, mais là, j'avais... j'avais des gros doutes.
21 Quand je suis retourné là, sur le bureau, puis le
22 *guts* de me dire que "O.K., là, tu vas recommencer du
23 début jusqu'à de tout, de tout, de tout me le dire,
24 moi je vais l'écrire". Moi, j'étais là, "t'étais
25 où? T'étais où, toi, pendant que te parlais?".

1 Moi, là, il y a beaucoup de choses qui m'ont...
2 qui m'ont... qui sont venues en dedans de moi.
3 C'est la même région, ça. Val-d'Or, Rouyn, c'est la
4 même région, donc t'essayes de me tromper, tu veux
5 que je me trompe. J'ai commencé à écrire je l'ai...
6 moi aussi, je l'ai regardé aller, puis j'avais comme
7 l'impression que quand je parlais, il écrivait pas
8 tant que ça. Est-ce qu'il a écrit vrai... il a
9 écrit vraiment qu'est-ce que j'ai dit? Il y a des
10 fois que je le regardais, il [n']écrivait même plus,
11 mais j'avais l'impression que ce policier-là, il en
12 avait plus sur mon histoire, parce que comment que
13 ça se déroulait *astheure*.

14 J'étais en train d'accuser, j'étais en train
15 de... de te dire que "eille, tes collègues, là,
16 c'est ça qu'ils font". "Wô, wô, wô, toi,
17 l'itinérant, wô." C'est ça, c'est de même j'ai
18 perçu ça, "wô, l'itinérant, commence par te regarder
19 avant. Si tu savais nous autres qu'est-ce qu'on a
20 fait pour se rendre... pour être capables d'être
21 policiers". Mais moi, je le sais c'est quoi être
22 policier, fait que viens pas me dire c'est ça être
23 policier, protéger. Vous avez protégé qui à
24 Val-d'Or?

25 Il y a beaucoup de femmes qui se sont suicidées

1 à cause de ça. J'en ai des personnes qui... qui
2 s'est enlevé la vie encore. Moi, je sais qu'est-ce
3 que ç'a fait dans ma vie, qu'est-ce que j'ai subi
4 avec eux autres. J'imagine eux autres. J'imagine
5 le fait d'avoir... Ils se faisaient arrêter. Ils
6 se faisaient arrêter. Il y en a à un moment donné
7 ils se faisaient arrêter à un... on a un couple qui
8 se fait arrêter parce que la prostitution, on les
9 arrête, là, après ça, on les utilise. C'était...
10 c'était complètement mélangé le système *astheure*.

11 Moi, je l'ai... j'étais à Amos quand je l'ai
12 su, quand ils avaient arrêté des femmes pour
13 justement la prostitution, puis c'est pas mal sûr
14 que c'est le... le même policier (inaudible) qui se
15 sont permis d'arrêter ces femmes-là. Je connais
16 beaucoup des histoires des femmes. Est-ce que j'en
17 sais trop? C'est peut-être ça qui a fait que je me
18 suis retrouvé en prison aussi pour les tickets.
19 Comment ça se fait en dedans d'un an j'aboutis,
20 j'arrive à six mille (6 000), j'aboutis à vingt-cinq
21 mille (25 000) après ça? Est-ce que c'est le cas?
22 Je les ai jamais reçus. Je le savais même pas
23 (inaudible). Il y en a beaucoup que je le savais
24 même pas. J'ai bien de la misère avec ça.

25 Puis une des choses que j'ai... je me permets

1 de vous dire qu'est-ce que moi j'ai vécu, mais faut
2 pas que vous oubliez aussi, j'ai des enfants moi
3 aussi. Faut pas que t'oublies comment j'ai été...
4 comment qu'on m'a inculqué à un très... à un très
5 bas âge comment j'étais supposé de... les
6 règlements... moi, ça fait pas de sens. J'ai
7 beaucoup... j'ai beaucoup de... ça fait trois (3)...
8 ça fait deux (2)... ça fait au-dessus d'un an que je
9 pense que j'ai dit à Paul, là, de... de me laisser
10 du temps pour évacuer ça tranquillement, avoir...
11 C'est sûr quand j'ai fait mon programme de six (6)
12 mois, j'ai parlé de ça, j'avais besoin de parler de
13 ça, puis si... si j'étais venu avant ça, j'aurais
14 été très agressif, très agressif. J'ai beaucoup...
15 j'ai... comme je te dis, j'ai beaucoup de
16 cheminement de fait *astheure*.

17 Comment ça se fait, avec tout ce que j'ai vécu
18 dans ma jeunesse, avec tout au long, comment ça se
19 fait que je suis capable de faire la paix *astheure*?
20 C'est justement la compréhension, le mal qu'ils ont
21 vécu, ces femmes-là. Le mal, moi, que j'ai vécu,
22 j'ai camouflé tout ça, j'ai été le... j'ai... j'ai
23 besoin de sécuriser ces femmes-là. Je voyais
24 qu'est-ce qui se passait dans ma communauté. Ma
25 communauté était pas là non plus. Il y en avait du

1 monde (inaudible) à Val-d'Or. C'était juste...
2 c'était le... "non, il faut pas, il faut pas trop
3 s'approcher de lui". On est... ça fait longtemps
4 qu'on vit de même. La plupart du monde que tu vois
5 du Grand lac, du lac Simon, surtout du Grand lac,
6 qui sont dans la rue, il vient de justement le même
7 coin que moi, il vient de la même place que moi, la
8 résidence. Moi, j'ai été capable de comprendre,
9 c'est pour ça que j'ai été capable d'être avec eux
10 autres. Ils ont besoin de quelqu'un, eux autres
11 aussi, comme moi j'ai eu besoin de quelqu'un.

12 Pourquoi on a de la misère à partir de là?
13 C'est trop pesant qu'est-ce qu'on vit dans la
14 communauté, de la manière qu'on est vu. On n'est
15 pas simplement vu comme ça dans la Ville de
16 Val-d'Or, on est vu comme ça de la communauté aussi.
17 Le monde sont pas sensibilisés, sont pas
18 sensibilisés à l'effet que comment ça se fait on
19 devient alcoolique, comment ça se fait on devient
20 itinérant. Moi, je comprends aujourd'hui pourquoi
21 il y a beaucoup de monde au Manitoba, de partout à
22 Montréal, je comprends pourquoi ils sont dans la
23 rue, justement parce qu'il y a pas personne pour eux
24 autres. Il y a pas personne qui leur permet de
25 donner de l'espoir à ces gens-là. On leur enlève

1 l'espoir. C'est pour ça moi je suis là, je suis
2 assis là, pour donner de l'espoir à ma future
3 génération, pas seulement les femmes, les hommes
4 aussi.

5 J'imagine qu'est-ce qui s'est passé. J'ai
6 suivi beaucoup d'audiences. J'ai vu qu'est-ce qui
7 s'est passé dans la Côte-Nord, tout ça, puis je peux
8 te... je peux dire, avec gratitude, là, une chance
9 qu'on a fait, une chance qu'on a fait, parce que
10 c'était trop silencieux *astheure*. Ç'a été
11 silencieux dans la résidence. Dans le pensionnat,
12 ç'a été silencieux. C'est simplement le cheminement
13 qui continue d'une certaine... d'une certaine façon
14 encore.

15 Ils savent pas d'où est-ce qu'on vient, nous
16 autres. Les policiers, ils savent pas d'où est-ce
17 qu'on vient. Ceux qui sont en arrière des
18 policiers, sont plus haut que des policiers, ils
19 sont pas conscientisés après le fait qu'on a encore
20 de la blessure encore en dedans de nous.

21 On veut pas, on veut pas vous faire du mal, on
22 veut simplement être à quelque part tranquille,
23 finir notre vie peut-être comme ça. Si on n'avait
24 pas eu... si on n'avait pas eu ces choses-là, on
25 serait là en train de (inaudible) tout seuls juste

1 nous autres, parce que c'est la dernière place où
2 est-ce qu'on a... on (inaudible).

3 L'amour, l'amour... l'amour, je l'ai développé,
4 moi, avec les itinérants. L'attachement, je l'ai
5 développé. C'est pour ça que (inaudible). C'est
6 pour ça qu'aujourd'hui, malgré tout qu'est-ce que
7 j'ai subi, je refuse de baisser les bras. Il y a
8 pas personne qui va me baisser les bras. Je suis
9 fier de ce que je suis aujourd'hui. C'est
10 simplement... permets, permets que je... je puisse
11 te conter qu'est-ce... qui que je suis, qui que je
12 suis devenu, pas qui que je voulais devenir, qui que
13 je suis devenu, avec tout ce que j'ai subi derrière
14 mon dos, derrière tout mon bagage. Je suis pas...
15 je suis pas quelqu'un de méchant, je suis quelqu'un
16 qui a subi des méchancetés.

17 Je suis dans un environnement que enfin, enfin
18 je vais être capable de montrer à mes enfants que
19 c'est ça être père. C'est exactement la même
20 attitude que j'avais envers les femmes, la
21 responsabilité que j'ai pris dans mes mains pour ces
22 femmes-là, d'être là pour leur sauveur. Les femmes
23 là, ils m'ont... souvent, ils avaient peur.
24 Souvent, quand je voulais partir, retourner chez
25 nous, ils avaient peur, ces femmes-là, que je [ne]

1 reviens plus. Je reviens (inaudible), reviens,
2 reviens, reviens demain. C'était comme si
3 c'était... ça sécurisait le fait que je sois là.

4 J'ai des... j'ai des... Je peux pas dire je
5 suis déçu par rapport à qu'il y a d'autres hommes
6 qui ont décidé de se taire, je suis pas dans eux
7 autres, mais c'est simplement ça qui... c'est ça qui
8 est arrivé. Ça donne rien de chercher là, là, là.
9 Regarde d'où est-ce que je viens. Marche, essaie de
10 marcher dans mes bottines, fais le même trajet que
11 moi, on va voir si t'es capable de te tenir debout
12 après ça, après le nombre d'années. Moi, je l'ai
13 fait pareil, parce que je sais c'est quoi la
14 violence, je sais c'est quoi la *rejection*,
15 l'humiliation.

16 J'ai pas... c'est quelque chose j'avais pas de
17 besoin moi non plus, l'humiliation, mais j'ai...
18 l'humiliation, je le vivais souvent à Val-d'Or. Pas
19 seulement des policiers. Quand qu'on s'est ramassé
20 à l'hôpital aussi. Qui qui va payer pour... qui qui
21 va payer? Souvent, le médecin venait pas nous voir,
22 il attendait qu'on dégrise puis on s'en aille. Il
23 savait, là, qu'on allait partir, juste pour dégriser
24 puis il s'en va. Le soin [n']était plus là, le
25 soin [n']était même plus là, puis j'ai vu des

1 personnes qui étaient vraiment malades.

2 J'ai tombé dans le coma. Ça m'a fait réaliser
3 quel... quel genre de... de vie que je voudrais
4 mener *astheure*. Je suis pas le genre de personne
5 qui vont vivre seulement avec ce qu'il a subi, je
6 vais m'en servir. Aujourd'hui, je m'en sers de tout
7 ça puis j'avance avec ça. Mon point, mon but, moi,
8 de leur... de leur faire savoir, de leur faire
9 savoir qui que je suis devenu, mais comment avancer
10 avec nous autres. Comment avancer avec nous autres.

11 Vous voulez nous aider? Tends-nous la main.
12 Tends-nous pas juste le *cash*. Ça aidera pas grand
13 monde de tendre le *cash*. Regarde qu'est-ce qui est
14 devenu avec les gens, la plupart des gens qui ont
15 reçu de la... de l'argent du pensionnat, ils ont
16 rien acheté, ils ont tout vidé leur argent. Il a
17 pas... il a pas (inaudible). C'est une des choses
18 qui est très... très facile à comprendre, je pense,
19 que ça fait longtemps qu'on vous tend la main.
20 Malheureusement, j'espère que ma communauté va
21 comprendre aussi. On vient de la même place que
22 vous autres. Ils ont été au pensionnat, moi j'étais
23 aux résidences, c'est la même affaire. Ils sont
24 supposés être les premiers à comprendre.

25 *Astheure*, ça fait longtemps maintenant que vous

1 vous êtes au courant, vous êtes au courant des
2 histoires du pensionnat. Vous voyez maintenant
3 qu'est-ce qui se passe. C'est très difficile, c'est
4 difficile pareil quand qu'on vit tout le temps du
5 jugement, quand qu'on n'est pas cru non plus. À un
6 moment donné, on perd quelqu'un, quelqu'un se
7 suicide, il meurt, malheureusement, l'alcool reste.
8 Pourquoi? Parce que c'était le... le meilleur ami.
9 Le meilleur ami est seulement pour oublier. Quand
10 qu'on vous parle, quand qu'on parle à du monde, non,
11 tout de suite le jugement, parce que déjà notre
12 passé va parler, comment j'ai... comment j'étais
13 dans la rue. "Ah, mais t'es juste quelqu'un qui
14 traîne dans la rue, toi, tu te responsabilises même
15 pas." C'est facile de dire ça. Puis ça, j'ai
16 beaucoup... je tenais vraiment à parler, mais donner
17 une idée aussi. C'est beau, je comprends que toutes
18 ces choses-là existent, mais après, qu'est-ce qui se
19 passe? Faut pas nous laisser de même. Ça fait des
20 années qu'on se fait... qu'on se fait laisser comme
21 tout seuls.

22 Pendant longtemps, moi, une personne me
23 parlait, ça rentrait là puis ça sortait de l'autre
24 bord tout de suite. Ça les a jamais aidés, ça, ces
25 personnes-là. Puis je... c'est une des choses que

1 j'ai vues pendant tout le temps que j'étais au...
2 dans la rue, pourquoi ces gens-là ils revenaient
3 tout le temps dans la rue, parce que je pouvais les
4 écouter. J'étais pas... j'étais pas le psychologue,
5 j'étais pas la... au moins j'étais là pour... On
6 passait pas notre temps juste à boire, on parlait de
7 ce qu'on vivait aussi. Mais souvent, j'étais là
8 pour protéger les femmes surtout.

9 **Me PAUL CRÉPEAU:**

10 Monsieur Anichinapéo, est-ce que je peux prendre
11 deux minutes (2 min) pour vous poser une question?

12 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

13 Oui.

14 **Me PAUL CRÉPEAU:**

15 Apporter certaines précisions importantes qu'il
16 faudrait apporter à ce moment-ci dans votre
17 témoignage. Vous savez, on en a parlé ensemble,
18 maintenant il faudrait l'établir pour le
19 Commissaire, et si vous permettez, je vais reprendre
20 des détails importants que vous nous avez donnés
21 juste pour les faire expliquer.

22 Vous nous avez parlé de votre sentence que vous
23 avez reçue à la Cour municipale. Peut-être juste
24 pour le dire, parce que ç'a pas été dit clairement
25 ici, est-ce qu'il est exact que vous avez reçu une

1 sentence de trois (3) ans, trois (3) mois et
2 dix-neuf (19) jours de pénitencier le douze (12)
3 juin deux mille quinze (2015) à la Cour municipale
4 de Val-d'Or parce que vous aviez accumulé à peu près
5 trente-cinq mille dollars (35 000 \$) d'amendes et de
6 frais pour des d'infractions de règlement municipal,
7 vous avez parlé tantôt pipi dans le parc, boire de
8 la bière, ivresse publique, juste pour des
9 infractions comme ça?

10 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

11 Oui.

12 **Me PAUL CRÉPEAU:**

13 Trois (3) ans et trois (3) mois, ça, c'est au
14 pénitencier fédéral?

15 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

16 Oui, puis j'ai gardé mes papiers, hein, j'ai gardé
17 mes papiers. J'ai tout, c'est tout marqué, là.

18 **Me PAUL CRÉPEAU:**

19 O.K. Nous autres aussi on les a, O.K., mais c'est
20 important de le dire pour que Monsieur le
21 Commissaire le comprenne bien, O.K.?

22 Vous avez dit aussi vous le savez, si vous
23 aviez été à Montréal avec les mêmes infractions,
24 vous auriez pas été en prison, vous auriez été...
25 fait des travaux compensatoires avec des

1 organisations?

2 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

3 Oui.

4 **Me PAUL CRÉPEAU:**

5 O.K. Vous nous avez dit aussi que vous avez...
6 avant d'être condamné à cette sentence-là de trois
7 (3) ans et trois (3) mois et quelques jours, là,
8 vous aviez une entente pour faire des travaux
9 compensatoires qui avait été signée puis vous avez
10 pas été capable de les faire parce que entre-temps
11 on vous a arrêté pour d'autres constats d'infraction
12 puis on vous a amené en prison?

13 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

14 Oui.

15 **Me PAUL CRÉPEAU:**

16 Vous en avez avisé, vous dites, votre avocate. La
17 Cour municipale, leur avez-vous dit aussi que vous
18 aviez pas été capable puis que vous vouliez les
19 faire vos travaux compensatoires?

20 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

21 J'avais comme pas obligé de faire quand mon avocat
22 m'a dit, "regarde, il est trop tard". C'est un
23 avocat qui me parle, euh... quessé que tu veux que
24 je dise? T'sé. Puis ça fait des années qu'il me
25 représente, donc il doit savoir de quoi qu'il parle.

1 C'est ça que je me dis dans ma tête, moi. Mais là,
2 la confiance, du moment qu'il me l'a dit que...
3 "cache-toi", *pfff*, laisse faire. J'ai jamais parlé
4 avec après, j'ai jamais recontacté.

5 **Me PAUL CRÉPEAU:**

6 En fait, depuis le mois de juin deux mille quinze
7 (2015), vous avez été au pénitencier à peu près tout
8 le temps, sauf votre sortie à Waseskun l'an passé,
9 puis cette année vous êtes maintenant à Wanaki?

10 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

11 Oui.

12 **Me PAUL CRÉPEAU:**

13 Il est exact que votre sentence fédérale est même
14 pas terminée, vous êtes toujours sous le coup du
15 service correctionnel canadien pour encore, quoi,
16 quelques mois?

17 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

18 Jusqu'au mois de mars l'année prochaine.

19 **Me PAUL CRÉPEAU:**

20 Deux mille dix-neuf (2019).

21 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

22 Oui.

23 **Me PAUL CRÉPEAU:**

24 Et tout ça, c'est juste pour des infractions
25 d'alcool, d'ivresse, vous avez parlé de faire pipi à

1 terre sur le trottoir, là, des infractions de
2 règlement municipal, il y a pas de crimes, là,
3 là-dedans?

4 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

5 Oui, il y en a un. Il y en a un, c'est... ils
6 avaient ajouté, euh... six (6) mois concernant ma...
7 la mère de mes enfants. Il y a eu une agression
8 sexuelle.

9 **Me PAUL CRÉPEAU:**

10 O.K. Cette sentence-là de trois (3) ans, trois (3)
11 mois que vous avez eue au mois de juin deux mille
12 quinze (2015), vous dites vous l'avez eue quelques
13 jours, quel... deux (2) semaines ou trois (3)
14 semaines après que vous ayez dénoncé à Radio-
15 Canada... après que vous ayez porté plainte aux
16 policiers de Montréal, de la Sûreté du Québec, les
17 premiers qui sont venus vous voir, après que vous
18 ayez dénoncé le comportement des policiers?

19 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

20 Oui.

21 **Me PAUL CRÉPEAU:**

22 Si je vous dis, là, que vous avez rencontré les
23 premiers policiers de la Sûreté du Québec le treize
24 (13) mai puis que vous avez reçu votre sentence de
25 trois (3) ans, là, le douze (12) juin, ça marche-tu,

1 ça? On voit qu'il y a un mois entre ces deux (2)
2 périodes-là?

3 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

4 Oui.

5 **Me PAUL CRÉPEAU:**

6 O.K. Vous avez parlé aussi longuement des filles,
7 vous vous êtes vous-même décrit comme étant le
8 protecteur des filles. Vous avez parlé de filles,
9 vous avez parlé de prostitution. On va peut-être
10 mettre les choses au clair. Ces filles-là que vous
11 protégiez, qu'est-ce qu'on leur reprochait?
12 Qu'est-ce qu'elles faisaient, ces filles-là? Ah, je
13 vous demande pas des noms, là, c'est... vous savez,
14 on... mais ces filles-là, qu'est-ce qu'elles avaient
15 comme activités que vous aviez de besoin de les
16 protéger?

17 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

18 La plupart, la plupart des filles que moi j'ai vu
19 qui se fait arrêter, c'était... c'était simplement
20 parce qu'il y avait de l'alcool ou de la bière,
21 (inaudible) ou simplement parce que ils
22 soupçonnaient qu'il fait de la prostitution encore,
23 mais à un moment donné, je suis allé voir un
24 policier, "écoute-moi". À un moment donné, il m'a
25 dit qu'on l'arrête parce qu'elle fait de la

1 prostitution. "Excuse-moi, là, mais tu vois-tu
2 quelqu'un *icitte* qui a un char puis qui va
3 l'attendre, qui veut l'embarquer? Essaie d'avoir du
4 sens, là", c'est ça je disais à un moment donné aux
5 policiers. (Inaudible) que ça fonctionne pas.

6 **Me PAUL CRÉPEAU:**

7 Vous avez parlé aussi que vous avez été... on vous a
8 promené, on vous a voyagé, là, des policiers, des
9 fois, vous ont amené sur des chemins de terre. Vous
10 avez parlé de une première fois vers le... Barraute,
11 une deuxième fois, Pascalis, c'est le chemin
12 Pascalis, ça?

13 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

14 Oui.

15 **Me PAUL CRÉPEAU:**

16 O.K. Vous avez parlé d'une troisième fois en
17 direction de la mine Louvicourt, et là, vous dites
18 les policiers sont débarqués puis, je veux juste
19 bien comprendre, avez-vous dit qu'il y a un coup de
20 feu qui a été tiré?

21 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

22 Oui.

23 **Me PAUL CRÉPEAU:**

24 Faites juste le reprendre, l'expliquer, là. Vous
25 êtes à terre, vous recevez des coups, puis le coup

1 de feu, il est tiré dans quelle direction? Si vous
2 le voyez.

3 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

4 Moi, moi, là, quand j'étais à terre, j'étais à
5 genoux, j'ai vu le... j'ai vu le coup de balle à
6 terre en avant de moi, à terre.

7 **Me PAUL CRÉPEAU:**

8 En avant de vous, donc à quelques pouces de votre
9 tête?

10 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

11 Oui.

12 **Me PAUL CRÉPEAU:**

13 Ça, c'est la...

14 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

15 Ça, c'est tout de suite...

16 **Me PAUL CRÉPEAU:**

17 Oui.

18 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

19 Ça, c'est tout de suite quand le policier... ils
20 ont... ils ont comme eu une altercation, eux autres.
21 Moi, je tiens à dire que le policier voulait me
22 tirer vraiment, puis sûrement qu'eux autres ils ont
23 eu peur puis ils ont eu le temps de tasser le *gun*
24 pour tirer à terre. À la distance que ça a, que ç'a
25 voyagé, eille, moi, je suis sûr que s'il avait...

1 s'il avait pas tiré là, c'était là qu'il me tirait.

2 **Me PAUL CRÉPEAU:**

3 Ça, vous dites c'est la fois où vous avez été arrêté
4 tout près du nettoyeur, là, sur la 3^e Avenue, vous
5 sortiez de la ville à ce moment-là?

6 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

7 Je m'en allais... je m'en retournais au lac Simon.

8 **Me PAUL CRÉPEAU:**

9 O.K. Vous avez... Toutes ces années-là, et je
10 voudrais pas... je veux pas qu'on vous laisse partir
11 avant que nous reparliez, vous nous avez conté tout
12 ce qui s'est produit, vous êtes passé par Waseskun,
13 Wanaki. Ce matin, on avait monsieur Whiteduck qui a
14 témoigné ici, qui est le directeur du centre Wanaki.
15 Pouvez-vous nous dire aujourd'hui qu'est-ce que ça
16 vous a fait le fait de passer par le centre Wanaki?
17 Vous êtes passé au pénitencier d'abord. Le
18 pénitencier, ça vous a-tu aidé, ça?

19 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

20 J'ai dû... j'ai dû partir de là, moi, de vivre...
21 toute cette... tout qu'est-ce que je vivais là sur
22 place, la violence, la crise des femmes, la peur, le
23 fait d'avoir... d'être parti de ça puis d'avoir
24 resté en contact avec mes enfants, ça m'a permis
25 de... "Oui, mais toi, papa", parce que mes enfants,

1 ils me disaient tout le temps, "oui, mais toi, papa,
2 toi". Eux autres, ils m'ont... ils m'ont donné...
3 ils m'ont donné beaucoup, eux autres. C'est grâce à
4 ça que j'ai réussi à... à pas... c'est le fait
5 d'avoir été éloigné qui a fait en sorte que wow,
6 aujourd'hui je suis *icitte*, c'est moi qui est
7 *icitte*, donc il y a une façon de sortir d'*icitte*,
8 c'est en écoutant, c'est en écoutant souvent mes
9 enfants parler. Pendant trois (3) ans, j'étais en
10 contact avec eux autres. Pendant tout le temps que
11 j'étais en dedans, j'ai resté en contact avec mes
12 enfants.

13 Du moment où est-ce que j'avais été arrêté
14 quand je suis revenu pour la sentence avec l'autre
15 en question, mes enfants étaient là à la Cour de
16 Val-d'Or, là... ils étaient là en bas. J'ai eu le
17 droit des visites avec eux autres et je les ai vus à
18 terre. À terre, je veux dire dans le sens que
19 vraiment abattus. J'ai vu ça, moi, en partant. Je
20 suis parti avec ça, moi. J'avais deux (2) choix,
21 soit de tout laisser tomber ou soit de me battre
22 justement pour... pour (inaudible) que j'ai avec mes
23 enfants.

24 J'avais complètement oublié mes enfants, moi.
25 Qu'est-ce que j'ai subi, qu'est-ce que j'ai vécu,

1 avec les travailleurs *socials* qui ont placé mes
2 enfants, tout ça, j'ai simplement oublié mes
3 enfants, moi. Fait qu'eux autres m'ont donné... ils
4 m'ont donné... ils m'ont donné beaucoup, eux autres.
5 Pour ça qu'aujourd'hui... Quand j'étais... quand
6 j'étais... la première fois que j'ai sorti, j'ai été
7 à Amos, ça faisait deux (2) semaines que je me
8 cachais à Amos, dans la communauté de lac...
9 Pikogan. Les policiers d'Amos me connaissent pas,
10 ils ont passé à côté de moi, eux autres, ils me
11 connaissent pas, là, mais la personne en question
12 qui travaillait à la maison de transition, il m'a
13 pointé, il a pointé du doigt en disant, "regarde le
14 char en arrière de moi qui me suit, qui me suit",
15 puis c'était le char de police. Moi, je le
16 regardais puis j'étais sûr, il s'en venait me
17 chercher, j'étais déjà en liberté légale. Le
18 policier a continué. (Inaudible) moi, je suis parti
19 à Pikogan, j'ai resté là deux (2) semaines de temps.
20 Après deux (2) semaines, je savais que je retombais.
21 Comment... Je suis parti d'Amos, j'ai parti de
22 Pikogan prendre l'autobus, je me suis rendu à
23 Val-d'Or, puis il y a sûrement un policier qui va me
24 reconnaître, qui va m'arrêter, parce que en partant,
25 ils m'aiment pas. Fait qu'ils m'ont arrêté, je suis

1 retourné. J'ai tout de suite repris mon travail de
2 là où est-ce que j'étais parti. J'ai abouti à
3 Waseskun. À Waseskun, j'ai fini au mois de janvier.

4 Quand j'ai commencé à prendre une bière avec
5 une femme que j'ai connue, j'ai vidé ma bière, j'ai
6 parlé avec la femme, j'ai bien... j'ai bien... je
7 l'ai mis à l'aise comme c'est pas de sa faute. Moi,
8 j'ai dit je m'en allais. Je suis parti. Je suis
9 parti voir si un de mes amis que... la gang de... la
10 gang de femmes. Je suis parti voir eux autres. Je
11 voulais qu'ils me voient, je voulais voir où est-ce
12 que c'était rendu, comment... je voulais... je
13 voulais savoir si j'étais pas le seul qui avançait,
14 mais quand j'ai vu ça, wow, ça m'a... ça m'a mis à
15 terre. Le monde est exactement comme comment
16 j'étais parti, mais c'est juste que c'était caché,
17 ils ont... ils ont un appartement, il y a au moins
18 ça.

19 Fait que moi, je suis parti, moi. Je suis allé
20 voir, je suis allé direct chez une personne, je suis
21 allé voir mon ami. Je cognais à la porte puis je
22 voulais... je voulais aller voir mon ami avant, je
23 voulais aller voir mon sac, mais en fin de compte,
24 j'ai... j'ai jamais eu le temps de le voir, le
25 policier est venu me voir. Le policier en question,

1 il me dit, "on veut savoir ce que tu fais". Euh...
2 bien, j'ai dit, "je cherche mon ami, justement".
3 "Parce qu'on a une plainte comme quoi tu fais du
4 va-et-vient." "C'est sûr, j'essaye de retrouver mon
5 ami." Le policier, là, il le sait pas qui que je
6 suis. "T'as-tu des... t'as-tu des papiers
7 d'identité, monsieur?" "Non." J'aurais très bien
8 pu donner le nom à mon frère jumeau, ça aurait pu
9 passer comme ça. Je serais... il m'aurait laissé
10 partir. Non, j'ai pris mon papier de... de
11 probation, ma feuille de probation, j'ai... j'ai
12 montré ça à lui. "C'est quoi ça?" Là, il lit, il
13 voit bien que c'est probation. "Euh... c'est quoi
14 que... c'est pourquoi que tu me montres ça?" Je
15 m'approche pour qu'il sente la bière. Il l'a senti.
16 "T'as bu, hein?" "C'est justement pour ça que je te
17 montre le papier." Là, il le sait pas, là, que...
18 Quand j'ai vu ça, la... quand j'ai pris la bière, ça
19 me tentait même pas de retomber là, puis ça s'est
20 fait tout en une soirée, ça, je suis allé voir mon
21 ami. "Aide-moi, aide-moi", mais j'ai pas parlé aux
22 policiers, j'ai rien dit à eux autres, c'était juste
23 que je sais ce qu'ils... je sais qu'ils vont me
24 renvoyer, ils vont me renvoyer où est-ce que
25 j'étais, mais au moins, arrêtez-moi, arrêtez-moi

1 quelqu'un, parce que j'étais en train de redevenir
2 comme avant puis j'avais peur. J'avais vraiment
3 peur de revenir comme avant, comme qu'ils étaient
4 mes amis.

5 Quand je suis retourné à Waseskun, c'était
6 justement... c'était justement après avoir fini ça
7 que je suis arrivé, donc qu'est-ce que j'ai appris à
8 Waseskun, ça a servi, qu'est-ce que j'ai...
9 qu'est-ce que j'ai... j'ai vécu en détention, ça a
10 servi. Puis j'ai demandé, quand j'ai sorti de...
11 quand j'ai passé mon audience pour ma liberté, ma
12 prochaine liberté, "envoyez-moi en thérapie avant".
13 "Mais tu viens justement d'aller en thérapie." "Je
14 viens d'aller en thérapie, mais c'était des détenus,
15 là. Là, je veux aller en thérapie avec des
16 personnes qui sont icitte qui ont pas rapport avec
17 le... le pénitencier. Je veux y retourner, je veux
18 le calme. Je veux... je veux vraiment finir ça en
19 beauté", puis c'est exactement là que je suis
20 aujourd'hui.

21 Les personnes que... ils le savent, ils le
22 savent, ils le savent qui que je suis aujourd'hui,
23 ces gens-là. Ça fait juste quatre (4) semaines puis
24 ils le savent qui que je suis, mais la force que
25 j'ai aussi. Je suis capable de demander de l'aide

1 *astheure*, honnêtement puis de... en regardant... en
2 regardant de face, pas en regardant à côté quand
3 qu'une personne te parle. J'ai développé, moi, le
4 respect envers une personne, puis c'est pour ça que
5 quand j'ai vu ce policier-là, il me connaissait pas,
6 je le connaissais pas, je pouvais faire confiance.
7 J'ai donné mon papier. Je suis rendu comme ça puis
8 je suis sûr que ça va aller bien ici.

9 **Me PAUL CRÉPEAU:**

10 Merci. Moi, Monsieur le Commissaire, je suis
11 conscient que malheureusement des obligations du
12 local, là...

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 Jusqu'à quelle heure on a?

15 **Me PAUL CRÉPEAU:**

16 On nous a dit seize heures (16 h), parce qu'il y a
17 une... il y a une activité au centre ici.

18 **LE COMMISSAIRE:**

19 Il est presque seize heures (16 h).

20 **Me PAUL CRÉPEAU:**

21 Je le sais, Monsieur le Commissaire, le temps file.

22 **LE COMMISSAIRE:**

23 Qu'est-ce que vous suggérez?

24 **Me PAUL CRÉPEAU:**

25 Bien, je vous suggère, et compte tenu des

1 obligations du local, on a dit seize heures (16 h),
2 on devrait laisser le local, laisser aux autres
3 parties le... Éventuellement, il faudra reprendre.
4 On va tasser d'autres choses et on offrira à ce
5 moment-là à monsieur... monsieur Anichinapéo... De
6 toute façon, il y a un policier du SPVM qui doit
7 témoigner pour conter la partie policière encore
8 dans ce dossier-là. On prendra du temps, j'ai une
9 autre journée à la fin du mois de septembre, on va
10 s'organiser pour compléter ce dossier-là, mais je le
11 sais que ce soir, on m'a... on nous a bien avertis,
12 il faut libérer la salle.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Bon. Alors dans les circonstances, il va nous
15 rester à ajourner au quatre (4)... quatre (4)
16 septembre, à Québec, au Palais des congrès. Alors,
17 Monsieur Anichinapéo, merci beaucoup. Je comprends
18 que Me Crépeau va communiquer avec vous
19 éventuellement puis avec monsieur Lebrun puis il y
20 aura des arrangements qui pourront être faits. Ah,
21 une petite seconde.

22 **Me PAUL CRÉPEAU :**

23 Monsieur le Commissaire, on me dit qu'il n'y a plus
24 d'activité. On pourrait terminer avec monsieur
25 Anichinapéo.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Jusqu'à quelle heure?

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 Il y en a pas de limite de temps.

5 **[VOIX FÉMININE NON IDENTIFIÉE :]**

6 (Inaudible).

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Pas de limite de temps?

9 **[VOIX FÉMININE NON IDENTIFIÉE :]**

10 (Inaudible).

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Bon, bien Me Elassal, c'est une bonne nouvelle. Je
13 vous remercie de nous avoir transmis cette nouvelle.
14 Alors oubliez tout ce que je viens de dire, on va
15 suspendre quelques minutes.

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 Oui.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Si ça vous convient. À moins que si les gens nous
20 disent qu'ils ont pas de questions, bien on pourra
21 suspendre et libérer monsieur Anichinapéo.

22 **Me PAUL CRÉPEAU :**

23 Moi, je vais en avoir une dernière pour compléter et
24 je pense que...

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Mais allez-y.

2 **Me PAUL CRÉPEAU:**

3 O.K.

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 On va essayer de terminer cet aspect-là.

6 **Me PAUL CRÉPEAU:**

7 Oui. Monsieur Anichinapéo, vous m'entendez bien
8 encore?

9 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

10 Oui.

11 **Me PAUL CRÉPEAU:**

12 O.K. Vous nous avez conté votre histoire, vous nous
13 avez parlé aussi particulièrement vous dites l'an
14 passé vous êtes retourné avec une parente, une
15 cousine à Val-d'Or, vous avez croisé... vous parlez
16 souvent d'un policier, d'un policier. Je vous
17 demande pas de nom, vous le savez, je vous ai
18 demandé de pas nommer de nom ici, mais est-ce que
19 vous connaissez le numéro que je vous ai demandé
20 d'attribuer à ce policier-là?

21 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

22 22.

23 **Me PAUL CRÉPEAU:**

24 Merci. Alors est-ce qu'il s'agit bien du policier
25 avec qui vous avez eu plus souvent qu'autrement des

1 contacts?

2 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

3 Je vais vous dire une dernière chose, moi. Quand...
4 quand je suis reparti au pénitencier, je me suis
5 souvent dit, "qu'est-ce que ça va changer?". Quand
6 je suis revenu cette année, quand j'ai vu dans...
7 là, on a passé où, nous autres? On a parlé à qui?
8 C'est exactement ça que j'ai vécu. Ça donne rien.
9 Ils sont plus forts que... ils sont plus forts que
10 les itinérants. Parce que oui, on est des
11 Autochtones, mais il reste qu'on a... on est des
12 itinérants puis ça va finir tout le temps comme ça.
13 Ça, ça va... ça va tout le temps arriver en premier,
14 peu importe qu'est-ce qu'on fait. Oui, mais
15 monsieur... oui, mais c'est un itinérant, là. Je
16 sais comment qu'ils sont... comment qu'ils sont...
17 comment qu'ils sont traités les gens à Montréal.
18 J'en ai... j'en ai côtoyé un peu dans... en
19 pénitencier qui savent comment que c'était
20 justement, mais c'est les mêmes personnes-là puis...

21 Écoutez, j'ai fait pendant quinze (15) mois
22 avant dans la même détention. Pendant huit (8),
23 neuf (9) mois, les personnes croyaient pas que
24 j'étais là pour des tickets, ils croyaient pas,
25 jusqu'au jour où est-ce que j'ai eu montré les

1 papiers.

2 **Me PAUL CRÉPEAU:**

3 Alors moi, si mes collègues ont des questions,
4 Monsieur le Commissaire, (inaudible) il faudrait
5 qu'ils s'approchent d'ici pour que monsieur
6 Anichinapéo puisse les voir.

7 **LE COMMISSAIRE:**

8 Me Miller?

9 **Me RAINBOW MILLER:**

10 J'ai aucune question, Monsieur le Commissaire.

11 **LE COMMISSAIRE:**

12 Me Dandonneau?

13 **Me FRANÇOIS DANDONNEAU:**

14 Aucune question, je vous remercie.

15 **LE COMMISSAIRE:**

16 Me Joncas?

17 **Me LUCIE JONCAS:**

18 Ça va, je vous remercie.

19 **LE COMMISSAIRE:**

20 Non. Me Laganière?

21 **Me MAXIME LAGANIÈRE:**

22 Aucune question également.

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 Me Coderre?

25 **Me DAVID CODERRE:**

1 Non, j'aurai pas de questions pour le témoin, par
2 contre je vais faire transmettre à la Commission et
3 à mon confrère les plunitifs criminels de monsieur
4 Anichinapéo...

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Ah bon. Très bien.

7 **Me DAVID CODERRE :**

8 ... pour confirmer, puis pour le reste, je vais
9 m'en...

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Je prends pour acquis...

12 **Me DAVID CODERRE :**

13 ... je vais m'en remettre aux témoignages des
14 enquêteurs du SPVM.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Je prends pour acquis que ce sera fait. Me Fauteux?

17 **Me ANDRÉ FAUTEUX :**

18 Aucune question, Monsieur.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Me Loiselles?

21 **Me JEAN-NICOLAS LOISELLE :**

22 Non, puis je tiens à remercier monsieur Anichinapéo
23 pour son témoignage. Je vous remercie beaucoup au
24 nom du SPVM.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Alors, Monsieur Anichinapéo, je vais vous remercier
2 beaucoup. Je vous souhaite de poursuivre le chemin
3 que vous avez entrepris afin de vous... de vous
4 préparer à revenir dans la société, soit en
5 communauté ou dans une municipalité de votre choix.
6 Je vous le souhaite. Vous avez le droit d'être
7 heureux, vous avez vécu des choses difficiles, c'est
8 évident, on s'en rend compte en vous écoutant, c'est
9 clair que ç'a pas été facile. Vous avez vécu un
10 cheminement avec la résidence à Louvicourt et tout
11 le reste, la rue, les difficultés avec les
12 policiers, l'emprisonnement pour des billets. Je
13 pense que je suis pas le seul à trouver que ç'a pas
14 de bon sens, pas *pantoute*. Je pense qu'il y a des
15 gens qui vous l'ont dit au pénitencier qu'ils
16 trouvaient ça incroyable, bien nous aussi on trouve
17 ça incroyable, puis je me gêne pas pour le dire, ç'a
18 pas de sens, c'est simple, ç'a pas d'allure.

19 Alors je vous remercie beaucoup, beaucoup puis
20 je vous souhaite bonne chance. Monsieur Whiteduck
21 nous a dit ce matin que ça allait très bien votre
22 cheminement au centre...

23 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

24 Oui. Oui.

25 **LE COMMISSAIRE:**

1 ... puis qu'il restait...

2 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

3 Oui.

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 ... une semaine avant la graduation et...

6 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

7 Oui.

8 **LE COMMISSAIRE:**

9 ... je vous souhaite une belle cérémonie de
10 graduation, beaucoup de bonheur puis que le reste
11 qui est moins agréable se termine rapidement pour
12 que vous puissiez revenir à l'air libre. Bonne
13 chance, merci beaucoup.

14 **M. JERRY ANICHINAPÉO:**

15 Merci.

16 **LE COMMISSAIRE:**

17 *Megwetch.* Alors nous allons suspendre maintenant
18 quelques minutes...

19 **Me PAUL CRÉPEAU:**

20 Oui.

21 **LE COMMISSAIRE:**

22 ... avant de passer à monsieur Lebrun?

23 **Me PAUL CRÉPEAU:**

24 Oui.

25 SUSPENSION

1 -----

2 REPRISE

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Oui, alors bonjour de nouveau. Alors nous allons
5 maintenant ajourner nos travaux au quatre (4)
6 septembre au Palais des congrès à Québec, pour la
7 semaine du quatre (4) septembre et du dix (10)
8 septembre, et avant de clore et de suspendre ici à
9 Val-d'Or, nous allons procéder à une cérémonie de
10 clôture, comme il est de coutume dans les
11 communautés autochtones, et à ce sujet, nous avons
12 l'honneur de recevoir madame Dorothee Chrétien et
13 madame Gloria Pénosway, qui procéderont à la
14 cérémonie, et je vais les présenter brièvement.

15 Madame Chrétien est une Innue de la
16 communauté... originaire de la communauté de
17 Mashteuiatsh au Lac-Saint-Jean. Mère de deux (2)...
18 deux (2) beaux jeunes hommes. Diplômée d'un
19 baccalauréat en psychoéducation, elle oeuvre dans le
20 domaine de la relation d'aide et intervenante depuis
21 maintenant vingt et un (21) ans. Les communautés
22 anishinaabe du Lac-Simon, de Kitcisakik et de
23 Pikogan comptent parmi son concours, son parcours
24 professionnel. Elle travaille présentement au
25 Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or comme

1 intervenante.

2 Madame Gloria Pénosway est Anishinaabe
3 originaire de Kitcisakik. Elle est mère de deux (2)
4 beaux enfants. Gloria est diplômée en service de
5 garde à la petite enfance autochtone, travaille dans
6 ce domaine depuis maintenant trois (3) ans. Ses
7 implications sociales sont nombreuses, incluant
8 entre autres être membre du conseil d'administration
9 du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or.

10 Alors bienvenue Dorothée et Gloria. Je vais
11 maintenant vous inviter à vous lever, à venir me
12 rejoindre ici, former un cercle autour des tables,
13 et je vais laisser la parole à Dorothée et Gloria.

14 *** Cérémonie de clôture ***

15

16

=====

17

(FIN DE LA TRANSCRIPTION)

18

19

20

21

22

23

24

25

26

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

Nous, soussignées, **Karine Bedard et Ann Montpetit**,
sténographes officielles, certifions que les pages
qui précèdent sont et contiennent la transcription
exacte et fidèle des notes recueillies au moyen de
l'enregistrement mécanique, le tout hors de notre
contrôle et au meilleur de la qualité dudit
enregistrement, le tout conformément à la loi;

Et nous avons signé :


KARINE BÉDARD, s.o.



Ann Montpetit, s.o.b.